

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

POST-TOTALITARISME, ANTIPOLITIQUE ET ANARCHISME

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

GAËLLE DOUËT

MAI 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Avant tout, à Micheline de Sève, pour sa patience, son soutien et sa confiance indéfectibles, son enthousiasme contagieux, ses ressources intellectuelles infinies et son humour foudroyant.

À Daniel Holly et Lawrence Olivier, qui m'ont donné l'envie de poursuivre des réflexions encore au stade fœtal, pour ces moments rares et ces délicieuses conversations, pour leur goût de la polémique, intensément entretenu, et leur passion inextinguible du travail intellectuel.

Enfin, à tous ceux que je porte dans mon cœur, qui m'ont inlassablement nourrie de questionnements, d'idées lumineuses et qui ont sans cesse su renouveler l'émerveillement face à l'inextricable densité de ce mémoire. Ils m'ont portée à bout de bras, peut-être même sans le savoir.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	v
CITATIONS.....	1
INTRODUCTION.....	2
CHAPITRE I	
TRANSFORMATION DU SYSTÈME TOTALITAIRE EN SYSTÈME « POST-TOTALITAIRE ».....	10
1.1 Le système totalitaire.....	12
1.1.1 Totalitarisme et terreur	13
1.1.2 Transformations politiques au sein de l'Union soviétique et conséquences sur les régimes des pays satellites	17
1.1.3 La « normalisation » ou le rétablissement de l'ordre	26
1.2 L'évolution vers un système post-totalitaire	28
1.2.1 Perpétuation de la relation entre force et vérité.....	29
1.2.2 Nouvelles conditions de légitimation du régime	31
1.2.3 Le système post-totalitaire en tant que condition d'émergence du projet antipolitique.....	34
CHAPITRE II	
L'ANTIPOLITIQUE COMME PROJET DE RÉGÉNÉRESCENCE SOCIÉTALE	38
2.1 Un projet « pré-politique » perçu comme un mouvement politique.....	39
2.1.1 Recherche d'autonomie face à la saturation de la sphère publique par l'État ..	41
2.1.2 Inexorable politisation du mouvement par le régime	45
2.2 Nouvelle culture intellectuelle et sociale.....	48
2.2.1 Contre l'apolitisme, un mouvement contestataire constructif.....	50

2.2.2 Replacer l'individu au cœur des préoccupations sociétales	53
2.2.3 Refonder les valeurs morales nécessaires à la cohésion sociale.....	57
2.2.4 Dissocier la société civile de la culture totalitaire	59
2.3 La dimension politique du projet antipolitique	64
2.3.1 Désamorcer le conflit latent entre État et société	65
2.3.2 Penser le domaine politique en termes de non-politique.....	70
2.3.3 L'antipolitique comme contre-pouvoir ou « polis parallèle »	74
CHAPITRE III	
L'ANTIPOLITIQUE N'EST PAS UN RENOUVEAU DE LA PENSÉE ANARCHISTE ..	83
3.1 Similitudes entre les projets antipolitique et anarchiste	84
3.1.1 Contre le pouvoir et la réification.....	85
3.1.2 Redéfinition du collectif et de ses valeurs intrinsèques sur la base de la revalorisation de l'individu.....	88
3.1.3 Appropriation collective du principe instituant du social et refus de voir le pouvoir politique confisquer tous les contenus de l'action sociale	89
3.2 L'antipolitique : projet réformateur ou renouveau de la philosophie politique ?.....	92
3.2.1 Contexte politique comme cadre d'évolution du projet antipolitique	93
3.2.2 Un contre-pouvoir antipolitique versus un mode d'organisation sociale anarchiste?.....	96
3.2.3 L'antipolitique ou le renouveau de la dialectique État-société.....	100
CONCLUSION	105
BIBLIOGRAPHIE	110

RÉSUMÉ

La mort de Staline marque une césure indéniable dans l'évolution du totalitarisme soviétique. S'ensuit une transformation du système totalitaire en système « post-totalitaire » dans les pays satellites de l'Union soviétique, prélude à l'émergence de l'antipolitique et ce, malgré un durcissement idéologique suite à l'effervescence sociale réprimée en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Pologne. Projet de régénérescence sociale, l'antipolitique se développe tout d'abord sous une forme « pré-politique » puis devient à proprement parler une nouvelle culture intellectuelle et sociale, cherchant à dissocier la société civile de la culture totalitaire. Cependant, l'antipolitique est aussi porteuse d'un projet politique dans la mesure où elle cherche à circonscrire le pouvoir post-totalitaire, devenu tentaculaire, en se posant comme « polis parallèle ». Le projet antipolitique, comparé à l'anarchisme sur la base de leur projet commun d'émancipation de l'individu vis-à-vis du pouvoir politique, ne se situe pas dans la continuité de la pensée anarchiste. Plus qu'un simple projet réformateur, l'antipolitique repense la philosophie politique à travers une nouvelle dialectique entre une société politique qui revêt la forme d'un État de droit minimal et une société civile dont le rôle de contre-pouvoir est renforcé. L'antipolitique, en tant qu'instance médiatrice et le droit, en tant qu'instance conciliatrice, servent de garde-fous afin que le rapport État-société soit symétrique.

Mots-clés : totalitarisme, post-totalitarisme, normalisation, pré-politique, antipolitique, société civile, anarchisme.

La mesure n'est pas le contraire de la révolte. C'est la révolte qui est la mesure, qui l'ordonne, la défend et la recrée à travers l'histoire et ses désordres. L'origine même de cette valeur nous garantit qu'elle ne peut être que déchirée. [...] Quoi que nous fassions, la démesure gardera toujours sa place dans le cœur de l'homme, à l'endroit de la solitude. Nous portons tous en nous nos bagnes, nos crimes et nos ravages. Mais notre tâche n'est pas de les déchaîner à travers le monde ; elle est de les combattre en nous-mêmes et dans les autres.

Albert Camus, *L'homme révolté*, page 316.

La condition fondamentale d'une « détotalitarisation » durable a un caractère existentiel : il ne s'agit de rien de moins que d'une conversion dans notre approche de la réalité. Le totalitarisme menacera l'humanité aussi longtemps que ne se sera pas généralisée la conscience qu'il n'appartient à aucun mortel de *séparer* une fois pour toutes la réalité de l'illusion, la vérité du mensonge, le bien du mal, mais que nous pouvons seulement essayer toujours à nouveau de *distinguer* l'un de l'autre dans le cadre d'un monde ambivalent.

Petr Fidelius, *L'esprit post-totalitaire*, p. 301.

Renouer le fil d'une critique du totalitarisme signifie cultiver la mémoire d'un siècle qui a connu le naufrage du politique; signifie conserver un *garde-fou de la pensée*, comme la balustrade d'une fenêtre ouverte sur un paysage dévasté.

Enzo Traverso, « Conclusion : un garde-fou de la pensée », dans *Le Totalitarisme*, p. 110.

On pourrait penser, comme dépassement de la postérité et comme nouvelle vision, une utopie qui inclurait la mélancolie (et le travail de deuil), comme paradoxe d'un nouveau projet révolutionnaire.

Extrait de l'exposition « Mélancolie, génie et folie en Occident » au Grand Palais, Paris, 2005-2006.

INTRODUCTION

L'existence du système totalitaire soviétique, de ses balbutiements révolutionnaires jusqu'à sa longue agonie, est significative à plus d'un égard. Au-delà de la faillite notoire du projet marxiste-léniniste, l'effondrement à terme des différents régimes communistes est la preuve que la nature humaine est irréductible aux dogmes universalistes aussi bien qu'aux changements institutionnels¹.

En effet, la forte portée totalisante du système totalitaire n'a su endiguer les changements politiques à l'origine du post-totalitarisme, pas plus que l'émergence de l'antipolitique en tant que culture antiautoritaire et projet dont le contenu politique est indéniable. Se prononçant pour une nouvelle dialectique féconde entre un appareil d'État aux prérogatives définies par une conception d'État de droit minimal et une société civile dont le rôle de contre-pouvoir est renforcé, le projet antipolitique se démarque de l'anarchisme. Légitimant ainsi l'existence d'un pouvoir politique comme mode d'arbitrage de la conflictualité au sein de la société civile, l'antipolitique se situe incontestablement dans la continuité de la philosophie politique.

Le sujet sera délimité sur le plan spatial – pays d'Europe de l'est, sous domination soviétique – ainsi que sur le plan temporel – de la « normalisation » à la dissolution du bloc communiste. Ce mémoire se veut un essai critique, avec comme cadre d'analyse le rapport entre État et société, et les alternatives pensées par les projets antipolitique et anarchiste pour mettre fin au rapport inégalitaire entre État et société dans le cadre d'un climat politique autoritaire.

Si le totalitarisme a longtemps été considéré comme une réalité politique et un fait social, aujourd'hui la discussion ne porte plus tant sur les modalités de réalisation du projet totalitaire que sur la pertinence et l'utilité du concept. Sans compter les perspectives

¹ Leszek Kolakowski, *Le village introuvable*, coll. «Textes», Paris, Complexe, 1986, p. 41.

analytiques divergentes entre soviétologues occidentaux et intellectuels de l'est² – les premiers observant les transformations du système totalitaire au niveau des relations internationales, les seconds témoignant directement de ces changements – qui sont définitivement venues discréditer la vision d'un totalitarisme monolithique correspondant à un ensemble de critères préalablement établis. Pour cette raison, il semble essentiel de sortir le totalitarisme de son carcan conceptuel primaire afin d'en saisir l'évolution en tant que système d'exercice du pouvoir et surtout, d'appréhender son rapport au politique.

En effet, si une question demeure encore à l'heure actuelle sujet de litige, il s'agit bien de la place tenue au sein du totalitarisme par le politique. Le système totalitaire est-il un « tout politique », visant l'absorption de tous les aspects de la vie sociale dans la sphère politique; ou au contraire, la disparition du politique, à travers la destruction des liens sociaux et la saturation des lieux de socialisation?

Plusieurs contestent d'ailleurs l'usage réducteur du concept totalitaire, lui préférant des termes faisant état de l'importance que revêt l'idéologie dans le fonctionnement du totalitarisme, tels qu'idéocratie, *logocratie* ou *régime idéologique*³. Alors que l'idéocratie puise sa cohésion et sa cohérence dans un corpus d'idées, la logocratie quant à elle s'attache à la seule valeur discursive des idées, les vidant de toute substance. C'est en effet en tant que régime idéologique que le système totalitaire se démarque des autres régimes autoritaires et

² « L'itinéraire du concept de totalitarisme est paradoxal, fait de chassés-croisés et de malentendus est-ouest. À l'heure où les pays d'Europe du Centre-Est qui venaient d'être incorporés dans le bloc soviétique connaissaient le totalitarisme « pur » de la période stalinienne, ils étaient absents du débat occidental sur le concept. Ceci explique cela. Inversement, vingt ans plus tard, alors que le concept est pour ainsi dire banni de la soviétologie occidentale comme un produit peu scientifique de la guerre froide, il est réapproprié par l'ensemble de la pensée politique indépendante en Europe du Centre-Est. 1968 est le tournant, le catalyseur dans cet itinéraire divergent à l'Est et à l'Ouest : pour les politologues occidentaux c'est le véritable coup d'envoi de la détente dont les effets se font sentir dans les interprétations de la nature du système communiste; pour les intellectuels de « l'autre Europe », 1968 est la preuve ultime de l'échec de la réforme et de la permanence d'un noyau « totalitaire » du système communiste. Ainsi, faire l'itinéraire du concept de totalitarisme à l'Est c'est non seulement faire celui d'une intelligentsia qui essaie de penser le dépassement de la « normalisation », mais aussi s'interroger indirectement sur les rapports entre la politique et la science politique. » (Jacques Rupnik, « Le totalitarisme vu de l'Est », p. 43-44).

³ « Plutôt que « totalitarisme » conviendrait le mot *idéocratie* (qu'Arion cite) ou *logocratie*, que Milosz propose. Disons simplement avec Soljénitsyne – et Raymond Aron lui-même, à un détour de son livre – *régime idéologique*. » (Alain Besançon, *Présent soviétique et passé russe*, p. 146-147).

despotiques, et son passage d'idéocratie à logocratie - c'est-à-dire d'un système construit à même un ensemble d'idées et de croyances, à un système strictement rationnel – correspond à la transition entre totalitarisme et post-totalitarisme.

Bien que la définition du concept de post-totalitarisme diffère entre les auteurs traités, il sera utilisé dans le cadre de ce mémoire pour désigner le totalitarisme faisant usage d'une terreur ciblée, venu remplacer le totalitarisme fondé sur l'emploi constant de la terreur – césure correspondant à la mort de Staline. Bien que ces deux formes de totalitarisme soient basées sur l'usage de la coercition dans la définition de la vérité et que la force, en tout état de cause, ait encore autorité sur le sens; la terreur indiscriminée ayant laissé place à une terreur circonscrite, cette mutation a été possible grâce à l'émergence du cynisme et de l'incrédulité en tant que nouvelles conditions de légitimation.

Une telle évolution du système totalitaire présume de profondes répercussions non pas tant sur le mode d'organisation sociale que sur le rapport entre le noyau politique du système et l'ensemble de la société. Du fait que le système post-totalitaire circonscrive l'usage de la terreur aux opposants déclarés, les forces critiques qu'il contient - qu'il les ait recueillies ou produites -⁴ disposent d'une plus grande latitude pour se développer.

La question des intellectuels - et plus largement de la dissidence - dans les pays satellites de l'Union soviétique demeure délicate à traiter. En effet, nombreux sont les intellectuels ayant participé à la constitution de régimes inféodés à Moscou, sur la base d'un idéal adopté avec conviction. Nombreux, aussi, ont été ceux qui se sont rapidement écartés du dogme communiste, soucieux de conserver une certaine autonomie intellectuelle vis-à-vis d'un pouvoir exclusif et étouffant. Et encore plus nombreux ont été les opportunistes, les carriéristes, ceux, enfin, qui se sont laissés tentés par la facilité d'une existence toute tracée.

Les intellectuels n'ont donc pas tous été dissidents, et les dissidents ne sont pas tous issus de la sphère intellectuelle, ce qui rend le phénomène de la dissidence malaisé à cerner, voire à

⁴ Claude Orsoni, « De la dissidence », in *Le régime idéologique soviétique et la dissidence*, Paris, Nautilus, 1983, p. 21.

aborder. D'autant plus que le portrait d'une société polarisée entre un pouvoir politique monopolistique et une dissidence stigmatisée procède d'une perspective simpliste, évacuant la réalité intermédiaire. Le spectre des formes d'opposition au pouvoir est vaste et laisse deviner l'existence d'un tissu social riche et complexe, au-delà de la passivité et de l'indifférence affichées.

Par ailleurs, il serait erroné de voir la dissidence comme un mouvement politiquement organisé, fondé sur la base d'un programme unitaire et d'objectifs pragmatiques. La dissidence s'exprime d'abord au niveau individuel ; il s'agit d'une action privée se nourrissant à même un exercice intellectuel qui déconstruit la relation entre coercition politique et vérité. Une quête pour la vérité qui n'est possible qu'à partir de l'expérience humaine affranchie des pratiques discursives officielles et d'une compréhension du monde en termes dichotomiques ; l'expérience humaine seule capable de mettre en évidence les tensions entre la vie enrégimentée (officielle) et la vie chaotique (non officielle)⁵ et de faire cesser la guerre permanente menée par le pouvoir à l'encontre de la société et de l'individu⁶.

Les dissidents des pays satellites de l'Union soviétique ont cherché à faire obstacle à la saturation de l'espace public par le régime communiste en voulant mettre fin à la « complicité » existant entre la population et l'État, entretenue par la double pensée et le mensonge institutionnalisé. En soulevant des questions d'ordre moral, ils visaient à transformer le climat moral afin que l'agression que représente l'intrusion constante du pouvoir au sein de toutes les sphères sociales soit perçue comme telle⁷.

Effectivement, seule une reconquête de l'espace public peut mener à la liberté d'expression et d'action sans compromis. L'antipolitique se présente alors comme un projet avant tout culturel dans sa finalité : constitution d'une sphère publique indépendante, certes, mais aussi autonomie de la vie sociale et respect absolu de l'intimité des individus.

⁵ Jeffrey C. Goldfarb, *Beyond Glasnost: The Post-Totalitarian Mind*, Chicago, The University of Chicago Press, 1989, p. 95.

⁶ Vaclav Havel, *Essais politiques*, coll. «Points Politique», Paris, Calmann-Lévy, 1990, p. 66.

⁷ *Ibid.*, p. 116.

Ainsi, en développant une nouvelle culture sociale pré-politique, puis politique - l'antipolitique - basée sur une éthique intellectuelle, les intellectuels dissidents ont replacé l'individu au cœur des préoccupations sociétales et revalorisé certaines valeurs morales rendues désuètes par le régime communiste telles la dignité humaine, la liberté, la vérité, la responsabilité de l'individu et son autonomie critique vis-à-vis du pouvoir politique. Cette dénonciation du mouvement d'infantilisation et de déresponsabilisation de l'individu souhaité et produit par l'État post-totalitaire entreprise par cette nouvelle culture sociale avait pour but de créer une zone d'indépendance face au contrôle totalitaire en détotalisant les sphères de la vie sociale, c'est-à-dire en découplant et en affranchissant la société civile de la culture totalitaire⁸.

Alors que le totalitarisme est un *système d'exercice du pouvoir* dont le monopole engendre de toute évidence un rapport asymétrique entre l'État et la société, les projets antipolitique et anarchiste sont quant à eux des *modes d'organisation sociale*. Cette différence, fondamentale, renverse la logique totalitaire selon laquelle la société émane nécessairement de l'organisation politique. La société, dès lors, se réapproprie les contenus de l'action sociale et l'individu recouvre son statut d'acteur social.

Cependant, l'anarchisme n'est pas une pensée politique homogène. L'existence de nombreuses différentes positions, tels l'associationnisme, le mutualisme, le fédéralisme, l'anarcho-communisme, l'anarcho-syndicalisme, l'anarcho-féminisme ou encore l'anarcho-capitalisme, en fait un courant d'idées riches et variées⁹. Toutefois, les principes et valeurs à la base de la pensée anarchiste transcendent ces différences et c'est dans cette acception élargie que nous ferons référence à l'anarchisme dans le cadre de ce mémoire.

Les penseurs anarchistes insistent sur le fait que l'État est une entité superflue qui « ... enlève au peuple la gestion de ses propres affaires, la détermination de sa propre conduite pour les confier à un petit nombre »¹⁰ dans le but d'utiliser la force physique, intellectuelle et

⁸ Goldfarb, *op. cit.*, p. 22 et 30.

⁹ Normand Baillargeon. *L'ordre moins le pouvoir*, coll. « Instinct de liberté », Montréal, Lux, 2004, p. 20.

¹⁰ Errico Malatesta, *L'Anarchie*, coll. « Instinct de liberté ». Montréal, Lux, 2004, p. 20.

économique de tous pour servir certains intérêts particuliers¹¹, ce qui explique leur volonté de détruire tout mode d'organisation sociale fondé sur l'autorité et de constituer une société d'hommes libres et égaux. Par conséquent, le but de l'anarchisme est de proposer des alternatives pertinentes aux logiques étatiques et patronales afin de réaliser l'émancipation de l'individu face aux structures oppressives et contraignantes de tout ordre politique autoritaire.

Contre l'oppression, l'anarchisme propose une société basée sur la solidarité - comme solution aux antagonismes - la complémentarité de la liberté de chacun et celle de la collectivité, l'égalité des conditions de vie et la propriété commune autogérée. Il s'agit donc d'un mode politique qui cherche non pas à résoudre les différences opposant les membres constituants de la société mais à associer des forces autonomes et contradictoires¹².

Le premier chapitre fera une brève revue de la littérature consacrée au totalitarisme afin d'apprécier l'évolution ultérieure du système totalitaire. Puis, un survol des événements politiques soviétiques découlant de la mort de Staline, tant en Union soviétique que dans ses pays satellites, permettra de saisir les tenants et les aboutissants de la « normalisation » effectuée par le Centre en Europe de l'Est. Enfin, on verra dans quelle mesure la transformation du système totalitaire en système post-totalitaire a mis en place les conditions nécessaires à l'émergence du projet antipolitique.

Le second chapitre parcourra l'évolution du projet antipolitique, initialement « pré-politique » avant de s'exprimer sous la forme d'une nouvelle culture intellectuelle et sociale, et pour finalement s'affirmer dans sa dimension politique.

D'où la nécessité de préciser l'usage qu'il sera fait du terme « politique » lorsqu'il s'agira d'appréhender le projet antipolitique sous ses multiples facettes – pré-politique, sociale, culturelle et politique. Nous n'avons évidemment pas la prétention de redéfinir un concept polymorphe dans ses acceptions et complexe dans son approche, mais le désir de mettre en contexte un vocable propre au projet antipolitique.

¹¹ *Ibid.*, p. 25.

¹² Daniel Colson, *Petit lexique philosophique de l'anarchisme*, Paris, Librairie générale française, 2001, p. 27.

Dans un contexte démocratique contemporain, l'approche du politique se concentre d'une part sur la mise en place d'un ensemble de règles, normes, mécanismes et institutions à même d'organiser la société, et d'autre part sur la volonté d'assurer une certaine cohésion sociale par le biais de l'intégration des acteurs sociaux, la régulation des conflits et le respect des droits civiques. Or, le cadre dans lequel s'est développée l'antipolitique est tout autre, à savoir le refus par l'instance étatique de reconnaître l'existence de tensions et divergences sociales, et la monopolisation par un parti unique des rouages politiques et institutionnels. Par conséquent, le projet antipolitique a voulu dépasser l'idée que le phénomène politique soit circonscrit aux seules affaires de l'État, et remettre en question l'interpénétration du politique et de l'institutionnel.

Ainsi, afin de saisir au mieux la démarche de l'antipolitique, nous aurons recours à des concepts arbitraires¹³. Seront distingués *le* politique de *la* politique, bien que cela puisse sembler factice et réducteur de départager deux notions nécessairement inter-reliées, et leur cadre d'action, à savoir le *champ politique* et le *domaine de la politique*.

La politique est appréhendée comme étant l'accaparement du pouvoir politique et social par un nombre restreint d'individus, par le truchement du contrôle monopolistique de l'instance étatique et des rouages institutionnels. La finalité de la politique est donc le monopole du pouvoir étatique, ce qui revient, dans le contexte post-totalitaire, au monopole du contrôle de la société dans son ensemble. Le *domaine de la politique* correspond au lieu de définition autoritaire et coercitive des orientations globales et des projets sociétaux, dont la réalisation est l'apanage de ce même groupe d'individus, ce qui exclut par la même occasion la libre participation civile.

Le politique représente l'ensemble des enjeux qui sous-tendent la société, indépendamment des exigences de la politique et des orientations imposées par le domaine de la politique. Le politique n'est pas en quête du pouvoir politique capté par la politique; sa finalité réside dans la morale et l'éthique. Ainsi, le politique est l'affranchissement de la politique dans sa

¹³ Il faut comprendre par là que ces concepts ne se retrouvent pas nécessairement dans la littérature antipolitique, mais qu'ils découlent d'un libre choix et que leur définition procède d'une lecture personnelle des sources utilisées.

prétention à polariser les socialités privée et publique. Le *champ politique* est abordé en tant qu'espace d'interactions, d'échanges et de communication que s'aménage une communauté à l'abri des contraintes discursives et idéologiques du pouvoir politique, et dont la viabilité dépend de l'instauration d'un ensemble de valeurs morales, dont une éthique de la responsabilité, du dialogue et de la conciliation. Il s'agit d'un espace public commun à tous les citoyens, qui transcende le domaine de la politique.

Le troisième et dernier chapitre dressera un tableau des similitudes et des différences des projets antipolitique et anarchiste, en tant que deux modes d'organisation sociale antiautoritaires. On tentera enfin de démontrer que l'antipolitique est davantage qu'un projet réformateur, à savoir qu'il vise un renouveau de la dialectique État-société sur la base d'un État de droit minimal.

Chapitre I

Transformation du système totalitaire en système « post-totalitaire »

On observe à travers le monde civilisé le retour à l'immatunité de la société – contrepartie directe de l'État-providence. Imperceptiblement, nous nous habituons à l'idée qu'il est du devoir et de la compétence de l'État et de sa bureaucratie omnipotente de distribuer le bonheur; et que si quelque chose ne réussit pas, même dans nos affaires privées, l'État est à blâmer. [...] Cette immatunité, qui paraît aller croissant, porte en elle un danger totalitaire évident; une fois que le besoin de sécurité totale que l'État est obligé de nous fournir prend le dessus en tant que valeur suprême, nous devenons prêts à nous laisser nationaliser entièrement, corps et esprit, quitte à rejeter sur l'État la pleine responsabilité de notre vie. Et c'est précisément le principe central du totalitarisme : la nationalisation de tout, y compris des êtres humains [...].¹⁴

Le totalitarisme soviétique n'a rien d'un système monolithique, loin de là. De son avènement révolutionnaire à sa lente désintégration, il a été ponctué par une succession de phases et une césure majeure, à savoir la mort de Staline. Considéré dans sa triple dimension d'idéologie, de mouvement politique et de système d'exercice du pouvoir¹⁵, le système totalitaire s'est progressivement transformé en système « post-totalitaire », à travers la déstalinisation jamais achevée et sa résultante, « la normalisation ». Ce post-totalitarisme, totalitaire dans sa nature mais ayant dépassé les capacités totalisantes du totalitarisme grâce à la pénétration culturelle de toutes les sphères sociales, est pourtant incapable de penser le dépassement de la « normalisation ». Victime de ses propres contradictions, le système reste totalitaire à

¹⁴ Kolakowski, *op. cit.*, p. 13.

¹⁵ Krzysztof Pomian, « Totalitarisme », in *Vingtième siècle*, 1995, no 47, p. 6-7.

l'intérieur du Parti et devient post-totalitaire à l'extérieur¹⁶, avec pour toute courroie de transmission l'idéologie fondatrice et éculée. En effet, figé dans sa rhétorique de *dictature du prolétariat*, percevant toute évolution dans le sens d'une ouverture sur la société comme une menace à sa survie, le Parti demeure une organisation totalitaire de par son fonctionnement et sa volonté monopolistique, tandis que la société soustrait, récupère et aménage graduellement des domaines laissés vacants par le pouvoir. Cependant, si l'idéologie permet de masquer le fossé grandissant entre les lieux du pouvoir restés hermétiques à la société, et la société en pleine mutation, elle n'est pas en mesure de pallier au décalage entre fiction totalitaire et réalité post-totalitaire.

¹⁶ Jacques Rupnik, « Le totalitarisme vu de l'Est », in Guy Hermet (dir. publ.), *Totalitarismes*, Paris, Économica, 1994, p. 62.

1.1- Le système totalitaire

Le dessein des idéologies totalitaires n'est donc pas de transformer le monde extérieur, ni d'opérer une transformation révolutionnaire de la société, mais de transformer la nature humaine elle-même. C'est la nature humaine en tant que telle qui est en jeu; et même s'il semble que ces expériences ne réussissent pas à changer l'homme mais seulement à le détruire, en créant une société où la banalité nihiliste est réalisée de manière conséquente [...] ¹⁷

On ne retient souvent du totalitarisme que les germes de violence et de terreur qu'il renferme. Or, ni l'une ni l'autre ne sont exclusives au phénomène totalitaire, elles ne sauraient non plus à elles seules le définir. Réalité conceptualisée, ou concept fourre-tout, le totalitarisme est à tort appréhendé comme le politique poussé à son paroxysme, alors qu'il vise précisément l'anéantissement du politique sous toutes ses formes : la vie politique aussi bien que le champ politique en tant que sphère d'activité humaine, mais aussi son essence, l'action¹⁸. Ce qui ressort, en définitive, du totalitarisme en tant que projet « politique », est avant tout le degré d'assujettissement qu'il impose aux individus¹⁹, cette volonté de contrôler tous les paramètres de la vie humaine à travers la soumission à un pouvoir unique qui, de par son monopole de l'autorité et à travers un processus d'uniformisation, entend étouffer l'altérité. Parce qu'il exige de toute « transaction sociale » qu'elle lui soit subordonnée, le pouvoir totalitaire s'impose comme unique médiateur entre les individus et ne prône qu'un dialogue exclusif entre l'État et la société. Ainsi, l'État se veut à l'origine de tout, autant qu'il se veut la finalité

¹⁷ Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme : Le système totalitaire*, coll. «Points essais», Paris, Seuil, 1972, p. 200.

¹⁸ Miguel Abensour, « D'une mésinterprétation du totalitarisme et de ses effets », in Enzo Traverso (dir. publ.), *Le totalitarisme*, coll. «Essais», Paris, Du Seuil, 2001, p. 758.

¹⁹ Leszek Kolakowski, « Le totalitarisme et le mensonge », in Enzo Traverso (dir. publ.), *op. cit.*, p. 658.

de tout. Fantasma impossible, d'où l'incapacité d'accomplissement du totalitarisme dans sa pleine portée « totalisante ».

1.1.1- Totalitarisme et terreur

Si le terme de totalitarisme ne fait pas l'unanimité dans son acception théorique et sa portée politique, on peut cependant remarquer de nombreuses similitudes au niveau des analyses produites sur ce système politique. En effet, il est généralement admis que le totalitarisme repose à la fois sur un parti unique qui officiellement dédouble les fonctions étatiques mais qui officieusement se substitue à l'État, une police d'État dont le rôle est de diffuser une terreur généralisée et d'éliminer tant les opposants réels que les « ennemis objectifs » dont l'identité change au gré des circonstances, des règles juridiques modifiées en fonction des besoins du Parti, un endoctrinement permanent de la population afin d'engendrer une perpétuelle mobilisation des masses autour du Parti et du chef et enfin sur une transformation des valeurs morales pour remodeler la personne dans la perspective d'un bien commun unique²⁰. En découle un contrôle du Parti sur tous les secteurs de l'existence sociale qui aboutit à la superposition des sphères publique et privée, d'où la destruction de l'autonomie de l'individu.

À l'idéologie officielle qui vise l'accomplissement de l'humanité, au parti de masse unique, au système de pouvoir policier terroriste, Brzezinski ajoute comme caractéristiques du totalitarisme un étroit monopole des instruments de violence et des moyens de communication de masse, et surtout un contrôle centralisé de l'économie²¹. Pour Raymond Aron, le totalitarisme peut être synthétisé sous la forme de cinq éléments : le monopole de l'activité politique par le Parti, une idéologie érigée en vérité officielle, le double monopole

²⁰ Guy Hermet et al, *Dictionnaire de science politique et des institutions politiques*, coll. «Cursus», Paris, Armand Colin, 1998, p. 245.

²¹ Dominique Colas, *Dictionnaire de la pensée politique Auteurs, œuvres , notions*, coll. «Les référents», Paris, Larousse-Bordas, 1997, p. 265.

des moyens de violence et de persuasion, l'absorption des activités économiques et leur soumission à la dogmatique idéologique et enfin la terreur policière et idéologique²².

Hannah Arendt, quant à elle, postule que le totalitarisme s'instaure sur la base de la fabrication d'une masse d'individus atomisée et amorphe, à travers la destruction de toute appartenance sociale, économique et de tous liens communautaires non politiques (familiaux, culturels...). La destruction des liens sociaux engendre l'isolement complet de l'être humain, dont la seule allégeance demeure une loyauté inconditionnelle à l'égard du Parti. Il en résulte que le chef et les masses se confondent l'un en l'autre et que s'instaure une « culpabilité par association » nécessaire au fonctionnement du système totalitaire. Le fondement du totalitarisme réside dans le principe d'infailibilité du Parti et de son chef, assurant une domination dans tous les domaines de la société humaine et une fuite de la réalité vers une fiction légitimant le pouvoir tentaculaire du régime. Pour ce faire, il est primordial de détruire la personne morale, l'individualité et la subjectivité qui s'y rattache, la spontanéité, bref, de transformer la nature humaine en elle-même. En définitive, le totalitarisme « ... ne tend pas vers un règne despotique sur les hommes, mais vers un système dans lequel les hommes sont de trop »²³, selon un raisonnement logique poussé à l'extrême.

Le totalitarisme se constitue en opposition au monde environnant, sur la base d'une division dualiste du monde entre ceux qui détiennent la vérité et qui doivent détruire tous les autres, et ceux qui vivent dans l'erreur historique. En ce sens, le terme de totalité peut être compris comme l'exclusion de la particularité, et l'État totalitaire comme une organisation politique incapable d'assurer le rôle qui est dévolu à l'entité étatique dans son acception moderne, à savoir être le lieu de l'affrontement et de la résolution des divers opinions et intérêts en concurrence au sein des sociétés humaines²⁴. Cette incapacité à soutenir l'épreuve de la division sociale le mène obligatoirement à créer une société où la symbolisation du conflit

²² Philippe Raynaud et Stéphane Rials (dir. publ.), *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, PUF, 1996, p. 703.

²³ Arendt, *op. cit.*, p. 197.

²⁴ François Busnel et al, *Les mots du pouvoir Précis de vocabulaire*, coll. «Les mots», Paris, Vinci, 1995, p. 18.

fait défaut, où tout antagonisme et altérité sont étouffés d'office²⁵. Sa prétention à l'universel et à l'autosuffisance, sa volonté de fusionner l'État et la société et sa dénégation de toute division interne à la société soutiennent le projet du système totalitaire d'éradiquer la diversité humaine et ses potentialités créatrices et novatrices. Il s'agit véritablement de mettre un terme à l'histoire.

J'emploie le mot « totalitaire » dans son sens usuel, signifiant un système politique où tous les liens sociaux ont été entièrement remplacés par une organisation étatique et où par conséquent tous les groupes et tous les individus sont censés poursuivre les buts qui à la fois sont les buts de l'État et ont été définis par l'État. Autrement dit, un système totalitaire idéal consisterait dans la destruction complète de la société civile, alors que l'État et ses instruments organisateurs constitueraient la forme de vie sociale. Toutes les formes d'activité humaine – qu'elles soient économiques, intellectuelles, politiques ou culturelles – ne sont autorisées et imposées (la distinction entre ce qui est autorisé et ce qui est imposé tendant à disparaître) que dans la mesure où elles sont au service des buts de l'État (encore une fois tels qu'ils sont définis par l'État lui-même). Chaque individu (y compris les dirigeants eux-mêmes) est considéré comme la propriété de l'État.²⁶

L'individu, au sein du système totalitaire, est - selon Lyotard - à la fois le sujet, le destinataire et l'auteur supposé d'une narration unique imposée de l'extérieur par le Parti-État qui tente ainsi de saturer l'espace public et d'évacuer toute initiative, toute autonomie de la sphère privée. Pour Kolakowski, il s'agit d'un contrat social reposant sur un pragmatisme certain : la promesse de sécurité en échange de la soumission et du renoncement parfaits à la vie spirituelle personnelle²⁷.

²⁵ Raynaud et Rials (sous la dir.), *op. cit.*, p. 704.

²⁶ Kolakowski, *op. cit.*, p. 52.

²⁷ *Ibid.*, p. 13.

Afin de saisir cette évolution cruciale, il est nécessaire de comprendre le totalitarisme non pas comme la réussite du projet politique totalitaire, mais comme la pénétration de la culture totalitaire dans tous les aspects de la vie sociale²⁸. Comme l'a fait remarquer Hannah Arendt : « L'objectif pratique du mouvement totalitaire est d'encadrer autant de gens que possible dans son organisation, et de les mettre et de les maintenir en mouvement ; quant à l'objectif politique qui constituerait la fin du mouvement, il n'existe tout simplement pas. »²⁹. En effet, le totalitarisme, à long terme, n'est pas tant un projet politique que la volonté de maintenir une population sous la contrainte d'une fuite inexorable vers un avenir improbable.

Contrairement à un projet politique qui, peu importe sa projection dans le temps et la durée de son accomplissement, vise la réalisation d'objectifs précis et concrets, jamais le totalitarisme ne pourra être un fait accompli. Dans la mesure où ses buts changent sans préavis selon les impératifs du moment, où ces changements incessants ne sont possibles que sur la base de l'absence d'un horizon défini et réel, le totalitarisme ne peut être qu'un projet de destruction sociale et culturelle, sans aucune rationalité sous-jacente. La finalité du système totalitaire étant d'éradiquer la subjectivité propre à l'être humain en annihilant les conditions mêmes d'existence du sujet, s'ensuit logiquement la dévastation de tous les domaines de la vie sociale. Ainsi, en exerçant une emprise maximale sur l'individu, le totalitarisme en fait-il un rouage anonyme d'une machine sociale dégénérative, niant son statut d'acteur de la vie sociale.

Par conséquent, le système totalitaire - en tant que tentative de pénétration et de domination de tous les aspects de la vie sociale - redéfinit la relation entre raison et violence. La confusion volontaire entre force et vérité qui en découle, initiée par le langage officiel, permet de dédifférencier les institutions culturelles et sociales autonomes à travers les offensives idéologiques et linguistiques³⁰. En d'autres termes, la légitimation de la raison par la force, doublée de la surimpression de l'idéologie imposée par le pouvoir sur tous les domaines de la vie sociétale, engendrent la destruction des particularités propres à une société, et mènent à une uniformisation à même d'enrégimenter toute une population.

²⁸ Goldfarb, *op. cit.*, p. 26.

²⁹ Arendt, *op. cit.*, p. 50.

³⁰ Goldfarb, *op. cit.*, p. 60.

L'idéologie gaine le langage d'une rhétorique dont la rigidité et la vacuité le vident de son potentiel communicationnel. Les interactions entre individus, dès lors circonscrites dans le fond et dans leur forme, sont dépouillées de toute charge informationnelle. Simulacre linguistique, le langage totalitaire ne vise que la prescription de codes sociaux et conséquemment, l'encadrement des activités sociales dans les limites imparties par le système.

1.1.2- Transformations politiques au sein de l'Union soviétique et conséquences sur les régimes des pays satellites

La dictature personnelle qu'a exercée Staline sur la bureaucratie et la société soviétiques dès 1934, et l'ensemble des pays satellites d'Europe de l'Est dès 1945, donne la pleine mesure du renouveau qu'ont pu connaître non seulement l'URSS mais aussi les pays inféodés au régime soviétique suite à sa mort en 1953. Alors que le stalinisme a procédé à l'affaiblissement du Parti bolchévique en tant qu'organisation politique révolutionnaire et à la cristallisation des acquis socialistes, la déstalinisation amorcée par Khrouchtchev salue le retour d'un Parti puissant, mais davantage ouvert sur la société, au sein duquel le pouvoir n'est plus l'affaire d'un seul homme.

La période khrouchtchevienne aura ceci de particulier qu'elle sera à la fois un retour à la dictature collective de la bureaucratie sur la société, à l'image de celle prévalant avant 1934, et un bond en avant quant au projet de démocratisation du système soviétique. Pourtant, fidèle au Parti communiste, Khrouchtchev n'osera jamais aller jusqu'à la remise en question du monopole politique détenu par le Parti, mais engagera des réformes suffisamment importantes pour déstabiliser la dictature de la bureaucratie en URSS et affaiblir le joug des Partis communistes dans les pays satellites, ce qui provoquera sa chute en 1964 et amorcera le retour d'une direction conservatrice incarnée par Brejnev.

La mort de Staline en 1953 a un effet retentissant sur l'ensemble du bloc soviétique : les incertitudes sont nombreuses tant pour la classe politique que pour la population. L'instabilité de la politique soviétique post-stalinienne s'accompagne de changements dans les rapports de force au Kremlin³¹. S'il est clair aux yeux des membres du Parti qu'une nouvelle dictature personnelle n'est pas envisageable, le pouvoir tel que laissé par Staline pose problème. Béria, le chef de la police politique tant redouté, est rapidement éloigné du pouvoir puis éliminé³². Afin d'empêcher toute ambition personnelle de refaire surface, un pouvoir collégial est instauré; la démultiplication du nombre des acteurs politiques est ainsi garante de la restriction mutuelle des capacités d'action individuelles. Une troïka est alors formée par Khrouchtchev, Malenkov et Vorochilov, respectivement premier secrétaire, président du Conseil des ministres et président du Praesidium du Soviet suprême³³, inaugurant un pouvoir davantage équilibré entre le Parti et l'État, bien que Khrouchtchev cumulera les fonctions de premier secrétaire et de président du conseil des ministres, jusqu'à son éviction en 1964.

Pourtant, si aucune modification n'est apportée à la primauté du Parti sur la société – dans la plus pure tradition léniniste, il ne sera jamais question d'associer la société au pouvoir – Khrouchtchev souhaite tout de même établir de nouveaux rapports qui ne soient plus basés sur la violence, d'une part entre le pouvoir et la population soviétiques et d'autre part, entre le Centre et l'ensemble du camp socialiste. Dès 1953, avec les événements de Berlin Est, Khrouchtchev comprend que des changements substantiels doivent être apportés à l'intérieur même du camp socialiste afin d'apaiser les tensions sociales croissantes auxquelles font face les dirigeants d'Europe de l'Est³⁴. Une première étape sera d'assouplir la doctrine soviétique concernant l'alignement des pays satellites sur le modèle socialiste soviétique, en reconnaissant la pluralité des voies vers le socialisme. Voulant circonscrire l'évolution

³¹ Nicolas Werth, *Histoire de l'Union soviétique*, coll. «Thémis», Paris, PUF, 2001, p. 415.

³² Michel Laran et Jean-Louis Van Regemorter, *La Russie et l'ex-URSS de 1914 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996, p. 199.

³³ *Ibid.*, p. 198.

³⁴ François Fejtő, « De Budapest et Varsovie 1956 à Prague 1968 », in Pierre Kende et Krzysztof Pomain (dir. publ.), *1956 Varsovie Budapest La deuxième révolution d'octobre*, Du Seuil, 1978, p. 30.

politique et sociale des pays satellites dans les limites que pouvait accepter le régime soviétique, Khrouchtchev souhaitait des changements certes, mais limités et graduels³⁵.

Cette rationalisation du pouvoir s'inscrit dans le mouvement général de déstalinisation, qui culminera implicitement au cours du XXème Congrès du PCUS en 1956³⁶, et dont l'objet principal est la dénonciation au sein du Parti des abus commis sous couvert du culte de la personnalité de Staline. Sont révélés entre autres les nombreux procès fabriqués, la liquidation sporadique des cercles dirigeants des PC du camp socialiste, les épurations, les crimes et les déportations massives de certaines nationalités... Ce qui place les dirigeants d'Europe de l'Est dans l'embarras : étant pour la plupart au pouvoir sur décision de Staline, leur légitimité se trouve ébranlée par la remise en question de la politique stalinienne³⁷.

Khrouchtchev, qui entrevoyait la déstalinisation en terme de réorganisation des rapports entre le Centre et les partis communistes locaux, et non en tant que déclencheur de réformes à proprement parler démocratiques, doit faire face à un mécanisme de dégradation du pouvoir³⁸ difficile à maîtriser. La stabilité politique du camp socialiste s'en ressent inmanquablement. Or, le processus de déstalinisation est largement entamé et son encadrement, Khrouchtchev l'aura compris trop tard, impossible à maîtriser après des années de silence, de terreur et de mensonges érigés en dogmes. L'impulsion donnée à la réforme du système soviétique à travers la réhabilitation et la libéralisation dans les domaines politique, économique et culturel, va très vite entériner la désagrégation du système totalitaire. Alors que la direction soviétique croyait pouvoir procéder à des réformes du haut vers le bas, comme à son habitude, le cours des événements viendra inverser le mouvement.

En dénonçant les failles du bloc soviétique, le Centre n'a fait qu'accentuer la prise de conscience des populations de leur capacité à changer le fonctionnement du système³⁹, pour

³⁵ Jacques Lévesque, *L'URSS et sa politique internationale de Lénine à Gorbatchev*, Paris, Armand Colin, 1980, p. 179.

³⁶ Werth, *op. cit.*, p. 430-431.

³⁷ Lévesque, *op. cit.*, p. 176, et Laran et Van Regemorter, *op. cit.*, p. 117.

³⁸ Kolakowski, « Thèses sur l'espoir et le désespoir », in Z. Erard et G. M. Zygiel (dir. publ.), *La Pologne : une société en dissidence*, coll. « Cahiers libres », Paris, Maspero, 1978, p. 87.

³⁹ Christian Jelen. *Les normalisés*, Paris, Albin Michel, 1975, p. 156.

qui le fossé entre État et société, fiction officielle et réalité officieuse était désormais trop flagrant pour se contenter d'une amélioration restreinte de leurs conditions de vie et rester à l'écart des prises de décision. Après avoir vu leur histoire systématiquement défigurée depuis la prise du pouvoir du Parti communiste dans leurs pays respectifs dès 1945, les citoyens d'Europe de l'Est procèdent à un questionnement légitime de leur passé, de la terreur exercée par le biais des procès montés de toutes pièces, de l'instrumentalisation du mensonge. Ils verront, à travers la nouvelle acceptation du pluralisme socialiste, l'opportunité de rejeter la règle du « centralisme démocratique »⁴⁰ et de se prononcer en faveur d'un réel réaménagement du socialisme soviétique en un socialisme démocratique. En effet, sans rechercher un renversement de la situation politique, elles souhaitent une transformation ordonnée et légale des modalités du système, bref, des réformes pour pallier à l'impopularité flagrante des régimes populaires.

En réponse à la création du pacte de l'Atlantique Nord (OTAN) par les puissances occidentales en 1949, le pouvoir soviétique avait mis en place le pacte de Varsovie en 1955⁴¹, prévoyant un commandement militaire conjoint des États membres sous la férule de Moscou qui, outre l'URSS, comptait la République démocratique allemande, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Bulgarie et l'Albanie (qui s'en retirera en 1968). Si le pacte de Varsovie avait pour ambition première de modifier les rapports Est-Ouest, il n'en demeure pas moins qu'il aura une réelle utilité au niveau des rapports internes au camp socialiste. D'abord entrevu comme un organe de prise de décision dans un cadre institutionnel multilatéral sous Khrouchtchev⁴², le pacte de Varsovie deviendra un outil privilégié par Moscou pour imposer l'unité du camp socialiste dans les périodes de crises, entre autres en légalisant le stationnement de troupes soviétiques en Europe de l'Est.

Deux crises déclenchent définitivement l'érosion du communisme totalitaire. En juin 1956, une grève spontanée éclate dans une usine de Poznan, au nord de la Pologne, et dégénère en

⁴⁰ *Ibid.*, p. 68.

⁴¹ Werth, *op. cit.*, p. 428.

⁴² Lévesque, *op. cit.*, p. 167.

s'étendant à toute la ville⁴³. De nombreux intellectuels du Parti, désabusés par les révélations du XXème Congrès, appuient le mouvement et y trouvent une légitimité à même de renforcer leur position au sein du Parti. La polarisation de la situation politique nationale mène à la scission de la direction entre conservateurs et réformistes. Gomulka, qui avait été exclu du PC polonais en 1948 par les éléments stalinistes en raison de sa volonté d'instaurer une voie polonaise vers le socialisme, voit son statut rétabli et reprend la tête du Parti en tant que premier secrétaire⁴⁴. Jouissant d'une popularité sans précédent en regard de son passé et de ses convictions politiques, il compte aussi sur le nationalisme anti-russe pour mobiliser la population autour de son programme.

Cependant, une délégation de la direction soviétique - dont Khrouchtchev et Molotov font partie - inquiète de constater le déroulement des événements, décide de se rendre à Varsovie, secondée de troupes soviétiques stationnées sur le territoire polonais, afin d'écarter Gomulka du pouvoir, ou du moins, de laminer son programme, sans succès⁴⁵. La délégation partie, Gomulka répond aux attentes de la population en promulguant son programme qui touche tout à la fois à la décollectivisation de l'agriculture, à la légalisation des conseils ouvriers, à l'abandon de la priorité absolue à l'industrie lourde et surtout, à la normalisation des rapports entre l'État et l'Église⁴⁶. Toutefois, le recul pris par rapport au modèle socialiste soviétique n'empêche pas Gomulka de réitérer le maintien de l'alliance entre la Pologne et l'URSS, bien qu'une telle alliance soit désormais placée sous le sceau de l'égalité. La direction soviétique, indécise, décide tout de même de retirer les troupes stationnées en périphérie de Varsovie, d'autant plus que l'insurrection hongroise est désormais au centre des préoccupations de Moscou.

La crise hongroise d'octobre 1956 trouve ses racines en partie dans les changements de rapports de force survenus au Kremlin en 1953. Malenkov, alors ministre des Affaires étrangères, force Rakosi, fidèle stalinien, à démissionner du poste de premier ministre et le

⁴³ Fernando Claudin, *L'opposition dans les pays du « socialisme réel »*, coll. «Recherches politiques», Paris, PUF, 1983, p. 183.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 184.

⁴⁵ Werth, *op. cit.*, p. 436.

⁴⁶ Lévesque, *op. cit.*, p. 179-180.

remplace par Imre Nagy, partisan d'une politique libérale⁴⁷. Tandis que Nagy s'efforce d'instaurer des mesures de libéralisation nécessaires suite à la mort de Staline – rétablissement de la « légalité socialiste », changement d'orientation économique, décollectivisation⁴⁸ - Malenkov tombe en disgrâce et Nagy se fait évincer du Politburo et du Parti⁴⁹. Mais il est trop tard pour interrompre les réformes entreprises par Nagy, qui reçoivent un large support populaire, et Khrouchchev tente d'apaiser la situation en écartant Rakosi des fonctions de Premier secrétaire du Parti. Fortement influencée par les événements polonais et le retour au pouvoir de Gomulka, la dégradation de la situation nationale mène à d'importantes manifestations à Budapest les 22 et 23 octobre⁵⁰.

Les autorités, incapables de juguler l'effervescence sociale, font appel à l'armée soviétique qui intervient rapidement. Nagy est rappelé d'urgence à la tête de l'État mais n'est plus en mesure de mettre un terme à la déliquescence de l'autorité et des structures du pouvoir. Les éléments dirigeants se polarisent et les réformistes adhèrent aux comités révolutionnaires, ce qui force Nagy à jouer l'intermédiaire entre Moscou et les partisans radicaux. Pour éviter une explosion de la situation, la direction soviétique déclare vouloir revoir ses relations avec les démocraties populaires dans le cadre d'une pleine égalité⁵¹, mais l'État hongrois finit par accéder aux demandes des comités révolutionnaires en décrétant le rétablissement de la pluralité des partis politiques, le retrait du pays du pacte de Varsovie et la proclamation de sa neutralité⁵².

Cette remise en cause explicite de l'appartenance de la Hongrie au camp socialiste déclenche la seconde intervention soviétique, qui mettra définitivement fin à l'insurrection hongroise le 4 novembre 1956⁵³. Alors que le PC polonais avait su tout à la fois mobiliser la population

⁴⁷ Claudin, *op. cit.*, p. 187.

⁴⁸ Jelen, *op. cit.*, p. 51-52.

⁴⁹ François Fejtő, « De Budapest et Varsovie 1956 à Prague 1968 », in Pierre Kende et Krzysztof Pomian (dir. publ.), *op. cit.*, p. 31.

⁵⁰ François Fejtő, *Budapest, l'insurrection : La première révolution anti-totalitaire*, Paris, Complexe, 1981, p. 29-41.

⁵¹ Lévesque, *op. cit.*, p. 181.

⁵² *Idem.*

⁵³ Werth, *op. cit.*, p. 437.

contre l'Union soviétique et canaliser la crise populaire, le contrôle du processus de déstalinisation avait totalement échappé au PC hongrois, au point où celui-ci avait eu recours aux troupes soviétiques afin de rétablir l'ordre. Le fait que la Hongrie soit allée au-delà du processus des réformes amorcé par la Pologne, en remettant en cause à la fois le monopole du pouvoir par le Parti communiste et la poursuite des relations entre l'URSS et la Hongrie, provoqua une réaction d'autopréservation du camp socialiste par la direction soviétique⁵⁴.

En 1964, Khrouchtchev se voit contraint de démissionner suite à ses échecs en matière de politique étrangère et à une libéralisation du système soviétique jugée excessive et dangereuse par son entourage⁵⁵. Brejnev prend sa succession et donne le ton : priorité est donnée aux problèmes économiques, sur fond d'un retour à une ligne politique conservatrice⁵⁶. À Moscou, l'urgence de mettre fin au processus de désintégration du camp socialiste se faisait sentir depuis le dérapage des événements hongrois et polonais de 1956. Non seulement le contrôle du Centre vis-à-vis des différents organes communistes satellites s'accroît, afin d'éviter que ceux-ci finissent par s'identifier à la société revendicatrice, mais Brejnev n'hésitera pas à ériger le pacte de Varsovie en véritable garde-fou en permettant à l'URSS et aux membres signataires du pacte d'intervenir militairement dès qu'un des pays membres se fait le théâtre de la moindre tentative de réforme démocratique. Cette volonté de resserrer les rangs du camp socialiste⁵⁷ passait nécessairement par le maintien du rôle dirigeant des partis communistes locaux tels que constitués par Moscou et par la rupture du dialogue amorcé entre l'État et la société, qui avait menacé de transfigurer le bloc communiste en social-démocraties nationales⁵⁸.

⁵⁴ Claudin, *op. cit.*, p. 183, 185, 195-196.

⁵⁵ Voir à ce propos Pierre Daix, *L'avènement de la Nomenklatura La chute de Khrouchtchev*, coll. «La mémoire du siècle», Paris, Éd. Complexe, 1982, p. 83-107.

⁵⁶ Nicolas Werth, *op. cit.*, p. 475-476.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 234.

⁵⁸ Fejtő, *op. cit.*, p. 177-178.

Pourtant, la nouvelle direction soviétique ne sera pas en mesure d'étouffer le vent de libéralisation et de démocratisation qui souffle sur la Tchécoslovaquie dès 1962⁵⁹, culminant avec le Printemps de Prague en 1968⁶⁰. Lorsque, début janvier 1968, le PC tchécoslovaque prend la décision de séparer les fonctions de chef du Parti et d'État, Dubcek accède au poste de premier secrétaire, succédant à Novotny⁶¹. S'engageant à donner au communisme un « visage humain », celui-ci souhaite amorcer la démocratisation de la société tchécoslovaque. Cependant, fort des expériences polonaise et hongroise, le Parti tient non seulement à initier les réformes, mais aussi à les encadrer de près, de manière à rassurer le pouvoir soviétique. Réaffirmant sa loyauté à l'égard de l'URSS et du pacte de Varsovie, la direction tchécoslovaque pense assurer ses arrières, mais cela n'empêche pas le Kremlin et les pays satellites de craindre pour la stabilité du camp socialiste.

Le désir d'immobilisme qui prévaut au sein du bloc depuis le retour d'une politique conservatrice à Moscou laisse peu de place aux initiatives d'émancipation et de démocratisation, pourtant fortement encadrées par le Parti. La population tchécoslovaque répond plus que favorablement au mouvement de libéralisation du pays; un dynamisme sans précédent s'empare des sphères sociale et culturelle : la censure disparaît graduellement, la liberté d'expression recouvrée laisse émerger une pléthore de points de vue divergents, un renouveau artistique met à mal le paradigme du socialisme réel. Inquiets, les membres du pacte de Varsovie lancent un avertissement à la Tchécoslovaquie au mois de juillet⁶².

Afin de désamorcer les tensions, Dubcek rencontre Brejnev et participe au sommet du pacte en août, ce qui ne fera que différer l'invasion du territoire tchécoslovaque par les troupes du pacte, dans la nuit du 20 août⁶³. Tandis que la population résiste pacifiquement, Dubcek, prisonnier en URSS, est obligé de céder aux demandes soviétiques de « renforcement du socialisme ». Mais les manifestations se poursuivent en Tchécoslovaquie et Dubcek demeure

⁵⁹ Antonin J. Liehm, *Socialisme à visage humain*, coll. «Cahiers de l'Est», Paris, Albatros, 1977, p. 25, et Claudin, *op. cit.*, 220.

⁶⁰ Voir à ce sujet le très intéressant ouvrage de François Fejtö et Jacques Rupnik (dir. publ.), *Le Printemps tchécoslovaque 1968*, coll. «Transcultures», Paris, Complexe, 1999, traitant de la polysémie de l'événement.

⁶¹ Claudin, *op. cit.*, p. 225.

⁶² Werth, *op. cit.*, p. 516.

⁶³ *Idem.*

réticent à normaliser le pays; démis de ses fonctions, il est remplacé par Husak en avril 1969. Un an après l'intervention du pacte, le nouveau premier secrétaire donne l'ordre à l'armée tchécoslovaque de réprimer les manifestations antisoviétiques de plus en plus virulentes.

La Pologne connaîtra une autre crise majeure en 1980-1981, alors que le pays est aux prises avec de profonds et récurrents problèmes économiques et sociaux. D'importantes manifestations ouvrières dans la ville de Gdansk permettront aux grévistes de négocier avec le pouvoir et d'obtenir, outre une augmentation salariale, la reconnaissance du droit de grève et la constitution de syndicats indépendants. Quand, en septembre, une union de syndicats libres fonde *Solidarnosc*, présidé par Walesa, l'Union soviétique fait pression sur le gouvernement polonais afin que la libéralisation du pays prenne fin. En février 1981, le général Jaruzelski, fidèle à Moscou, prend la tête du gouvernement et instaure en décembre l'état d'urgence, qui durera un an et mettra à mal les acquis de l'été 1980⁶⁴.

Les évènements qu'ont connu la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie ont ceci en commun⁶⁵ qu'ils résultent tous « [...] d'une crise sociale profonde qui se développe dans un État socialiste et qui met aux prises non seulement les dirigeants, mais l'ensemble de la société de cet État, ce qui entraîne ses dirigeants dans un processus de confrontation avec l'URSS. »⁶⁶. Alors que les revendications initiales étaient d'ordre économique, elles feront rapidement place à des exigences de libéralisation et de démocratisation visant les bases centralisatrices du pouvoir⁶⁷ mais non le socialisme en tant que tel.

Or, ces tentatives de sortir du carcan totalitaire, en ébranlant définitivement le mythe du Parti dans sa représentation de la classe ouvrière et dans sa légitimité politique⁶⁸, contestent l'existence même du camp socialiste, et viennent directement déstabiliser le monolithisme et

⁶⁴ Werth, *op. cit.*, p. 519.

⁶⁵ Voir à ce propos François Fejtő, « De Budapest et Varsovie 1956 à Prague 1968 », in Pierre Kende et Krzysztof Pomain (dir. publ.), *op. cit.*, p. 38-39 et Agnès Heller, « Le printemps de Prague et les luttes pour l'émancipation des pays de l'Est », in Zdenek Mlynar et Jiri Pelikan (dir. publ.), *Budapest, Prague, Varsovie Le printemps de Prague quinze ans après*, Paris, La découverte/ Maspero, 1983, p. 185.

⁶⁶ Lévesque, *op. cit.*, p. 349.

⁶⁷ Jelen, *op. cit.*, p. 66.

⁶⁸ Fejtő, *op. cit.*, p. 179.

la légitimité de l'Union soviétique. La direction soviétique ne pouvait tolérer l'idée que les organes communistes s'identifient à la société et qu'émerge une société civile indépendante de l'État, et encore moins que les pratiques et la nature des partis lui étant inféodés se transforment. Le dogme marxiste-léniniste était explicite : au seul Parti revenait la prérogative d'initier des réformes, quant à la société, elle n'était que le produit de l'État.

1.1.3- La « normalisation » ou le rétablissement de l'ordre

Face au spectre de désintégration du camp socialiste, provoquée par une déstalinisation aux conséquences à la fois sous-estimées et à peine anticipées, le pouvoir soviétique a instauré un processus de « normalisation » - c'est-à-dire le rétablissement de l'ordre⁶⁹ - dès que les soulèvements populaires survenus en Hongrie et en Tchécoslovaquie furent réprimés par l'armée soviétique. La Pologne constitue une exception dans la mesure où Gomulka établit de lui-même la normalisation peu de temps après avoir tenu tête à Moscou en 1956. Jaruzelski en fera de même en 1981 afin d'éviter toute intervention soviétique.

La normalisation, en tant qu'intégration protectrice du système politique et économique des pays satellites au système soviétique⁷⁰, visait en premier lieu la reconstruction de la pyramide du pouvoir⁷¹ en Europe de l'Est. Il fallait tout d'abord reconstituer l'appareil communiste, maillon principal du système totalitaire, dont le rôle dirigeant avait été gravement affaibli par ses propres membres et la démocratisation de la vie politique : « Les nouveaux organes consolidés n'eurent à choisir qu'entre deux alternatives : ou bien supprimer la base et en créer une nouvelle, comme en Hongrie en 1956; ou bien la décimer d'une manière radicale et rétablir l'ordre au sein des militants restants. »⁷². Une telle démarche nécessitait une

⁶⁹ Milan Simecka y a consacré un ouvrage : *Le rétablissement de l'ordre Contribution à la typologie du socialisme réel*, coll. « Cahiers libres », Paris, François Maspero, 1979, 208 pages.

⁷⁰ Pierre Daix, « Préface », in Christian Jelen, *op. cit.*, p. 19.

⁷¹ Jelen, *op. cit.*, p. 81.

⁷² Simecka, *op. cit.*, p. 40.

rééducation des membres du Parti, un renforcement de la discipline et une cohésion à l'intérieur des Partis que seule l'omnipotence soviétique pouvait imposer.

Une fois les organes du Parti recomposés sur la base d'une loyauté indéfectible vis-à-vis de Moscou, la priorité était donnée au rétablissement du contrôle du Parti sur la structure d'État et sur la société. Pour ce faire, l'outil privilégié demeurait la police d'État afin de noyauter les organisations de masse et la société, réinstaurer la toute-puissance du Parti dans toutes les sphères sociales, de l'appareil judiciaire aux manifestations de la vie publique. La consolidation des régimes socialistes passait par la disparition des nouvelles formes de vie sociale expérimentées lors des brèves périodes de démocratisation. L'unité sociétale devant refléter l'unité retrouvée du Parti, la diversité sociale redevenait impensable, les conflits entre État et société impossibles.

Le rétablissement de l'ordre s'est ainsi fait en trois étapes : restauration des bases de la dictature, consolidation du régime, normalisation et perpétuation du système⁷³. Et pour qu'un tel système demeure après avoir été ébranlé jusque dans ses fondations, il fallait revenir aux méthodes jusqu'alors éprouvées : répression des intellectuels, durcissement idéologique, austérité sociale. Après que les populations aient connu l'espoir de voir leurs pays s'émanciper du bloc communiste et emprunter une voie politique, économique et culturelle leur étant propre, les organes communistes reconsolidés encourageaient l'évolution des esprits vers le découragement, la désillusion, la résignation et l'impuissance.

Le rétablissement de l'ordre était porteur d'un message implicite : aucune suite ne serait donnée à la déstalinisation, aucune démocratisation n'était plus envisagée, et le socialisme soviétique subsisterait tel qu'il avait toujours été⁷⁴. Et à la capitulation allait bientôt se greffer l'amnésie, que visait la normalisation en faisant vivre les hommes au jour le jour⁷⁵, sur la base de la valorisation des intérêts personnels, de la consommation, du retranchement des individus dans la sphère privée.

⁷³ Fejtő, *op. cit.*, p. 162-173.

⁷⁴ Alexandre Smolar, « Préface », in Z. Erard et G. M. Zygiel (dir. publ.), *op. cit.*, p. 16.

⁷⁵ Jelen, *op. cit.*, p. 181.

1.2- L'évolution vers un système post-totalitaire

Lorsque le système totalitaire est mis sur orbite, ses rouages rodés, et que seule subsiste la question de son autoconservation, il y a glissement du totalitarisme vers une nouvelle forme politique, se rapprochant de l'autoritarisme, et que plusieurs s'accordent à nommer post-totalitarisme. Terme qui pour certains s'applique au système totalitaire poursuivi par de nouveaux moyens⁷⁶. Ce système politique subit trois évolutions majeures par rapport au totalitarisme : à la mobilisation-politisation obligatoire des masses succède un apolitisme passif fortement encouragé par le Parti ; la soumission de la population est davantage due à des pressions socio-économiques qu'à une répression à proprement parler d'ordre physique; enfin, il n'est plus question d'éliminer les pensées hérétiques et les comportements déviationnistes, mais bien de les prévenir et d'étouffer leurs conditions d'émergence même - une sorte d'autodiscipline et d'autocensure insidieuses. L'évolution du système soviétique dans le temps démontre non seulement que les régimes totalitaires d'Europe de l'Est ne revêtent pas une forme monolithique et rigide, mais aussi l'impossibilité d'un totalitarisme complètement achevé⁷⁷. D'où la capacité du projet antipolitique à émerger au sein de sociétés pourtant fortement « totalisées ».

⁷⁶ André Glucksmann, « Devant le bien et le mal », in Petr Fidelius, *L'esprit post-totalitaire*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1986, p. 8.

⁷⁷ Kolakowski, « Le totalitarisme et le mensonge », dans Enzo Traverso (dir. publ.), *op. cit.*, p. 659.

1.2.1- Perpétuation de la relation entre force et vérité

L'évolution du totalitarisme vers un système post-totalitaire ne doit pas être perçue comme une rupture dans la nature du pouvoir politique soviétique mais plutôt comme la transformation inexorable de ses pratiques. En pleine crise de l'identité idéologique des régimes communistes⁷⁸, de nouveaux mécanismes de pouvoir sont mis en place, bien que l'idéologie demeure l'unique lieu discursif commun à l'État et à la société. Toutefois, l'idéologie, en tant que rapport déformé au réel⁷⁹, est soumise à certaines conditions d'existence, à savoir d'une part la cohérence du système théorique dont elle est l'épicentre et d'autre part, les moyens techniques à même de réaliser ce système⁸⁰.

Or, si la cohérence et la réalisation du marxisme-léninisme ont tant bien que mal résisté aux nombreuses palinodies politiques du régime soviétique, l'idéologie socialiste, en tant que vecteur holiste entre État et société, a partiellement échoué dans ses prétentions de bâtir un nouvel ordre et d'engendrer « l'homme nouveau ». Pourtant, si les fondements idéologiques du système soviétique ont perdu leur portée mobilisatrice, ils ne peuvent être révisés sans ébranler l'ensemble des régimes socialistes.

Un parti qui exerce un pouvoir despotique ne peut renoncer à l'idéologie qui justifie ce pouvoir et qui demeure, en l'absence d'élections libres et de participation démocratique, sa seule base de légitimité. Dans ce système de domination, l'idéologie est absolument indispensable, peu importe combien y croient et à quel degré, et elle le reste même si le désabusement touche aussi bien la nomenklatura que la population. En effet, les gouvernants ne peuvent pas se permettre d'exprimer les principes réels et notoires de leur politique sans risquer l'effondrement complet du régime. L'idéologie d'État à laquelle personne ne croit doit être obligatoire pour tous, sinon c'est tout l'édifice de l'État qui s'écroulerait⁸¹.

⁷⁸ Pomian, *op. cit.*, p. 22.

⁷⁹ Raynaud et Rials (dir. publ.), *op. cit.*, p. 340.

⁸⁰ François Busnel et al, *op. cit.*, p. 131.

⁸¹ Kolakowski, *op. cit.*, p.58.

L'idéologie, foncièrement normative dans sa relation aux critères de véracité et de falsification, démultiplie ainsi les lieux du pouvoir post-totalitaire en subordonnant la vérité à la force, aux impératifs de cohérence du système de production d'idées et de représentations légitimant le régime soviétique. Le sens est toujours tributaire des intérêts sans cesse changeants du pouvoir, et seule cette confusion volontairement entretenue entre force et vérité permet au pouvoir post-totalitaire de se maintenir. Artefact⁸² institutionnalisé, pérennisé, hermétique à toute évolution théorique, ne pouvant qu'agir sur la représentation de la réalité, l'idéologie tente d'opérer une symétrie entre la réalité et sa représentation souhaitée. La finalité n'étant plus d'évincer une réalité dont les termes ne correspondent pas nécessairement aux prémisses idéologiques, mais de rendre indistinctes réalité et fiction.

Il est intéressant de mentionner que Goldfarb entrevoit l'évolution des régimes communistes des pays de l'Est suivant trois phases. La première est celle du totalitarisme s'appuyant sur l'usage constant de la terreur et la mobilisation politique des masses. La seconde est celle du totalitarisme fondé sur l'absence de terreur⁸³ et légitimé par l'incrédulité ; en découle une culture post-totalitaire initiée par la dissidence, dont le but est la reconquête de la sphère publique, de l'expression et des actions libres⁸⁴. La dernière, enfin, est caractérisée par la volonté, de la part des autorités, de récupérer le mouvement post-totalitaire à son avantage afin de perpétuer le statu quo social. Ainsi, la deuxième phase en tant que telle n'est pas qualifiée de post-totalitaire dans la mesure où la violence définit encore la vérité et la force surpasse toujours le sens⁸⁵, bien que la relation existant entre les sphères politique, sociale et culturelle diffère de la première phase. L'échec, donc, du « totalitarisme pratique » ne change rien au fait que les structures totalitaires perdurent et ce, à travers le changement de l'objet totalitaire⁸⁶.

⁸² Alain Besançon, *Présent soviétique et passé russe*, coll. «Pluriel», Paris, Hachette, 1980, p. 127.

⁸³ Selon les propos mêmes de Goldfarb, qui fait référence au post-stalinisme non pas en terme de terreur ciblée mais d'une absence de terreur : « In the second phase of totalitarianism, so-called post-Stalinism, the terror subsided. » (*Beyond Glasnost: The Post-Totalitarian Mind*, p. 182) et « The shift from totalitarianism in the era of Stalin to totalitarianism without terror involved both substantial change and continuity. » (*Ibid.*, p. 183).

⁸⁴ Goldfarb, *op. cit.*, p. 25.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 37.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 11.

1.2.2- Nouvelles conditions de légitimation du régime

Après l'adhésion fervente, le fanatisme et l'enthousiasme révolutionnaire exigés des masses sous le totalitarisme, le post-totalitarisme se prévaut d'un apolitisme généralisé : indifférence de la population face aux acteurs et actions politiques, désintérêt de la chose publique, repli sur la sphère privée. L'endoctrinement n'ayant plus la même portée sur une population rendue amorphe, le Parti s'accommode de la société telle qu'elle est devenue, à mi-chemin entre un atavisme récalcitrant et des apparences « d'homme nouveau » : « Désormais, le pouvoir se contente de gérer le quotidien, plutôt que mobiliser et d'impulser, de maintenir le statu quo social, économique, idéologique dans un monde et une société qui changent. »⁸⁷.

Si l'idéologie demeure le pilier du système, dans la mesure où elle seule légitime le Parti, elle n'exerce plus son rôle de fondatrice-créatrice de nouvelles valeurs⁸⁸. Le Parti n'affiche plus l'intention de fondre la société dans l'État mais cherche au contraire à isoler davantage celui-ci face à la société, afin de se préserver de certaines demandes jugées déstabilisatrices pouvant émaner des masses⁸⁹. Si l'adhésion à l'idéologie n'est plus exigée sous le post-totalitarisme, l'hypocrisie, le mensonge institutionnalisé et la double pensée - issus du renversement des valeurs initié par l'idéologie totalitaire - y ont pris le relais⁹⁰ pour assurer la cohésion d'une société créée à même une fiction qui se fissure avec le temps.

La terreur indiscriminée a fait place à une répression sélective, ne visant plus que les opposants au régime, réels et actifs. La terreur physique (violence directe, purges) s'est muée en pressions socio-économiques, particulièrement efficaces dans un système où l'État contrôle tous les secteurs dans lesquels évoluent les individus - social, économique, académique, culturel. L'incarcération et la terreur psychologique sont encore courantes mais ne sont exercées qu'à l'encontre d'opposants déclarés et « récidivistes ». La seule expectative

⁸⁷ Werth, « Totalitarisme ou révisionnisme? L'histoire soviétique, une histoire en chantier », in Enzo Traverso (dir. publ.), *op. cit.*, p. 895.

⁸⁸ Hermet et al, *op. cit.*, p. 238.

⁸⁹ *Idem.*

⁹⁰ Orsoni, *op. cit.*, p. 9.

d'une précarité économique dans un système où l'État est le seul et unique employeur est généralement suffisante pour dissuader toute volonté contestataire.

Si l'objectif initial du Parti n'a pas changé, à savoir son emprise sur les esprits, ses méthodes pour y parvenir ont cependant évolué. À travers la saturation de l'espace public, du discours ambiant, de l'information disponible, l'État cherche avant tout à faire avorter tout raisonnement autonome, toute faculté de réflexion individuelle et la formation d'un esprit le moins critique. Le système post-totalitaire vise, par le truchement de l'infantilisation et de la déresponsabilisation de la population, la passivité, l'apathie des individus, qui finissent par désapprendre le questionnement⁹¹. La doctrine ne s'empare pas des consciences, mais laisse sans voix les individus - privés d'informations indépendantes, découragés dans leur tentative de penser le monde autrement qu'à travers des dichotomies purement stériles - en détruisant ainsi partiellement leur existence sociale. Pour ce faire, un changement substantiel s'est produit au niveau linguistique.

En effet, alors que le langage totalitaire rendait impossible l'exercice d'une pensée individuelle *en traquant les pensées criminelles*, le langage post-totalitaire, pour sa part, empêche l'exercice d'une telle pensée *en éliminant les conditions de toute pensée*⁹². Alors que l'individu se voyait interdit de penser autrement, il se trouve à présent dans une situation où penser autrement mobilise beaucoup plus de temps et d'efforts, faute de références extérieures et en présence d'une mémoire collective laminée.

Ainsi, pour Vaclav Havel, le post-totalitarisme est un système dans lequel l'idéologie s'est non seulement substituée à la réalité comme référent du pouvoir⁹³ mais qui sert aussi à dissimuler les tensions entre les prétentions du système (créer un homme nouveau à partir d'un projet politique théorique) et les intentions de la vie (besoin de l'individu de vivre en harmonie avec lui-même, de se soustraire à l'humiliation et au contrôle extérieur, de s'exprimer librement, de voir ses droits juridiques garantis, de laisser libre cours à sa

⁹¹ Glucksmann, *op. cit.*, p. 18.

⁹² *Ibid.*, p. 12.

⁹³ Havel, *op. cit.*, p. 79.

créativité...)⁹⁴. Dans cette perspective, l'individu n'est pas obligé de croire aux intentions du système, mais doit simuler son adhésion ou se terrer dans le silence. Le post-totalitarisme est donc caractérisé par l'obsession du pouvoir de tout réglementer, en pratiquant une violence insidieuse à l'endroit de la société, qui l'exerce à son tour contre elle-même, en acceptant les prémisses du système.

Bien que la relation entre force et vérité instaurée dans le système totalitaire mis en place par les régimes inféodés à l'Union soviétique demeure sous le système post-totalitaire, le passage d'un totalitarisme fondé sur la terreur à un totalitarisme exerçant une terreur ciblée nécessite forcément l'émergence de nouvelles conditions de légitimation, à savoir le cynisme et l'incrédulité⁹⁵. L'utilisation de la vérité comme mécanisme d'oppression sociale, grâce à la manipulation des pratiques discursives, fonde les rapports sociaux à la fois sur la double pensée⁹⁶ et le mensonge institutionnalisé. Ce conditionnement social encourage l'adoption d'une attitude cynique systématique, en plus d'une méfiance constante vis-à-vis de tout ce qui provient du pouvoir. Ainsi, la rupture entre pouvoir et savoir entraîne inévitablement la délégitimation des autorités aux yeux d'une population⁹⁷ dont le scepticisme génère une indifférence généralisée qui sert insidieusement le régime, en permettant à ce dernier de se maintenir au pouvoir.

Le mensonge institutionnalisé remplit deux objectifs établis par l'État, dont la plus grande crainte est la perte du monopole de sa puissance. En basant les codes éthiques sociaux sur le mensonge, le pouvoir politique sait pertinemment que celui-ci ne peut être qu'encouragé par tous et ainsi entraîner une dévalorisation collective de la vérité comme telle⁹⁸. Le régime entraîne ainsi la population à se désintéresser de la vérité comme valeur morale et crée une ambivalence malsaine entre réalité et illusion, en affaiblissant toute détermination à préserver une vérité connue. En second lieu, le mensonge utilitaire conditionne spécifiquement le

⁹⁴ *Ibid.*, p. 102.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 90.

⁹⁶ Voir Czeslaw Milosz, *La pensée captive : Essai sur les logocraties populaires*, coll. «Les Essais», Paris, Éditions Gallimard, 1953.

⁹⁷ Zygmunt Bauman, *Legislators and Interpreters: On Modernity, Post-modernity and Intellectuals*, New York, Cornell University Press, 1987, p. 84 et 95.

⁹⁸ Fidelius, *op. cit.*, p. 24.

comportement du citoyen afin qu'il perde toute pensée critique effective. L'individu est tout à fait conscient que l'État se joue de lui en permanence et il riposte en le trompant de la même manière. Cependant, sa résistance se réduit à la dénégation de la réalité produite par le pouvoir, elle tombe dans la contradiction systématique mais se développe rarement au-delà pour atteindre un discours critique⁹⁹. Dans la mesure où l'individu résiste à la propagande du pouvoir – sans pour autant nécessairement conserver un esprit critique vis-à-vis du régime – il est exposé à une pensée duale, celle de « l'âme adaptée »¹⁰⁰, et celle, privée, qui s'oppose à la première. Cette double pensée établit ainsi une dichotomie perverse au niveau moral : tandis que dans la sphère publique le mensonge devient une norme récompensée, l'individu tente d'y résister à travers une auto-défense dans la sphère privée, bien qu'une telle pratique du mensonge ait une influence fatale sur la morale en général¹⁰¹.

1.2.3- Le système post-totalitaire en tant que condition d'émergence du projet antipolitique

Comment expliquer l'émergence du projet antipolitique, justement au sein de sociétés où l'État se veut l'unique référent politique, embrasse tous les domaines de la vie sociale, impose le mensonge comme vecteur social ? Il est évident que la transformation des sociétés socialistes suite à la « normalisation » est primordiale afin de comprendre le contexte particulier dans le lequel le projet antipolitique s'est manifesté. Les changements - politique, économique, culturel, démographique - survenus en Europe de l'Est suite aux événements hongrois, polonais et tchécoslovaque ont permis la constitution de mouvements sociaux qui, de par leur dynamique et malgré un durcissement idéologique généralisé, ont graduellement altéré les structures étatiques et les rapports entre État et société¹⁰².

⁹⁹ *Ibid.*, p. 29.

¹⁰⁰ Sujet développé par Milosz dans *La pensée captive Essai sur les logocraties populaires*.

¹⁰¹ Simecka, *op. cit.*, p. 143.

¹⁰² Fejtö, *op. cit.*, p. 178.

L'évolution du système totalitaire vers une phase post-totalitaire, dans laquelle les conditions d'existence de l'individu ne sont plus mises à mal mais niées, semble être une condition *sine qua non* de la manifestation des prémisses du projet antipolitique. Il est un moment où la « culpabilité par association », par laquelle l'individu coopère avec un pouvoir criminel et se transforme *de facto* en complice, devient caduque. Le jour où, pour une raison quelconque et non préméditée, l'individu refuse de vivre plus longtemps dans le mensonge et l'hypocrisie, le jour où sa survie passe nécessairement par la « vie dans la vérité » selon les mots de Vaclav Havel, ce jour-là, sa culpabilité tombe et il se retrouve - de par la vision dualiste du Parti-État - dans le camp des opposants.

Ils ne se font plus d'illusions quant au caractère progressiste du pouvoir et aux réformes qu'il entreprendrait de bon gré. Ils ne fondent plus aucun espoir dans l'évolution positive de l'État. Cette fois-ci, leur regard est tourné vers la société et c'est en elle qu'ils fondent leurs espoirs, en sa faculté de se défendre et de s'organiser [...]. L'alternative qui importe aujourd'hui, la bataille véritable se jouent entre les partisans de la liberté et de la démocratie et les partisans d'un système où l'homme n'est qu'engrais de l'histoire.¹⁰³

La « politisation » totale à laquelle aspire le pouvoir post-totalitaire, comprise comme l'expansion de l'application politique de la vérité officielle dans toutes les sphères de l'existence humaine, et surtout, son irruption dans la vie privée de tout un chacun¹⁰⁴, génère une résistance individuelle, sinon collective, sans précédent. En effet, avec l'avènement de la société de consommation et l'extension de la culture totalitaire à travers l'extrapolation et la projection de la structure interne du pouvoir¹⁰⁵, le post-totalitarisme adopte une forme plus souple et subtile afin d'investir de manière systématique les derniers retranchements de l'individu.

¹⁰³ Smolar, « Préface », *op. cit.*, p. 16.

¹⁰⁴ Goldfarb, *op. cit.*, p. 59.

¹⁰⁵ Mlynar, cité dans Jacques Rupnick, « Le totalitarisme vu de l'Est », *op. cit.*, p. 57.

Jusqu'alors, il était disposé à remplir le contrat social établi par l'État - soumission à l'idéologie du Parti, grimace d'approbation face à la toute-puissance du pouvoir étatique, infantilisation et déresponsabilisation conséquentes dans la sphère publique -, en contrepartie, il pouvait se replier sur la sphère privée et préserver sa vie personnelle du mensonge et de la duplicité. La perspective de voir la sphère privée à son tour complètement saturée par l'État et ses possibilités de réalisation personnelle encore réduites a provoqué un réflexe de survie chez l'individu. Alors que le système soviétique avait judicieusement fait reposer son autoconservation sur la canalisation des activités humaines dans la sphère privée, il mettait dès lors en péril sa précaire stabilité en cherchant à pousser sa logique de « totalitarisation » plus avant.

[...] le despotisme, surtout sous sa forme communiste, a ses vertus : il nous offre la sécurité au prix de la servilité et du renoncement à la participation aux affaires publiques; il nous débarrasse de l'obligation d'avoir des opinions ou des idées à nous, il nous berce dans l'océan du mensonge optimiste. [...] Il y a tout de même des facteurs fort actifs qui vont dans la direction opposée; ils comprennent non seulement tous les traits répugnants du totalitarisme, sa nature oppressive, mensongère et anti-culturelle [...]. Ils comprennent également en tant que contrepois psychologique incalculable mais d'importance, le désir de disposer de vastes étendues de vie personnelle et d'expression qu'aucun pouvoir n'est autorisé à régler.¹⁰⁶

Les « avantages » du post-totalitarisme sont éclipsés lorsque les aspirations humaines (vivre dans la dignité et selon ses principes personnels, avoir accès à la vérité, au passé, voir ses droits fondamentaux respectés, participer à l'élaboration des projets sociétaux) sont bafouées jusque dans l'intimité. Les contraintes idéologiques, politiques, économiques, sociales ne suffisent plus à masquer le fossé existant entre l'État et la société, et sont incapables d'empêcher le social de se dégager du politique¹⁰⁷. Comme l'avance Agnès Heller, «[...]

¹⁰⁶ Kolakowski, *op. cit.*, p. 19.

¹⁰⁷ Ioulia Zaretskaïa-Balsente, *Les intellectuels et la censure en URSS (1965-1985)*, coll. «Logiques politiques», Paris, L'Harmattan, 2000, p. 121.

c'est précisément durant ce processus de totalisation complète de la société que l'effondrement a le plus de chance de se produire.»¹⁰⁸. Ou, du moins, que peut se dessiner l'élaboration d'une culture parallèle, « post-totalitaire » selon les termes de Goldfarb, qui tente de se soustraire à la culture totalitaire, non pas en s'opposant à elle, mais en s'érigeant sur la base d'une éthique et de valeurs étrangères à cette dernière.

¹⁰⁸ Agnès Heller, « Le totalitarisme en 1984 », in Enzo Traverso (dir. publ.), *op. cit.*, p. 692.

Chapitre II

L'antipolitique comme projet de régénérescence sociale

Il faut remettre la politique à sa place.
Surtout dans ma tête. Autothérapie.¹⁰⁹

L'antipolitique peut être appréhendée comme le refus de *la* politique, dans un contexte particulier où la politique est devenue l'apanage d'un pouvoir hypertrophié, anonyme et irrationnel qui l'a vidée de son sens originel - compétition de différents acteurs politiques dont les actions politiques reflètent des intérêts divergents -, un pouvoir monolithique ayant évacué toute possibilité d'émergence du pluralisme, un pouvoir qui tente désespérément de camoufler le conflit latent entre État et société par le truchement d'une inflation morale¹¹⁰. En conséquence, l'antipolitique doit se comprendre comme la volonté de replacer la morale au-dessus de la politique et la responsabilité au-dessus de l'utilité¹¹¹, comme la manifestation de la vie en transformation et le désir de replacer l'être humain au centre du projet politique. Parce que l'antipolitique se veut une philosophie politique humaniste qui renonce à l'utilitarisme et prône la circonscription des prérogatives du pouvoir aux fonctions premières de la politique, c'est-à-dire défendre et arbitrer la société civile¹¹², celle-ci se rapproche de la conception de l'État minimal. Encore ne faut-il pas perdre de vue que l'antipolitique, malgré le développement de son aspect politique - forcé et naturel -, demeure avant tout une soupape d'ordre existentiel à l'asphyxie sociale.

¹⁰⁹ Konrad, *op. cit.*, page 227.

¹¹⁰ Kolakowski, *La Pologne : une société en dissidence*, *op. cit.*, p. 96.

¹¹¹ Havel, *op. cit.*, p. 239.

¹¹² Konrad, *L'antipolitique*, collection Cahiers libres, Paris, La découverte, 1987, p. 85.

2.1- Un projet « pré-politique » perçu comme un mouvement politique

[...] dans le système post-totalitaire, l'arrière-plan et le point de départ les plus intimes des mouvements qui acquièrent progressivement une signification politique ne sont pas constitués par des événements directement politiques ou par confrontation de diverses forces ou courants politiques; pour la plupart, ces mouvements prennent naissance tout à fait ailleurs, dans un domaine beaucoup plus vaste, le domaine « pré-politique » où se déroule la confrontation entre la « vie dans le mensonge » et la « la vie dans la vérité », c'est-à-dire la confrontation entre les prétentions du système post-totalitaire et les intentions véritables de la vie. [...] Ces confrontations ne reçoivent donc pas leur caractère politique en vertu du même caractère de leurs intentions d'origine, mais bien parce que le système post-totalitaire, fondé sur la manipulation complexe de l'individu, et réduit en tant que tel à cette manipulation, perçoit nécessairement chaque acte ou manifestation humaine de la liberté, chaque tentative de « vie dans la vérité » comme une menace contre lui-même, et donc comme un acte politique par excellence. L'articulation politique éventuelle des mouvements se développant sur cet arrière-plan « pré-politique » ne prend naissance et ne mûrit que dans une phase secondaire, davantage comme conséquence de la confrontation à laquelle ces mouvements aboutissent que comme objectif de leur programme, de leur projet ou de leur impulsion.¹¹³

¹¹³ Havel, *op. cit.*, p. 97.

Le domaine « pré-politique », au sein duquel l'antipolitique a émergé, est donc l'endroit même où s'opposent les visées du système post-totalitaire (exercer un contrôle maximal sur l'individu et la société) et les desseins de la vie (liberté, respect de l'individu et dignité). Pourtant, cette étape initiale n'a rien de politique dans la perspective dissidente : il s'agit non pas d'investir le pouvoir, mais de se réapproprier la sphère sociale. Le domaine « pré-politique » touche donc à la constitution d'une sphère publique – société civile – indépendante, une autonomie de la vie sociale et le respect absolu de l'intimité des individus, ainsi qu'au simple refus de satisfaire certaines exigences du système¹¹⁴.

Cependant, dans un système où État et pouvoir se confondent, une conquête d'espaces d'autonomie entérine nécessairement le découplage pouvoir-société; le pouvoir, qui ne peut plus prétendre émaner de la société, perd du même coup sa légitimité idéologique. La moindre manifestation de liberté humaine étant considérée comme une atteinte directe aux prérogatives coercitives monopolistiques du pouvoir, cette tentative d'émancipation sociale revêt automatiquement une connotation politique dans un système autoritaire, bien que cela ne corresponde nullement à la nature de l'intention première. Ainsi, non seulement le régime post-totalitaire ne parvient-il pas à définir une politique¹¹⁵ face à cette « excroissance » sociale apparue en dehors du carcan institutionnel instauré par le parti¹¹⁶, mais en plus, en l'érigeant en concurrent politique, lui permet-il une reconnaissance en tant que véritable mouvement constitué. Le projet antipolitique, pourtant, exclut de ses visées de restauration sociale la rivalité et la destruction de l'ordre politique en place. Sa dimension politique tient au fait qu'il s'intéresse au *champ politique* et non *au domaine de la politique*. Ce qui révèle à la fois l'impuissance du pouvoir, la fragilité de sa portée totalitaire et son incapacité à établir un dialogue avec la société en dehors du discours idéologique.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 117.

¹¹⁵ Pomian, *op. cit.*, p. 22.

¹¹⁶ Rupnik, *op. cit.*, p. 51.

2.1.1- Recherche d'autonomie face à la saturation de la sphère publique par l'État

En abordant le post-totalitarisme en tant que projet culturel visant simultanément la pénétration et la domination de l'ensemble des activités sociales¹¹⁷ – et non pas en tant que réalité politique –, il apparaît vain et improductif de le contrecarrer dans le domaine de la politique. De toute manière, lui opposer une résistance d'ordre politique et ce, quelle qu'en soit la forme, est impensable dans la mesure où le pouvoir détient le monopole de tous les rouages institutionnels. Ainsi, la seule résistance possible face à la saturation de la sphère publique opérée par l'État devient dès lors la constitution d'un domaine public libre¹¹⁸, en marge des canaux politiques et indépendant du contrôle étatique imposé aux activités humaines par le biais de la saturation de l'espace discursif et social.

La saturation de la sphère publique par l'État a été possible grâce à l'atomisation de la société, réalisée sur la base d'une désocialisation généralisée de la population et l'instauration, en remplacement, d'une double « socialité »¹¹⁹: une socialité privée et une socialité publique, étrangères l'une à l'autre. L'étatisation de toutes les formes de vie sociale¹²⁰ a entraîné la destruction des liens sociaux spontanés, aussitôt remplacés par des rapports factices entretenus par le mensonge institutionnalisé et l'hypocrisie – valeurs indispensables afin de perpétuer une socialisation dont l'individu a perdu la maîtrise. Le système post-totalitaire, en cherchant à détruire tout ce qui ne découle pas de l'essence même de son pouvoir, nie tout ce qui est extérieur à ses conditions d'existence et de survivance, à savoir non seulement la constitution de tout lien politique, mais surtout la constitution de tout espace commun entre les individus, duquel pourrait émerger l'expression de liberté et la création de projets échappant à son initiative¹²¹.

¹¹⁷ Goldfarb, *op. cit.*, p. 30.

¹¹⁸ *Ibid.*, p.23.

¹¹⁹ Orsoni, *op. cit.*, p. 14.

¹²⁰ Kolakowski, *La Pologne : une société en dissidence*, *op. cit.*, p. 82.

¹²¹ Abensour, « D'une mésinterprétation du totalitarisme et de ses effets », in *Le Totalitarisme*, *op. cit.*, p. 773.

Il y a bien là une entreprise de désocialisation [...]; elle se marque d'abord par le fait que l'État s'interpose entre les individus dès que leur rencontre pourrait avoir un caractère social, public, en imposant son code comme un signe de ralliement réel ou simulé et d'allégeance entraînant ainsi une *atomisation* généralisée; elle se marque aussi par la situation d'*enfermement* qui est celle de la société toute entière (fermeture des frontières, limitations des échanges politiques et culturels), l'État s'interposant autant qu'il le peut entre les membres de la société et ceux de toutes les autres.¹²²

L'État, en s'appropriant le principe instituant du social, s'affirme ainsi comme l'*unique* pouvoir social, c'est-à-dire comme l'unique médiateur entre les individus. Les rapports sociaux ne sont dès lors acceptables que par le truchement du pouvoir, tout rapport entre individus établi sans l'entremise étatique étant condamnable. Pourtant, à défaut d'avoir pu éliminer les instruments de médiation sociaux autre que lui-même (cercle familial, groupes sociaux, solidarités communautaires...), le pouvoir post-totalitaire recherche à tout prix à supprimer l'organicité de la société civile¹²³ en engendrant une fuite sociale en dehors du domaine public¹²⁴. Aussi, en sachant que l'État post-totalitaire, de par sa nature, absorbe l'ensemble de la réalité sociale dans la sphère de sa puissance¹²⁵, il devient nécessaire de réinstaurer la distinction entre État et société civile afin de freiner le contrôle quasi illimité de l'État exercé sur l'ensemble des activités sociales.

De toute évidence, au sein d'un système autoritaire dont tous les aspects sociétaux dépendent directement, il est impensable de pratiquer une césure pareille. Le développement graduel d'un domaine public libre se fait nécessairement en marge de la sphère publique contrôlée par le pouvoir post-totalitaire et ne saurait s'y substituer. C'est d'ailleurs ainsi que Goldfarb conçoit le post-totalitarisme, à savoir la coexistence de deux espaces publics: l'un caractérisé

¹²² Orsoni, *op. cit.*, p. 12.

¹²³ Besançon, *op. cit.*, p. 211.

¹²⁴ Havel, *op. cit.*, p. 19.

¹²⁵ Besançon, *op. cit.*, p. 127.

par une culture d'émancipation idéologique et de défense de la liberté d'expression et l'autre par des pratiques sociales et discursives codées par l'idéologie étatique¹²⁶.

Ainsi, au-delà de la récusation du processus d'identification entre pouvoir et société et de clôture sur eux-mêmes¹²⁷, la constitution d'un espace public libre s'attaque au phénomène d'homogénéisation de l'espace social, à l'uniformisation des comportements sociaux en accord avec les normes édictées par le parti, à l'oblitération de l'autonomie et de l'intimité des rapports humains. À « [...] *l'extension en principe illimitée du pouvoir de l'État-Parti à tous les secteurs et à tous les niveaux de l'activité sociale* »¹²⁸, il est donc possible d'y opposer une résistance susceptible de la circonscrire et « [...] menant non pas à une société parfaite, mais à une forme d'organisation sociale viable et plus supportable pour ses membres. »¹²⁹.

La recherche d'autonomie permettant une forme d'organisation sociale indépendante durable se traduit alors par l'instauration d'un espace de vie réelle, dans lequel l'État ne peut investir le tissu social et pervertir les relations humaines¹³⁰. Aux relations humaines verticales caractérisant la sphère publique contrôlée par le pouvoir post-totalitaire, la sphère publique indépendante y oppose les relations humaines horizontales, seules capables de régénérer une société civile mise à mal par l'atomisation sociale forcée¹³¹ : il est en effet essentiel de reconstruire « La trame horizontale des rapports sociaux, seule à même de garantir la charpente d'une authentique vie publique [...] »¹³². D'où le besoin, pour la société, de créer des zones d'autonomie sociale, de réaménager des espaces multiples d'échanges et de communication, indépendants des contraintes discursives et idéologiques fixées par le régime. « Cette différenciation tend donc à nier l'idée d'obéissance totale et à concevoir

¹²⁶ Voir à ce propos la section 1.2.1 : Perpétuation de la relation entre force et vérité.

¹²⁷ Lefort, «La logique totalitaire», in *Le Totalitarisme*, *op. cit.*, p. 725.

¹²⁸ Orsoni, *op. cit.*, p. 10-11.

¹²⁹ Kolakowski, La Pologne : une société en dissidence, *op. cit.*, p. 84.

¹³⁰ Goldfarb, *op. cit.*, p. 19.

¹³¹ Konrad, *op. cit.*, p. 71.

¹³² Havel, *op. cit.*, p. 44.

comme irréductible et autonome la sphère de l'action relevant de la conscience qui s'imposera peu à peu comme l'espace du privé et, en fait, de la société civile. »¹³³.

Ainsi, l'idée selon laquelle il y a trop d'État et pas assez de société¹³⁴ est à la base de la volonté d'œuvrer en faveur d'une suppression progressive des restrictions imposées par le pouvoir dans le domaine public : «La politique a grossi ; on doit lui faire faire une cure d'amaigrissement. L'élite politique a étendu trop loin ses propres limites ; en outrepassant sa propre sphère d'influence, elle s'est mêlée de choses qui ne la regardent pas et a négligé les tâches qui sont proprement de son ressort.»¹³⁵. Dans cette optique, il faut non pas comprendre la liberté comme la libération de la vie individuelle de toute contrainte et interférence politique, mais bien comme la défense d'une sphère publique autonome au sein de laquelle les individus peuvent vivre et agir dans la pluralité, selon leurs propres principes et ce, en interaction avec autrui¹³⁶.

Si le concept d'antipolitique a été développé par certains dissidents du bloc communiste¹³⁷, suite à leurs expériences personnelles et la nécessité qu'ils ont éprouvée de se soustraire à l'emprise d'un pouvoir tentaculaire sur l'ensemble de leur vie - personnelle, professionnelle, politique -, on peut aussi le qualifier de réflexe d'autodéfense (pas forcément formulé aussi clairement qu'ont pu le faire les dissidents) du citoyen contre un État qui tente de s'immiscer dans la moindre parcelle d'espace resté libre. Nombreux sont ceux qui, à leur manière, ont cherché à vivre en paix avec eux-mêmes, à retrouver la dignité que le contrat social leur avait soutirée, qui ont formé des réseaux de solidarités diverses. Comme le totalitarisme est né d'un réflexe de défense face à l'intérêt individuel triomphant et s'est voulu une revanche de l'universel contre le particularisme¹³⁸, l'antipolitique est née d'un réflexe d'autodéfense vis-à-vis d'un pouvoir aliénant, d'un refus de le voir se placer au-delà de toute portée morale et de la volonté d'y opposer une alternative humaine et sociale conçue à partir de l'individu concret.

¹³³ Badie, *op. cit.*, p. 108.

¹³⁴ Konrad, *op. cit.*, p. 66.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 163.

¹³⁶ Goldfarb, *op. cit.*, p. 129.

¹³⁷ Nous faisons essentiellement référence à Vaclav Havel, Gyorgy Konrad et Adam Michnik.

¹³⁸ Busnel et al, *op. cit.*, p. 19.

2.1.2- Inexorable politisation du mouvement par le régime

Dans la mesure où le système post-totalitaire réprime les intentions de la vie de manière complexe, où il est fondé sur la manipulation complexe de toutes les manifestations de la vie, indirectement, il est donc politiquement menacé par toutes les manifestations libres de la vie, et donc aussi par des manifestations auxquelles personne, dans d'autres conditions sociales, ne songerait à attribuer une quelconque portée politique, et encore moins une portée explosive potentielle. [...] Cela signifie que le pouvoir – et c'est bien naturel – [...] voit « opposition » dans tout ce qui échappe à la manipulation totalitaire et dans tout ce qui réfute par conséquent le principe du droit absolu du système sur l'individu.¹³⁹

La politisation du moindre mouvement social échappant à l'initiative du Parti n'est pas une réaction surprenante pour un régime autoritaire dont la valeur suprême est le pouvoir – donc son monopole - et qui, par conséquent, n'appartient qu'aux membres du Parti¹⁴⁰. Pour autant, ce n'est pas parce que le pouvoir demeure le pivot central du système post-totalitaire qu'il faut en conclure que celui-ci a porté le politique à son paroxysme au point d'avoir politisé la moindre parcelle sociale. En effet, une politisation à outrance aurait représenté un danger réel pour le régime, entraînant une conscientisation politique exacerbée, nécessitant l'investissement de la sphère publique par la population et provoquant le fonctionnement effectif des institutions politiques. Or, le seul objectif du régime, à son stade post-totalitaire, est la conservation du pouvoir; autrement dit, l'instauration d'un statu quo qui se traduit par une stagnation à la fois politique et sociale, possible sur la base d'un « contrat social » passé tacitement avec la société¹⁴¹. Parce qu'il est « [...] dans la sphère des fixes »¹⁴², il serait alors

¹³⁹ Havel, *op. cit.*, p. 91-92 et 106-107.

¹⁴⁰ Konrad, *op. cit.*, p. 125.

¹⁴¹ Rupnik, *op. cit.*, p. 60.

¹⁴² Besançon, *op. cit.*, p. 224.

plus exact d'appréhender le système post-totalitaire en tant qu'agent de destruction du politique, comprise comme la négation de la condition politique des individus¹⁴³.

Néanmoins, le post-totalitarisme met également à mal les valeurs et aspects non politiques de l'existence humaine¹⁴⁴, d'où la constatation d'une confusion entre les fonctions de « politisation » et d'« idéologisation » du pouvoir¹⁴⁵. Dans sa phase d'autopréservation, le régime a perdu son contenu politique, maintenu théoriquement par le paravent idéologique, dont la fonction est de maintenir l'illusion d'une dynamique politique depuis longtemps atrophiée. Ainsi, la perception d'une « surpolitisation » de la société post-totalitaire est en fait due à l'omniprésence idéologique qui façonne les activités humaines en leur imposant un ensemble de règles à même de codifier leur déroulement. La maintenance de l'idéologie - unique courroie de transmission qui subsiste entre l'État et la société dès lors que la terreur et l'activisme politique disparaissent - permet au régime de se perpétuer à l'intérieur de frontières précises, hermétiques à la réalité sociale. En définitive, l'idéologie s'est substituée au politique afin de prolonger le principe de mouvement¹⁴⁶ initié par le projet politique communiste dont se prévalait le totalitarisme, évacuant toute finalité au mouvement, le faisant tourner à vide en quelque sorte. Succédant sans heurts au politique, l'idéologie est devenue l'ultime dépositaire du système post-totalitaire, dont l'État, contrairement à la société, s'est retrouvé tributaire.

Contredisant l'illusion d'une « socialisation achevée »¹⁴⁷, la recherche d'autonomie de la société face à la saturation de la sphère publique par l'État entérine la dissolution progressive de l'unité forcée des sociétés civile et politique. Toute démarche se situant en dehors des structures du pouvoir est inévitablement considérée sous une forme oppositionnelle¹⁴⁸ par le

¹⁴³ Abensour, « D'une mésinterprétation du totalitarisme et de ses effets », in *Le Totalitarisme, op. cit.*, p. 750. Voir aussi à ce sujet les nombreux écrits d'Hannah Arendt, dont *La nature du totalitarisme, Qu'est-ce que la politique* et *Le système totalitaire*.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 751.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 754.

¹⁴⁶ Abensour, « D'une mésinterprétation du totalitarisme et de ses effets », in *Le Totalitarisme, op. cit.*, p. 772.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 754.

¹⁴⁸ Claudin, *op. cit.*, 259-260.

régime, étant perçue comme une expropriation partielle de la classe dirigeante¹⁴⁹ du champ social et une concurrence au pouvoir dans sa prérogative de mobilisation sociale.

[...] l'appropriation par l'État du corps de la société [...] suppose elle-même la plus crue, la plus extrême lumière : elle ne tolère aucune poche, aucune zone d'ombre justement où viendrait se nicher une possible dissidence. S'il s'agit effectivement de résorber l'écart qui toujours s'est maintenu entre le civil et le politique, il n'a de cesse qu'il n'ait réduit la moindre tache opaque, le moindre point aveugle sur la surface sociale : il ne conçoit cette surface que lisse et translucide, tel un miroir fidèle qui lui renverrait sa propre image.¹⁵⁰

En voulant se dissocier de l'État, la société dévoile le conflit entre les socialités privée et publique jusqu'alors camouflé par le pouvoir, et l'omnipotence du pouvoir sous-jacente à la relation État-société. Elle désamorce par la même occasion le dispositif de simulation sociale généralisée¹⁵¹, entretenu par l'application idéologique à l'ensemble des rapports humains, et castre le pouvoir dans sa portée totalisante. En effet, si le système prend « ... l'ensemble de la société dans ses rets, faisant de tous non seulement ses victimes mais encore ses réalisateurs »¹⁵², la défection de la société enrayera nécessairement le mécanisme post-totalitaire.

Par conséquent, toute revendication émanant de la société fissure le ciment idéologique qui devait laisser entrevoir la fin des conflits d'intérêts au sein de la société. La remise en question ouverte de la relation que le pouvoir voulait fusionnelle entre l'État et la société place le régime post-totalitaire dans une position intenable : la reconnaissance de « [...] la faillite [du] projet d'instauration d'une société unanimiste »¹⁵³. Jusqu'alors mutilée,

¹⁴⁹ Kolakowski, *La Pologne : une société en dissidence*, *op. cit.*, p. 79.

¹⁵⁰ Bernard-Henri Lévy, « Figures du totalitarisme », in *Le Totalitarisme*, *op. cit.*, p. 706.

¹⁵¹ Orsoni, *op. cit.*, p. 18.

¹⁵² Havel, *op. cit.*, p. 59.

¹⁵³ Pomian, *op. cit.*, p. 20.

comprimée par l'expansion de la sphère étatique et amoindrie par le carcan idéologique¹⁵⁴, les revendications d'autonomie sociale empêchent désormais l'État de se substituer à la société civile, mettant en lumière les intérêts inconciliables de la structure étatique et de la population. En cherchant à développer une sphère publique indépendante en parallèle à la sphère publique contrôlée par l'État – et considérant la réintégration subséquente des activités humaines dans le champ de la société civile - la dynamique interne de la société fait de plus en plus violence aux limites institutionnelles¹⁵⁵. Ainsi, bien que le pouvoir réimpose sans cesse le principe de son monopole idéologique afin de contrecarrer l'émergence de toute forme de vie sociale non prescrite par le Parti, l'aménagement d'un espace au sein duquel les pratiques discursives sont libres de tout contrôle étatique et les rapports intersubjectifs ne sont plus entravés rend la phraséologie idéologique caduque et donc, menace directement la viabilité du système post-totalitaire.

2.2- Nouvelle culture intellectuelle et sociale

Si l'opposition et la contestation, malgré des conditions des plus défavorables, ont existé sous la période stalinienne, pour ensuite être officieusement tolérées, et même encouragées, durant le court règne de Khrouchtchev, elles ont cependant profondément changé de nature suite à la « normalisation » effectuée par le pouvoir central soviétique en réponse au climat d'effervescence sociale et aux soulèvements populaires survenus en Hongrie, Tchécoslovaquie et Pologne en 1956, 1968 et 1981. Le passage du régime soviétique d'une phase totalitaire à une phase post-totalitaire a permis la mutation d'une opposition essentiellement politique à une opposition non pas apolitique, mais bien antipolitique, c'est-à-dire avant tout culturelle et morale.

¹⁵⁴ Besançon, *op. cit.*, p. 128.

¹⁵⁵ Konrad, *op. cit.*, p. 66.

Le projet antipolitique, à travers la constitution graduelle d'une sphère publique indépendante du pouvoir, déborde inexorablement du cadre « pré-politique » dès lors que cette autonomie sociale débouche sur la revitalisation de la société civile. Devenu obstacle à l'assimilation sociale forcée au sein du système post-totalitaire, il est dorénavant plus qu'une forme de résistance primaire au pouvoir, il s'agit d'une voie d'intégration sociale différente¹⁵⁶. En dénonçant la responsabilité générale de la société dans la dégradation de la situation sociale, en en appelant à la responsabilité de chaque citoyen vis-à-vis de la collectivité, l'antipolitique s'adresse en priorité non pas à l'État mais à la société¹⁵⁷. C'est donc sur la base de la notion de coresponsabilité que le projet antipolitique se démarque en tant que nouvelle pratique sociale. Mais pour parvenir à déclencher un processus de transformation des conditions d'existence de la société, faut-il encore pouvoir changer l'image que cette dernière a d'elle-même¹⁵⁸.

À la fois réponse à la lassitude et au découragement affichés par la population face au régime communiste, et projet culturel, social et politique – toujours compris dans le sens du politique et non de la politique – l'antipolitique tente d'établir « [...] une base ferme, un niveau en dessous duquel il serait impossible de sombrer. »¹⁵⁹. Plus qu'une attitude qui se refuse au cynisme et au désespoir, l'antipolitique est la mise en pratique de principes allant dans le sens d'une « réhumanisation » des êtres vis-à-vis d'un système dont la rhétorique ne vise que la collectivité et exige que l'individu soit subordonné et sacrifié à la communauté.

L'antipolitique est donc une démarche de morale politique¹⁶⁰. Si elle s'est affranchie de la politique – en tant que recherche du pouvoir –, elle est de toute évidence morale et culturelle. Elle récuse le fait qu'une organisation politique, et les institutions qu'elle met en place pour assurer son fonctionnement, puissent revêtir une importance supérieure à celle de la dignité humaine. En effet, aucune vérité universelle, supra-subjective, ne saurait prétendre être

¹⁵⁶ Agnès Heller, « Le totalitarisme en 1984 », in *Le Totalitarisme*, *op. cit.*, p. 683.

¹⁵⁷ Claudin, *op. cit.*, p. 331.

¹⁵⁸ Konrad, *op. cit.*, p. 115.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 133.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 11.

supérieure à la vérité individuelle¹⁶¹. Et si l'antipolitique germe dans le domaine « pré-politique », il n'en demeure pas moins que la transformation sociale à laquelle elle aspire, à travers la maturation d'une société autonome prête à assumer la responsabilité de tous envers tous, mène à une transformation de la structure politique.

Dans cette perspective, l'antipolitique est bien plus qu'un projet négatif, qu'une volonté de défendre l'individu face à l'imposition par un État tentaculaire d'une vision politique abstraite de l'avenir. Elle vise la constitution d'une conscience civique, d'un projet sociétal qui repose sur la responsabilité individuelle et communautaire, la solidarité, l'expérience de l'individu, la tolérance vis-à-vis des particularismes ; elle passe nécessairement par la redéfinition de la communauté humaine.

2.2.1- Contre l'apolitisme, un mouvement contestataire constructif

Le processus de normalisation engagé par les Partis communistes inféodés à Moscou a profondément et durablement ébranlé les convictions et les attentes de démocratisation du système post-totalitaire au sein des populations hongroise, polonaise et tchèque. Après une brève libéralisation politique, sociale et économique, propre à chacun de ces trois pays, et qui avait laissé entrevoir une évolution de ces régimes autoritaires vers une forme véritablement socialiste¹⁶² – en plus d'une distanciation appréciable vis-à-vis du Centre -, le rétablissement de l'ordre a eu tôt fait de balayer les espoirs fondés par les individus. C'est alors que « [...] la conviction définitive et inébranlable que la politique était une saloperie. »¹⁶³ est apparue et qu'une apathie généralisée s'installa. L'engagement dont avaient fait preuve les populations perdit tout son sens et la méfiance, l'indifférence furent une réponse aux illusions trahies.

¹⁶¹ Havel, *op. cit.*, p. 226.

¹⁶² Au-delà de la subordination des intérêts particuliers au bien général, le terme de socialisme se rapporte à l'idée d'une organisation sociale basée sur la concertation, l'égalité et la démocratie et allant dans le sens du progrès social.

¹⁶³ Simecka, *op. cit.*, p. 33.

[...] on entrevoit plus qu'on ne mesure les ravages sans fin que provoque cette mésinterprétation dans notre rapport à la politique; comment ce qui devrait nous inciter à nous porter au secours de la politique tend, au contraire, à nous en détourner, faute de résister aux préjugés traditionnels et totalitaires qui dans un temps post-totalitaire nous communiquent l'horreur de la politique.¹⁶⁴

Succède donc à l'effervescence sociale un désintérêt de la chose publique et le rejet des affaires politiques, vécus comme un désengagement, tout à la fois social et politique, virulent. Il en résulte une incapacité de penser autrement qu'en opposition radicale face au pouvoir, dans une perspective purement manichéenne. La vérité apparaît comme étant le contraire des déclarations officielles, nécessairement mensongères ; la réalité soutenue par le pouvoir n'est que fiction. Mais « Qu'on prenne la propagande officielle au sérieux par crédulité, ou qu'on refuse, par incrédulité, de reconnaître son importance, son efficacité demeure la même. »¹⁶⁵. La conséquence ultime en est la négation du quotidien, c'est-à-dire de toutes les expériences humaines individuelles qui, pourtant, sont primordiales pour aller au-delà du simple refus - attitude strictement négative - et développer une contestation constructive - dans ses conséquences positives probables - face aux excroissances d'un pouvoir tentaculaire.

Effet pernicieux, le désabusement collectif laisse le champ libre au pouvoir, qui investit plus avant le domaine public sans y rencontrer trop de résistance. Or, l'indifférence affichée à l'égard de la politique participe à un apolitisme « primaire », qui joue le jeu du régime post-totalitaire et perpétue un système qui ne répond pas aux besoins et aux attentes de la société. Dans cette optique, l'antipolitique peut se comprendre comme le rejet d'un contexte social marqué par l'apolitisme, phénomène à la fois involontairement produit par le pouvoir lui-même suite à la saturation de la sphère publique, et récupéré au vol afin d'instaurer un statu quo à son avantage.

¹⁶⁴ Abensour, « D'une mésinterprétation du totalitarisme et de ses effets », dans *Le Totalitarisme*, *op. cit.*, p. 776.

¹⁶⁵ Fidelius, *op. cit.*, p. 73.

[...] car dans les systèmes dont il est question la politique a complètement perdu son sens original et vital avec la cité, la *polis* de la Grèce ancienne [...]. De ce fait, le refus de la politique est logique et inévitable. Il n'a rien du mépris à l'égard du sens civique ; il en est au contraire une des expressions les plus aiguës, il représente une des critiques les plus radicales de l'acceptation perversie de la politique [...]. [Havel] souligne à juste titre que ce sont au premier chef les régimes mêmes des pays d'Europe centrale et orientale qui ont fait naître le refus de la politique après en avoir compromis, détourné, détruit le sens original. Dans les systèmes totalitaires, la politique, incontrôlable, insaisissable, est tout et rien à la fois. Au lieu d'être le domaine d'une activité humaine spécifique, elle est devenue le terrain d'un conflit permanent entre le pouvoir et la vie.¹⁶⁶

L'antipolitique est donc avant tout un concept antiautoritaire, qui s'oppose à l'État et son monopole de la chose publique - non pas par le biais de luttes politiques mais à travers la constitution d'une culture politique civique -, voire un concept « apolitique » dans la mesure où il répond à la volonté de soustraire certains secteurs et problèmes de l'*arbitraire politique*. Effectivement, si le système post-totalitaire est pensé en termes de disparition du politique et non d'excès du politique, le caractère apolitique de l'antipolitique revêt un tout autre sens; soit non pas le rejet du politique mais la survivance à la destruction du politique¹⁶⁷ comme principe de domination.

Il s'agit donc de dépasser l'apolitisme dans son acception de neutralité en matière politique et de constituer une culture concrète à même de contrecarrer le vide culturel et social; une culture émanant de principes et de valeurs propres à la société civile, exogènes à l'idéologie étatique. Pour ce faire, il est nécessaire de battre en brèche la démoralisation sociale en mettant fin à l'identification de la société avec l'impuissance incarnée par le pouvoir¹⁶⁸ et de

¹⁶⁶ Jan Vladislav, «Préface», in Vaclav Havel, *Essais politiques*, coll. «Points», Paris, Calmann-Lévy, 1989, p. ix.

¹⁶⁷ Abensour, « D'une mésinterprétation du totalitarisme et de ses effets », dans *Le Totalitarisme*, op. cit., p. 750-751.

¹⁶⁸ Havel, op. cit., p. 59.

cesser de faire de l'opposition un pendant au régime. Il faut redonner un sens à la citoyenneté, au sens civique et à la conscience morale, développer un mouvement contestataire plutôt que protestataire. Car si la protestation se borne souvent à affirmer son opposition par rapport au pouvoir, la contestation est porteuse d'un projet plus articulé : non seulement la remise en question de l'ordre social et politique instauré par le régime, mais aussi le refus de reconnaître comme fondées et valables les prémisses de cet ordre.

2.2.2- Replacer l'individu au cœur des préoccupations sociétales

Peut-être enseigneront-ils qu'il est faux, le principe selon lequel un homme est le quotient d'un million par un million et introduiront-ils une nouvelle arithmétique basée sur la multiplication : sur la combinaison d'un million d'individus pour former une nouvelle entité qui, n'étant plus une masse amorphe, sera dotée d'une conscience et d'une individualité à elle, d'un « sentiment océanique » multiplié par un million, dans un système spatial illimité mais cependant clos.¹⁶⁹

Dans un système qui met à mal l'individu en lui niant toute existence propre et autonome, le noyant dans l'anonymat de la collectivité, celui-ci se voit déposséder de sa volonté, ses initiatives niées, et son identité aussi bien personnelle que sociale confisquée : « Selon sa propre théorie, l'appareil politique a totalement exproprié [l'individu] du droit de décider de [sa] vie personnelle. »¹⁷⁰. À l'individu, le régime reconnaît le seul droit d'endosser le rôle que l'histoire lui prescrit¹⁷¹, à savoir aller dans le sens du cours de l'histoire, c'est-à-dire du Parti. L'individu n'est reconnu comme citoyen qu'à condition qu'il devienne sujet de l'organe

¹⁶⁹ Arthur Koestler, *Le zéro et l'infini*, Paris, Calmann- Lévy, 1956, page 275.

¹⁷⁰ Konrad, *op. cit.*, p. 226.

¹⁷¹ Fidelius, *op. cit.*, p. 188.

directeur du projet historique révolutionnaire et s'identifie au projet même. Cet unique droit-devoir vaut à l'individu, s'il se refuse à le saisir, de voir la seule reconnaissance possible de son existence disparaître – sa participation à la collectivité, son appartenance au *Peuple*. Ainsi, le potentiel de réalisation personnelle, sociale, politique et économique de l'individu est réduit à la rhétorique et aux visées du Parti, tout ce qui se trouve en dehors du cadre institutionnel et ne participe pas à la mise en œuvre de la société nouvelle est rejeté.

L'exigence d'un loyalisme général et sans bornes confine les gens dans des rôles de figurants au milieu de rituels vidés de sens, et mène à la résignation générale quant aux possibilités de réalisation publique. L'individu cesse de participer de façon autonome et consciente à la vie de la cité, il devient simple instrument de l'autoréalisation du sujet central.¹⁷²

Or, puisque les conflits fondamentaux ne peuvent se dérouler au niveau social – la société représentant l'apogée de l'unité sociale poursuivie par la rhétorique communiste – ceux-ci se déplacent nécessairement au niveau de l'individu. Niveau auquel le postulat de base de l'antipolitique réside. Il s'agit donc de recréer un monde de sens dans lequel les êtres humains peuvent s'insérer et s'affirmer en tant que fins propres. En replaçant l'individu au cœur de la société, la culture antipolitique relègue les objectifs du système post-totalitaire au second plan. Dès lors que la dissolution de l'identification individuelle et sociale avec les intentions du régime est opérante, les intérêts de l'individu sont dissociés des intérêts de la collectivité et son existence autonome, réhabilitée. Cependant, pour ce faire, il est essentiel de « [...] démonter la fiction de l'unité, de l'identité, de la substance du social et montrer qu'elle aboutit à l'isolement des individus poussé à son plus haut degré, à la dissolution du Sujet, à la destruction forcenée de la sociabilité humaine. »¹⁷³.

Évidemment, la défense de l'individu dépend en grande partie de l'étendue et du respect des droits civiques. Dans un système où les droits et libertés fondamentaux sont édictés sans pour

¹⁷² Havel, *op. cit.*, p. 181.

¹⁷³ Claude Lefort, «La logique totalitaire», in *Le Totalitarisme*, *op. cit.*, p. 730.

autant être effectifs – car seuls ceux qui répondent aux attentes du régime peuvent prétendre à certains droits -, où les institutions juridiques sont sous la coupe du Parti, où l'État est donc l'ultime et unique arbitre social – qui plus est, dont les objectifs varient constamment en fonction des besoins du moment -, les individus perdent la notion de leurs droits vis-à-vis du pouvoir omnipotent et n'ont aucun réel recours lorsque ceux-ci sont bafoués. Et c'est justement en tuant en l'homme la personne juridique que le stade de domination est total¹⁷⁴. Le système post-totalitaire pousse la perversion jusqu'à reconnaître aux citoyens des droits qu'il ne leur garantit pas; la suppression officieuse des droits de l'homme s'accompagne donc officiellement de textes légaux et d'institutions étatiques destinés à masquer le vide juridique. Pire, la destruction de la personne juridique entérine l'anéantissement de la personne morale et de l'individualité même. D'où l'importance accordée au respect des droits civiques par la dissidence et l'utilisation de la plateforme des droits de l'homme pour forcer graduellement le régime à adopter un statut de légalité¹⁷⁵.

Cependant, la protection des droits civiques est insuffisante : afin que le projet de réhabilitation du sujet humain soit pleinement effectif, il doit être doublé d'une nouvelle culture du devoir de l'individu envers lui-même et la collectivité. Dans ce sens, l'antipolitique insiste sur l'importance de la responsabilité des intentions dans un système où l'utilitarisme et l'accomplissement de l'Histoire comptent seuls. Alors que la ligne du Parti « [...] est déterminée par le principe selon lequel la fin justifie les moyens – tous les moyens, sans exception. »¹⁷⁶, l'antipolitique accorde davantage de crédit aux desseins sous-jacents à un projet qu'au projet lui-même. Puisque l'antipolitique part du principe qu'aucune idée, qu'aucune utopie ne peut asservir l'être humain et ce, même dans le but de l'affranchir des contraintes de son existence, la revalorisation de l'individu est avant tout d'ordre éthique. Que ce soit à travers le « vivre dans la vérité » de Havel, le « vivre dans la dignité » de Michnik, ou encore l'« émancipation interne » de Konrad, la culture antipolitique réfute la fiction entretenue par le système post-totalitaire au profit des expériences personnelles. Car,

¹⁷⁴ Arendt, *op. cit.*, p. 185.

¹⁷⁵ Nous faisons notamment référence à la Charte 77, texte présenté par la dissidence tchécoslovaque au PCT. Les accords d'Helsinki, signés en août 1975 suite à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, vont donner un coup d'envoi aux mouvements démocratiques d'Europe de l'Est pour le respect et la promotion des droits de l'homme.

¹⁷⁶ Koestler, *op. cit.*, p. 251.

en définitive, l'individu ne peut réintégrer les préoccupations sociétales qu'en adoptant une attitude intègre; c'est par sa seule dignité qu'il pourra « être en bons termes » avec lui-même plutôt qu'avec l'État¹⁷⁷, garder une bonne opinion de sa personne, préserver sa moralité. La résistance de l'individu à sa dégradation morale est d'abord une action privée, un exercice intellectuel¹⁷⁸, presque involontaire, un réflexe de survie, une attitude plus qu'un discours.

La défense de l'individu, des intérêts de la vie, ne représente pas seulement une voie plus réaliste – elle peut commencer ici et maintenant et est bien plus susceptible de gagner le soutien de la population puisqu'elle concerne leur vie quotidienne; elle représente aussi – peut-être justement pour cette raison – une voie incomparablement plus conséquente car elle vise au fondement le plus intime des choses. [...] Il me semble qu'aujourd'hui ce programme d'urgence, ce programme « minimum » et « négatif », la « vulgaire » défense des individus, est en un certain sens – et pas seulement dans nos conditions – un programme maximum et aussi positif que faire se peut : il ramène enfin la politique sur le seul terrain dont elle devrait partir afin de pouvoir éviter les erreurs passées : le terrain de l'individu concret.¹⁷⁹

Dans cette optique, la collectivité prend un sens nouveau : elle n'est plus un carcan social uniformisant mais l'expression d'une pluralité respectueuse des individus qui la composent. Une culture de la pluralité, donc, apte à désenclaver les individus jusqu'alors isolés et silencieux et à restaurer non seulement la communication mais aussi la capacité d'agir en présence d'autrui, et avec autrui, sans craindre l'opprobre.

¹⁷⁷ Konrad, *op. cit.*, p. 154.

¹⁷⁸ Goldfarb, *op. cit.*, p. 103.

¹⁷⁹ Havel, *op. cit.*, p. 123.

2.2.3- Refonder les valeurs morales nécessaires à la cohésion sociale

Dans le système post-totalitaire, la cohésion sociale est un leurre, une fiction créée de toutes pièces par le pouvoir afin de camoufler les conflits sociaux existants sous le glacis de l'unité, imposée à grands renforts discursifs et idéologiques. C'est à cette seule condition que le Parti a pu légitimer son entreprise politique. En réalité fragmentée, divisée, la société a laissé place à l'isolement moral et mental des individus. Le régime, encourageant la dévalorisation de certains principes pouvant lui nuire, a instauré une atmosphère sociale malsaine où l'hypocrisie, la double pensée et le mensonge ont entraîné de force les citoyens dans son jeu.

L'obéissance, la fidélité, la sûreté, la médiocrité, la prudence, l'appauvrissement moral¹⁸⁰ sont devenus autant de caractéristiques permettant aux individus de se frayer un chemin dans le système et d'accéder à une profession, à des avantages sociaux et toute une série de privilèges – logement, biens matériels, vacances à l'étranger... Et pour préserver les gens du sentiment de culpabilité, l'État a delayé la notion de responsabilité dans la toute puissance de l'utilité sociale. L'ensemble de la société étant frappée d'impuissance de par l'omnipotence du pouvoir, et récompensée pour aller dans le sens de sa domination, l'érosion progressive de la responsabilité sociale, des dilemmes moraux et de l'engagement citoyen a engendré l'apathie et le conformisme. D'une certaine manière, la société en est venue à refouler sa perte de responsabilisation sur le Parti, à s'affranchir de la portée de ses actes puisqu'au Parti, il revenait de déterminer sa ligne directrice.

Dans ces conditions d'infantilisation individuelle et sociale, une première étape consiste à réinstaurer des contraintes morales. Le rétablissement d'un système de référence « [...] fournit des critères et des repères qui permettent à tous de juger leur propre conduite et les choix qui leur sont offerts. »¹⁸¹. En effet, l'absence de ces contraintes sert le système post-totalitaire; la prémisse selon laquelle tout est possible, malléable, transformable à souhait¹⁸² dans le but d'atteindre les objectifs fixés par le Parti, anéantit la survivance d'une conduite

¹⁸⁰ Simecka, *op. cit.*, p. 45.

¹⁸¹ Havel, *op. cit.*, p. 62.

¹⁸² Goldfarb, *op. cit.*, p. 10.

morale. La réintroduction de certaines pratiques à la base de tout fonctionnement social – tels le dialogue, la réconciliation, la délibération, l'acceptation du compromis – doit se faire à travers le rétablissement de la vérité en tant que possibilité sociale, à la fois valable et communicable¹⁸³. Il faut par là même rendre à la vie collective son caractère réel et dynamique, que la société réinvestisse un espace qui lui soit propre, où la divergence d'intérêts soit reconnue, les initiatives encouragées, l'investissement personnel spontané et gratuit.

Nous devons, dans la pratique immédiate de la vie, prendre l'habitude de la normalité *dès maintenant*, au sein de l'« anormalité » ambiante. Il n'y a pas d'autre solution. Si, très généralement parlant, le processus de totalitarisation a été rendu possible et entretenu par le déclin des vertus civiques, un programme de détotalitarisation ne pourra être mis en œuvre avec succès que sur la base d'un renouveau de ces vertus.¹⁸⁴

L'assainissement moral, comme le nomme Havel, commence lorsque l'engagement devient aussi un devoir de mémoire, la responsabilité non seulement de savoir, mais aussi et surtout de ne pas oublier ou d'altérer ce savoir. La mémoire est intimement liée à l'identité, et le recouvrement du champ de la mémoire sociale¹⁸⁵ est le primat de la renaissance d'un domaine public indépendant et d'une parole libre. Tant que l'indifférence, l'égoïsme, la peur, la lâcheté et la résignation font office de ciment social, le champ de la responsabilisation reste vacant, dégradé par le pouvoir, ignoré par la population.

¹⁸³ Fidelius, *op. cit.*, p. 72.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 65.

¹⁸⁵ Havel, *op. cit.*, p. 32.

2.2.4- Dissocier la société civile de la culture totalitaire

Tout pouvoir est un pouvoir sur quelqu'un. Si total soit-il, il n'est jamais sa propre création, quelque chose qui planerait dans le vide, on ne sait où en dehors du monde. Tout pouvoir est, jusqu'à un certain point, l'œuvre aussi de ceux qu'il régente. Une infinité d'accords tacites et d'interactions complexes lient le pouvoir à la société. C'est un drame à multiples péripéties, fait de pressions et de concessions réciproques. [...] C'est un système qui n'est pas fondé uniquement ou au premier chef sur un appareil répressif directement tributaire du pouvoir, qui est donc loin de représenter simplement la suprématie – brutale, mais à tout prendre transparente, sans équivoque – des uns sur les autres. Au contraire, tous sont contraints, dans une mesure variable, de participer docilement à l'exercice du pouvoir totalitaire.¹⁸⁶

Puisque l'État cherche inlassablement à résorber le fossé naturel existant entre le domaine civil et le domaine politique par le truchement d'une pénétration de la culture totalitaire dans l'ensemble des activités humaines, il semble justement que l'éclosion d'une société civile indépendante ne soit possible qu'à partir du moment où le « rapport de symbiose » entre le pouvoir et le social¹⁸⁷ est récusé ouvertement. Or, sans accorder tout le crédit d'une telle démarche aux intellectuels dissidents – ou plus largement à la dissidence –, il faut concéder que l'initiative de dissocier la société de la culture totalitaire leur revient en grande partie. Le débat ne tient pas au fait de savoir si, effectivement, la dissidence a été à l'origine du mouvement de découplage, entraînant par le fait même les citoyens dans son sillage, pas plus qu'il ne convient de s'interroger sur la proportion des citoyens s'étant engagés à « vivre dans la vérité » ou tout simplement favorable à cette initiative; là n'est pas le propos de ce

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 58-59.

¹⁸⁷ Badie, *op. cit.*, p. 104.

mémoire¹⁸⁸. Notre intérêt se porte davantage sur la nature de la démarche et ses motivations sociales.

Les intellectuels qualifiés de « dissidents » le sont dans la mesure où ils refusent, à un certain stade - propre à chaque individu -, de poursuivre leur rôle de courroie de transmission¹⁸⁹ entre le pouvoir et la société, et plus encore, entre le pouvoir et l'individu. Ils rompent ainsi, et de la façon la plus simple qu'il soit, le dialogue *convenu* entre le régime et la société. En effet, en l'absence de vecteur social, le mensonge institutionnalisé perd toute raison d'être et avec la vacuité du mensonge, se dissout peu à peu la double pensée. Ainsi, l'effondrement du mensonge mène progressivement à l'érosion du pouvoir coercitif du régime.

Les intellectuels, dans leur refus de construire un consensus sociétal au profit du pouvoir, affichent ainsi une volonté constante de résister aux demi-vérités¹⁹⁰ et au statu quo imposé par le biais du langage commun. En effet, la sphère discursive, au cœur de la fragmentation des lieux de pouvoir, est un enjeu de taille dans la diffusion du savoir et de l'information, mais plus encore, dans la distorsion du sens. Dépasser la fonction informative du langage permet à la fois de « ... révéler l'opacité irrémédiable au sein du langage lui-même »¹⁹¹ et de dénoncer les horreurs qui peuvent discrètement sommeiller à l'ombre des mots¹⁹². Un des enjeux principaux de la fonction intellectuelle est donc d'intervenir dans la pratique discursive afin de la soustraire au monopole du pouvoir ; en d'autres termes, l'intellectuel cherche à introduire le langage de la morale dans l'exercice de la politique¹⁹³. Mais il ne suffit pas de se réapproprié l'usage du langage, encore faut-il rétablir le sens - vidé, détourné,

¹⁸⁸ Vaclav Havel lui-même précise «[...] qu'on ne peut en aucune façon parler des «dissidents» et de leurs activités sans avoir préalablement parlé de l'activité de tous ceux qui participent de près ou de loin à la «vie indépendante de la société» et qui ne sont pas forcément considérés comme des «dissidents.»» (p. 120). Miroslav Novak a, quant à lui, dressé une liste des principales formes de l'opposition (mentionnons la participation passive à la contestation, les «formes» passives du refus ou de l'abstention, le refus par la fuite à l'étranger, la désobéissance civile active, les grèves et révoltes populaires, les oppositions internes dans les circuits officiels...) ainsi qu'une typologie générale de l'opposition dans son ouvrage *Du printemps de Prague au printemps de Moscou*.

¹⁸⁹ Arendt, *op. cit.*, p. 74.

¹⁹⁰ Saïd, *op. cit.*, p. 39.

¹⁹¹ Lyotard, *op. cit.*, p. 84.

¹⁹² Daniel Salvatore Schiffer, « Annexe : Entretien avec Vaclav Havel », *op. cit.*, p. 243.

¹⁹³ *Ibid*, « Deuxième partie : Le clerc à venir », p. 203.

transformé - des mots, outils par excellence de légitimation idéologique, afin de sortir la réflexion de ses œillères.

C'est là surtout que la propagande nous menace, jouant le rôle d'un catalyseur du processus de corruption qui frappe [...] les moyens d'expression *communs* dont nous sommes *tous* dépendants pour transmettre des contenus de pensée, quels qu'ils soient. Il n'y a qu'une seule défense efficace contre cette influence indirecte de la propagande officielle : résister à la corruption du langage, à l'exploitation pratique de l'inflation sémantique.¹⁹⁴

Si l'intellectuel est effectivement, comme le croit Sartre, en droit d'outrepasser sa sphère de connaissances au nom d'un refus global, la question du rapport entre État et société n'en demeure pas moins entière. La pensée du refus exacerbe les tensions tissées entre un appareil autoritaire et une organisation sociale qui se veut insoumise à celui-ci, mais qui lui reste inféodée. S'inscrire en opposition au pouvoir et circonscrire son identité à cette relation polarisée est hautement problématique et la situation conflictuelle sous-jacente, stérile.

Le système post-totalitaire table sa survivance sur la « complicité » qui le lie à la société – et encore plus davantage à chaque individu -, complicité qui fait de tous un relais du pouvoir, mais de façon si diffuse que personne ne se sent particulièrement impliqué. Le fait que le système ait été capable de tisser des rapports stables entre le pouvoir et la société¹⁹⁵, qu'il y ait jusqu'à imbrication des intérêts étatiques et individuels, mène les individus à poursuivre cette relation à double tranchant.

¹⁹⁴ Fidelius, *op. cit.*, p. 77.

¹⁹⁵ Adam Michnik, *Penser la Pologne Morale et politique de la résistance*, coll. «Cahiers libres», Paris, Maspéro, 1983, p. 131.

C'est l'un des principes du système post-totalitaire que d'intégrer chaque individu dans la structure de pouvoir, nullement bien sûr pour qu'il y réalise son identité humaine, mais pour qu'il y renonce au profit de « l'identité du système », c'est-à-dire pour qu'il soit l'un des co-porteurs de la « gravitation » générale, le serviteur de sa « fin en soi », pour qu'il porte la coresponsabilité de la « gravitation », pour qu'il soit entraîné et impliqué [...].¹⁹⁶

Ainsi, bien que l'État, dans sa phase post-totalitaire, accorde officieusement une certaine marge de manœuvre à la société – aussi minime soit-elle –, la société, quant à elle, connaît suffisamment bien les limites de cette modeste « liberté » pour ne pas empiéter sur les prérogatives du Parti. C'est en ce sens que persiste, malgré une volonté de dissociation de la part de la société, une jonction entre l'idéologie officielle et la vie sociale qui se veut autonome¹⁹⁷. D'où la limitation qui persiste au sein de la société post-totalitaire¹⁹⁸ : tant que la culture post-totalitaire se constitue par rapport à la culture totalitaire, et non selon des repères autonomes vis-à-vis de celle-ci, le découplage ne peut être réellement effectif. Pour que cesse la complicité entre le pouvoir post-totalitaire et la société, non seulement faut-il dissoudre la relation instaurée par l'État entre la vérité officielle, la force politique et l'éthique, mais encore faut-il que les citoyens cessent de s'identifier aux buts poursuivis par le Parti et d'user des moyens mis à leur disposition pour y parvenir.

La censure, à la fois phénomène social et mode de vie¹⁹⁹, participe de toute évidence à la simulation sociale et au monopole discursif du pouvoir. Les rituels de communication instaurés par l'État par le biais de l'idéologie, du mensonge, du faux-semblant, perdurent sur la base du scepticisme généralisé dont font montre les individus. L'opposition d'une réalité niée par les autorités – ni exprimée, ni reconnue – à une « surréalité » conforme aux objectifs du Parti – sans cesse esquissée, mise à l'honneur – a pour conséquence de générer une incrédulité strictement manichéenne à l'égard du discours étatique. Or, penser

¹⁹⁶ Havel, *op. cit.*, p. 83.

¹⁹⁷ Goldfarb, *op. cit.*, p. 20.

¹⁹⁸ Nous faisons encore une fois référence au concept de société post-totalitaire défini par Goldfarb en tant que coexistence d'une culture post-totalitaire développée en marge du système totalitaire.

¹⁹⁹ Zaretskaïa-Balsente, *op. cit.*, p. 239.

systématiquement noir quand les autorités énoncent blanc n'est pas encore penser²⁰⁰, et c'est bien là le but du pouvoir post-totalitaire. Les dirigeants n'exigent des citoyens qu'un *simulacre* d'adhésion justement parce que la pensée a été châtrée et que son exercice, par conséquent, exige une mobilisation intellectuelle inhabituelle que le système a noyée dans l'apathie, la facilité qu'entraînent la simple obéissance et les réflexes consuméristes.

Le langage totalitaire [...] prétend moins imposer un crédo qu'interdire de penser autrement, il tente d'investir la cervelle citoyenne par la bande jusqu'à ce qu'elle intériorise le codage officiel (dicible/indicible) et le promulgue loi de son intimité (imaginable/inimaginable, pensable/impensable). [Voici] l'enjeu nouveau de la bataille mentale quotidienne menée par les autorités : rendre impossible l'exercice d'une pensée individuelle en traquant non plus telle ou telle pensée « criminelle », mais les conditions de possibilité de toute pensée.²⁰¹

La reviviscence sociale dépend donc en grande partie de la réappropriation des dispositifs de communication – c'est-à-dire l'articulation de l'ensemble des moyens de communication. Pour y parvenir, les individus doivent se définir eux-mêmes dans leurs propres termes, en reconnaissant la valeur de leurs expériences personnelles, de la réalité qu'ils *vivent* et non celle qu'ils *endossent*. Revendiquer son vécu ébranle l'autocensure et participe à l'émancipation interne²⁰² de l'appareil culturel totalitaire, qui perd ainsi prise sur la réalité; le monde de « l'apparence »²⁰³ est déchiré, discrédité. Chaque individu y parviendra selon une voie qui lui est propre; la dissociation de la société civile de la culture totalitaire ne peut se produire qu'à cette condition-là.

²⁰⁰ Glucksmann, « Devant le bien et le mal », in Petr Fideus, *op. cit.*, p. 29.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 12.

²⁰² Konrad, *op. cit.*, p. 78.

²⁰³ Havel, *op. cit.*, p. 87.

2.3- La dimension politique du projet antipolitique

Ne se situant ni dans la sphère politique, ni dans le champ de l'apolitisme, l'antipolitique germe dans le domaine « pré-politique », mais il n'en demeure pas moins que la transformation sociale à laquelle elle aspire, à travers la maturation d'une société autonome prête à assumer la responsabilité de tous envers tous, mène à une transformation de la structure politique et des pratiques politiques. L'antipolitique est donc aussi une action politique en tant que telle, dans sa volonté de circonscrire les prérogatives de l'État et de réinvestir la sphère publique, mais elle ne cherche en aucun cas à concurrencer le pouvoir en place : elle prône la prééminence du politique sur la politique. Une remise en question de l'ordre politique et social existant, donc, bien que les prémisses de l'antipolitique soient non politiques²⁰⁴. Il faut ainsi voir dans l'antipolitique un programme plus vaste et profond qu'une simple plateforme électorale ; il s'agit de créer une zone d'indépendance face au contrôle totalitaire en détotalisant les sphères de la vie sociale - à savoir les lieux où le pouvoir ne saurait avoir de prérogatives légitimes -, c'est-à-dire en dissociant la société civile de la culture totalitaire. Seule une reconquête de l'espace public peut mener à la liberté d'expression et d'action sans compromis. À cet égard, l'antipolitique est le rejet du monopole de la classe politique sur le pouvoir²⁰⁵, c'est la politique de l'homme et non de l'appareil²⁰⁶. Il s'agit d'une redéfinition et d'une restructuration du rapport existant entre l'État et la société civile, rapport dénaturé jusqu'alors par la conception politique d'un régime totalitaire. L'antipolitique est l'avènement d'une nouvelle dialectique où État et société civile sont des partenaires privilégiés, des contre-poids mutuels.

²⁰⁴ Claudin, *op. cit.*, p. 12.

²⁰⁵ Konrad, *op. cit.*, p. 207.

²⁰⁶ Havel, *op. cit.*, p. 247.

2.3.1- Désamorcer le conflit latent entre État et société

Le rêve d'unité parfaite ne peut se réaliser que sous la forme d'une caricature qui dénature son intention originale : comme une unité artificielle imposée d'en haut par contrainte, dans laquelle le corps politique empêche les conflits réels et la segmentation réelle de la société civile de s'exprimer. Ce corps est presque obligé par une nécessité mécanique d'écraser toutes les formes spontanées de vie économique, politique et culturelle et il approfondit donc du même coup le clivage entre la société civile et politique au lieu de les rapprocher l'une de l'autre.²⁰⁷

C'est donc un moment essentiel de la conscience dissidente : le sujet dissident « se retire » des tautologies qui régissent l'esprit de la méthode parce qu'il se laisse vaincre par ses scrupules. Leur voix est faible, ils sont « sans fondement » mais ils lui parlent avec une insistance irrésistible, avec une prétention bouleversante à la vérité. Lentement la société toute entière est pénétrée par cette voix des scrupules. La puissance de l'esprit de la méthode se heurte de plus en plus à l'autorité de ceux dans la société qui expriment les scrupules de tous.²⁰⁸

²⁰⁷ Kolakowski, *Le village introuvable*, p. 44-45.

²⁰⁸ Vaclav Belohradsky, « Sur le sujet dissident », in *Le messenger européen*, no 4, 1990, p. 36.

Tandis que l'expérience humaine met en lumière les tensions existant entre l'espace de vie contrôlé par l'État et l'espace de vie réel²⁰⁹, le pouvoir, quant à lui, tente de préserver le sarcophage idéologique lui évitant de reconnaître le conflit opposant ses propres intérêts à ceux de la société. Admettre la nature socialement antagonique du système totalitaire²¹⁰ – et post-totalitaire – revient, pour le Parti, à renier sa légitimité en tant qu'organe émanant de la volonté de la population et par conséquent, à dissoudre la fiction d'une société homogène.

Il y a un gouffre béant entre les intentions du système post-totalitaire et celles de la vie : alors que, dans son essence, la vie tend à la pluralité, à la variété, à l'autoconstitution indépendante et à l'auto-organisation, tout simplement à l'accomplissement de sa liberté, le système post-totalitaire exige au contraire monolithisme, uniformité et discipline. Alors que la vie cherche à créer des structures « improbables » perpétuellement nouvelles, le système post-totalitaire impose au contraire les états les plus « probables ».²¹¹

Dès lors, le pouvoir serait dans l'obligation de modifier son rapport à la société, de lui concéder un rôle d'interlocutrice privilégiée, bref, de transmuter son monologue logocratique²¹² en dialogue authentique, voire existentialiste. En tout état de cause, cette concession déboucherait nécessairement sur le renoncement au monopole de domination et de prétention à la vérité unique.

²⁰⁹ Voir à ce propos les ouvrages Jeffrey C. Goldfarb et Vaclav Havel, la dichotomie entre la vie officielle et la vie officieuse étant au cœur de leur analyse du système post-totalitaire.

²¹⁰ Claudin, *op. cit.*, p. 325.

²¹¹ Havel, *op. cit.*, p. 75-76.

²¹² Le concept de logocratie a été développé par Czeslaw Milosz dans son ouvrage *La pensée captive Essai sur les logocraties populaires*, puis repris par Alain Besançon dans son ouvrage *Présent soviétique et passé russe* pour illustrer l'évolution du régime soviétique d'idéocratie (dans sa phase totalitaire) à une logocratie (dans sa phase post-totalitaire), c'est-à-dire d'un système basé sur un ensemble d'idées à un système basé sur la cohérence des propos. Comme le dit si bien Vaclav Belohradsky : « Le mal moderne donc est d'ordre esthétique parce que le sujet moderne sacrifie tout à la « belle cohérence » du système de valeurs dont il est devenu « spécialiste ». (« Sur le sujet dissident », dans *op. cit.*, no 4, 1990, page 36.)

Dans le contexte de « réveil social » propre au système post-totalitaire, l'émergence de la société civile peut être saisie à la fois comme réalité sociale en pleine renaissance²¹³ et concept d'analyse « englobant tous les efforts, actions et pensées mis en œuvre contre le totalitarisme et ses vestiges »²¹⁴. Or, non seulement la régénérescence de la société civile vient-elle fissurer l'image que s'était forgé de lui-même le régime, mais en plus vient-elle concurrencer le Parti en tant qu'unique représentation transcendée de la société socialiste. Il en résulte la coexistence de deux sociétés en marge l'une de l'autre, l'une voulant se substituer à tout autre, l'autre émanant de l'ensemble des courants sous-jacents à la réalité sociale.

Si l'histoire des pays communistes est bel et bien celle d'une crise permanente, c'est précisément parce que l'organisation sociale n'a jamais jailli de la source de la véritable « première société », celle de l'histoire, des traditions, des coutumes et des attentes du plus grand nombre; c'est pourquoi – chaque fois que sa stabilité précaire se trouve ébranlée – l'on assiste à un renversement total de la situation.²¹⁵

C'est ainsi que le fossé entre l'État et la société civile se creuse au fur et à mesure que le processus de polarisation de la société s'intensifie. Les enjeux du conflit étant officiellement inavouables, les espaces dans lesquels celui-ci se déroule se démultiplient, échappant le plus souvent à l'emprise du pouvoir, d'une part parce que le régime « tolère » une culture parallèle dans la mesure où il *tente* « ... de la maintenir à l'intérieur des limites qui lui sont imparties. »²¹⁶, d'autre part parce que le domaine dans lequel le conflit se trouve plébiscité est incontrôlable – même au sein d'un système autoritaire -, à savoir le domaine des valeurs, des

²¹³ Miklos Molnar, *La démocratie se lève à l'Est Société civile et communisme en Europe de l'Est : Pologne et Hongrie*, Paris, Genève, PUF et Publications de l'Institut universitaire de Hautes études internationales de Genève, 1990, p. 7.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 6.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 10.

²¹⁶ Konrad, *op. cit.*, p. 156.

mentalités, des normes de comportement, de la perception de l'histoire, de la culture, de la religion...²¹⁷.

La situation d'une société divisée « ... en une classe politique nomenklaturisée d'un côté et une société civile de l'autre, luttant désespérément pour ses droits (sinon pour son existence pure et simple), c'est-à-dire pour les libertés individuelles, les droits de l'homme et du citoyen [...] »²¹⁸ fait état d'une crise sociale latente, dont l'issue est plus qu'incertaine pour le pouvoir. L'absence de reconnaissance et donc de légitimité de la société civile contraint évidemment celle-ci à s'insérer dans la forme sociale étatique mais exacerbe du même coup un conflit irréductible.

Cependant, la société civile demeurant, outre son incontestable existence sociale, un concept destiné à comprendre les interactions entre l'État et la société, il est possible d'appréhender ces interactions autrement qu'à travers les perspectives de répression et de résistance. Certes, le clivage entre les deux sociétés est probant, pour autant, il est souple et fluctue au gré des événements sociétaux²¹⁹ « ... avec une certaine possibilité « d'osmose » entre les deux sphères, mais [peut] devenir, - et il le devint lors des « normalisations » - un fossé béant et infranchissable. »²²⁰.

En tant que « manifestation d'un programme alternatif » au pouvoir en place, la société civile, qui se doit de prendre en compte les rapports de force en présence, n'est pas qu'une seule et même mouvance vers la conquête incessante d'espaces de liberté. Loin de former un ensemble homogène et défini, traversée par de multiples courants idéologiques et politiques, « ... il n'en demeure pas moins que le combat de la société civile pour son existence et pour l'élargissement de son champ d'action est aussi une stratégie de compromis. »²²¹. Entre compromis et compromissions – parfois inévitables – la société civile a choisi la voie du

²¹⁷ Molnar, *op. cit.*, p. 299.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 5.

²¹⁹ Comme en fait état Goldfarb concernant la Pologne : « The choices for the authorities are rather simple : accept and compete with the free public domain, as in the period of Solidarity's legalization; attempt to repress it, as in martial-law Poland; or engage in controlled competition, a combination of repression and competition, as in the post-martial law period. » (Goldfarb, *op. cit.*, p. 173.)

²²⁰ Molnar, *op. cit.*, p. 5.

²²¹ *Ibid.*, p. 11.

« contrat social », garantie pour le pouvoir que les revendications sociales s'inscriront à l'intérieur d'un cadre qu'il aura lui-même délimité. La société civile y saisit l'occasion de « réaménager le système sans recourir à la violence »²²², quant à l'État, c'est pour lui une façon de différer l'implosion du système. Nouvelle médiation, bien qu'artificielle et sujette au bon vouloir du pouvoir, entre une société civile en réémergence et un État en pleine crise de gestion sociale – autant qu'économique et politique.

Mais encore faut-il échapper à l'écueil de l'éternelle dichotomie dominants/dominés²²³, car « ... les lignes de partage sont plus enchevêtrées »²²⁴ dans le système post-totalitaire que dans une dictature « classique »²²⁵, en effet « Dans le système post-totalitaire, cette ligne passe *de facto* par chaque individu, car chacun est à sa manière victime et support du système. »²²⁶. Quoi qu'il en soit, les ramifications du conflit au sein même de la société ne sont pas négligeables et la société civile, dans sa démarche de « pacification » avec le pouvoir, ne peut ignorer sa propre responsabilité dans la survivance de cette aporie.

²²² *Ibid.*, p. 315. On retrouve cette opinion chez plusieurs dissidents, notamment chez Jan Urban, pour qui « ... une évolution graduelle basée sur le compromis est préférable au conflit social ouvert ». (« Landscape Before battle? », dans *Uncaptive minds*, Juin-Juillet-Août 1988, Vol. I, No. 2, page 34.)

²²³ Jacques Rupnik (mais aussi Alain Besançon et Miroslav Novak) a l'heureuse idée de nous rappeler la thèse de Zinoviev, développée dans son ouvrage *Homo sovieticus*, à ce sujet : « Autrement dit, à l'opposé des théories dominantes en Europe centrale qui présentent le totalitarisme comme un conflit entre l'État-Parti et une société en voie d'atomisation, Zinoviev voit dans l'État communiste le reflet d'une société communautariste dont la cellule est le maillon de reproduction décisif et le lieu privilégié de formation de « l'homme nouveau » ... ». (Rupnik, *op. cit.*, p. 58).

²²⁴ Molnar, *op. cit.*, p. 299.

²²⁵ Vaclav Havel distingue ces deux types de régime autoritaire dans ses *Essais politiques*, p. 68-72.

²²⁶ Havel, *op. cit.*, p. 84.

2.3.2 - Penser le domaine politique en termes de non-politique

Notre expérience incontournable de ce que la confrontation entre l'individu et le système a lieu à un niveau bien plus profond que celui de la politique directe détermine, semble-t-il, l'orientation de cette réflexion.²²⁷

Le régime post-totalitaire, pour lequel le pouvoir est la plus grande des valeurs²²⁸, se trouve donc concurrencé sur un terrain autre que le terrain politique, ce qui paralyse sa capacité d'intervention sur les protagonistes antipolitiques. Non seulement le dialogue idéologique est-il suspendu, mais encore plus grave, ce dialogue ne peut être renoué dans la mesure où l'objet et la finalité de la communication diffèrent. Sur quelle base le système post-totalitaire peut-il exercer la moindre coercition intellectuelle et même politique sur un mouvement qui se place volontairement en dehors de la politique ou plus exactement, en dehors du pouvoir? N'agissant pas dans la sphère du pouvoir réel, n'ayant aucune prétention au pouvoir et encore moins le désir de se constituer un électorat²²⁹, les dissidents amènent le régime à contrer leurs activités comme toute autre action considérée comme oppositionnelle, c'est-à-dire comme toute action se voulant indépendante de la volonté du régime. Alors que la cohérence dans l'arbitraire, sous le système totalitaire, niait la liberté humaine fort efficacement²³⁰, elle dessert soudain le pouvoir sous le système post-totalitaire : le citoyen comme le dissident - étant tous deux hors du champ politique - sont passibles des mêmes désagréments; la frontière de l'un à l'autre est désormais plus facile à franchir.

Le pouvoir ne redoute donc pas la dissidence en tant que mouvement politique alternatif, mais «... de ce que les « dissidents » sont des gens « ordinaires », avec des soucis « ordinaires » et qu'ils ne diffèrent des autres que parce qu'ils disent à voix haute ce que les

²²⁷ *Ibid.*, p. 149.

²²⁸ Konrad, *op. cit.*, p. 125.

²²⁹ Havel, *op. cit.*, p. 217.

²³⁰ Arendt, *op. cit.*, p. 166.

autres ne peuvent ou n'osent pas dire.»²³¹. Ce qui accroît encore davantage le sentiment d'insécurité du pouvoir à l'égard de la dissidence est justement que celle-ci n'est pas une organisation à proprement parler, couronnée par des dirigeants qui se reconnaissent comme tels ; c'est un mouvement basé sur une solidarité sociale et un réseau d'amitiés et, en dehors de quelques personnalités reconnues par le régime comme faisant formellement partie de l'intelligentsia dissidente, chaque individu est susceptible d'y participer, à la mesure de sa volonté d'engagement.

Pourtant, si l'antipolitique est une action politique en tant que telle, dans sa volonté de circonscrire les prérogatives de l'État et de réinvestir la sphère publique, elle ne cherche en aucun cas à concurrencer le pouvoir en place. La dissidence ne vise donc pas à changer le pouvoir politique et encore moins à le renverser. Dans un système où la politique est associée à la fraude et où pouvoir rime avec déshumanisation, la prise du pouvoir n'intéresse pas ceux dont le but premier est de revaloriser la dignité humaine, les droits civiques, la responsabilité individuelle et collective, la vérité. Un changement de gouvernement, voire de système politique, est bien *en deçà* des visées de la dissidence²³², en effet, seule une profonde transformation sociale est à même de pallier aux déficiences d'une société frappée d'apathie et qui dérive dangereusement vers l'irresponsabilité généralisée. Puisque la crise que traverse la société post-totalitaire est d'ordre éthique, la réponse à cette crise se devra d'être éthique²³³. Le combat dissident n'est donc pas une lutte *pour* le pouvoir mais bien *contre* la perte de valeurs, de normes morales, de garde-fous nécessaires à un fonctionnement social sain et plus encore, *pour* réhabiliter l'individu face au pouvoir impersonnel.

[...] Vouloir y faire face en opposant à sa ligne prétendue une autre ligne politique fondée sur un changement de pouvoir serait non seulement irréaliste, mais aussi et surtout insuffisant. Une solution de ce type ne saurait atteindre la racine des choses ; de fait, il ne s'agit plus d'un problème de ligne ou de programme politique, il s'agit ici du problème de la vie.²³⁴

²³¹ Havel, *op. cit.*, p. 113.

²³² *Ibid.*, p. 127.

²³³ *Ibid.*, p. 46.

²³⁴ *Ibid.*, p. 122-123.

Pour autant, l'antipolitique n'est pas une réaction négative vis-à-vis du pouvoir post-totalitaire. En cherchant à se dissocier du pouvoir en rompant la relation pouvoir-société, la dissidence poursuit une démarche autonome, qui ne veut pas s'inscrire en opposition à un régime débilisant. En effet, se définir par *rapport* à revient obligatoirement à se constituer en tant qu'élément à part entière du système, à suivre les règles du jeu préalablement instaurées par les organes politiques et par conséquent, à participer à la survie du pouvoir. Pour cette raison, les dissidents n'ont pas voulu se définir selon les termes proposés par le pouvoir, mais bien selon leurs propres termes, indépendamment de la stigmatisation dont ils étaient l'objet par le régime communiste. Un mouvement ayant surmonté l'écueil mortel de l'incapacité à se poser autrement qu'en opposition stérile face au pouvoir, échappe par la même occasion à la nécessité de se censurer et d'agir en fonction des limites imposées par le système. «La meilleure façon de résister au totalitarisme, c'est tout simplement de l'extirper de notre âme, de notre propre milieu, de notre propre pays, de l'expulser de l'homme contemporain.»²³⁵.

Dans l'optique antipolitique, penser le champ politique signifie penser les modalités du « vivre ensemble » en dehors des rouages du pouvoir. Comme une *polis* « anté-politique » exempte non pas de règles et de mécanismes de régulation sociale, mais d'institutions et de circuits de contrôle. Appréhender le champ politique dans une perspective d'épanouissement de l'être humain, pierre angulaire d'une société ouverte et en perpétuelle évolution.

Ainsi, en esquissant une nouvelle culture discursive du champ politique²³⁶, le projet antipolitique combat-il la spéculation politique²³⁷, arrimée à une dogmatique exogène à

²³⁵ *Ibid.*, p. 244.

²³⁶ Goldfarb, *op. cit.*, p. 223.

²³⁷ « Répondre abstraitement et formuler des lignes politiques actuelles en fonction d'un avenir hypothétique reviendrait à mon sens à limiter et à aliéner leur activité [aux « mouvements dissidents »] dans son orientation essentielle et effectivement riche de perspectives. J'ai déjà plusieurs fois souligné le fait que le point de départ et la force politique potentielle de ces mouvements ne résident pas dans l'élaboration de changements de système, mais dans le combat réel et quotidien pour une vie meilleure, « ici et maintenant ». L'expression politique et structurelle que la vie trouvera restera apparemment toujours – ou du moins très longtemps – limitée, partielle, insatisfaisante et souillée par le marasme de la tactique. Il ne peut en être autrement. Il faut en tenir compte et ne pas se laisser décourager. Il importe seulement que l'essentiel, c'est-à-dire le combat quotidien, ingrat et incessant pour que l'individu puisse vivre authentiquement, librement et dignement, que ce combat ne se pose jamais lui-même de limites, qu'il ne soit jamais partiel, inconséquent, qu'il ne tombe pas dans le piège de la tactique politicienne, de la spéculation ou de l'extravagance. La pureté de ce combat représente la

l'expérience humaine. La déconstruction de la structure de domination post-totalitaire – superposition de la force et de la raison – soustrait la vérité aux impératifs de rationalité du système. La volonté de substituer l'éthique de la responsabilité et du vécu²³⁸ à l'éthique de la conviction, de l'intention, de la finalité, rend inopérant l'antagonisme entre régime post-totalitaire et pluraliste. Le projet antipolitique n'oscille pas entre apolitisme et militantisme politique et pour cause : le champ politique n'est pas tant fonction du système politique implanté que du projet sociétal autour duquel il y a consensus. Les tenants de l'antipolitique sont conscients qu'un changement de régime politique ne représente pas une solution à la profonde crise sociale que vit le système post-totalitaire, pas plus qu'ils ne sont dupes de l'origine philosophique et historique commune aux sociétés totalitaires et démocratiques. Quant à leurs différences, elles se situent non pas à un niveau qualitatif, mais bien quantitatif : celui du degré du contrôle étatique sur les activités sociales²³⁹. Havel renchérit :

Si par exemple je considère à nouveau l'alternative politique fondamentale que formulent les intellectuels occidentaux à l'heure actuelle, il me semble que les deux possibilités ne sont que deux manières différentes de jouer le jeu que le pouvoir impersonnel nous propose, deux manières différentes de s'engager dans la voie d'une totalitarisation générale.²⁴⁰

On ne le répètera jamais assez : avant même d'être un acte politique, l'antipolitique est une pratique sociale, émergeant de préoccupations d'ordre moral, éthique et existentialiste. Pour devenir, par la suite, un nouvel anthropomorphisme politique²⁴¹ :

meilleure garantie d'interaction effective optimale avec les structures post-totalitaires. » (Havel, *op. cit.*, p. 148-149).

²³⁸ Dans cette perspective, l'antipolitique, contrairement au système post-totalitaire, accorde une importance primordiale aux moyens auxquels font appel les individus pour parvenir à leurs fins. Les apparences – comprises comme l'externalisation de la vie - sont vaines, car elles déforment la réalité. Le sujet est traité par Hannah Arendt dans son ouvrage *La condition humaine* et revisité par Goldfarb.

²³⁹ Goldfarb, *op. cit.*, p. 13.

²⁴⁰ Havel, *op. cit.*, p. 240.

²⁴¹ Konrad, *op. cit.*, p. 231.

Je suis partisan d'une « politique antipolitique ». D'une politique qui n'est ni une technologie du pouvoir et une manipulation de celui-ci, ni une organisation de l'humanité par des moyens cybernétiques, ni un art de l'utilité, de l'artifice et de l'intrigue. La politique telle que je la comprends est une des manières de chercher et d'acquérir un sens dans la vie; une des manières de protéger et de servir ce sens; c'est la politique comme morale agissante, comme service à la vérité, comme souci du prochain, souci essentiellement humain, réglé par des critères humains. C'est là sans doute, dans le monde actuel, une conception très peu pratique et très difficilement applicable à la vie quotidienne. Néanmoins, je ne connais pas de meilleure solution.²⁴²

2.3.3 - L'antipolitique comme contre-pouvoir ou « polis parallèle »

Ce qui est désormais en question, c'est l'existence ou non d'un monde et en rapport avec cette existence problématique, c'est l'existence ou non d'un domaine politique pour les affaires humaines, la possibilité ou non d'une existence politique, question préalable à toute reconstruction d'un espace publico-politique.²⁴³

La politique a grossi; on doit lui faire faire une cure d'amaigrissement. L'élite politique a étendu trop loin ses propres limites; en outrepassant sa propre sphère d'influence, elle s'est mêlée de choses qui ne la regardent pas et a négligé les tâches qui sont proprement de son ressort. [...] Avec un conservatisme bourgeois, j'attends de l'État qu'il fonctionne aussi discrètement et efficacement que le service des eaux ou que les chemins de fer.²⁴⁴

²⁴² Havel, *op. cit.*, p. 245.

²⁴³ Abensour, « D'une mésinterprétation du totalitarisme et de ses effets », in *Le Totalitarisme, op. cit.*, p. 777.

²⁴⁴ Konrad, *op. cit.*, p. 163.

Après avoir émergé du domaine « pré-politique », se développant sous une première forme morale et culturelle, le projet antipolitique ne pouvait ignorer le champ institutionnel et politique²⁴⁵ très longtemps, eu égard à ses objectifs fondamentaux. Le déplacement effectué du domaine culturel au domaine politique se fait pour ainsi dire en deux temps; il s'agit tout d'abord de combattre l'arbitraire du pouvoir en insistant sur le respect des cadres juridiques mis en place par l'État afin d'instaurer, par la suite, la coexistence des deux sociétés en présence – l'État d'une part, la société civile d'autre part. Bien que l'antipolitique se défende de remettre en cause la légitimité du régime post-totalitaire et ne déborde pas des canaux légaux dans son rapport à l'État, il n'en demeure moins que l'ambiguïté de la démarche – la volonté de faire évoluer le système sans pour autant pénétrer les arcanes politiques – pose inexorablement la question de la survivance du projet à long terme.

Le but politique premier de l'antipolitique, à savoir la légalité civile, est éminemment problématique. En effet, comment parvenir à défendre l'individu face aux prérogatives de l'État au sein d'un régime d'exception ayant remplacé l'absence de légalité? L'abolition du droit comme instrument de médiation entre l'État et la société laisse celle-ci complètement démunie de toute forme institutionnelle d'autodéfense²⁴⁶. S'il existe, officiellement, un cadre légal aux interactions entre l'État et la société – il ne faut pas négliger le fait que les régimes communistes ont fait figure de précurseurs dans le monde occidental concernant les droits reconnus aux citoyens, bien qu'ils n'aient été que de minces paravents à l'arbitraire étatique – le pouvoir dispose des lois à son gré, sous couvert des intérêts de l'État.

Afin de remédier à l'incapacité de l'individu et de la société à se défendre contre l'État, l'unique approche que peut donc tenter le projet antipolitique - dans son optique exogène au pouvoir - est d'exiger de l'État qu'il se conforme à sa propre juridiction. À ce sujet, il est inévitable de faire référence à la Charte 77 en Tchécoslovaquie²⁴⁷, représentative en la matière, dont l'objectif est « [...] de mener un dialogue constructif avec les autorités

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 13.

²⁴⁶ Kolakowski, *La Pologne : une société en dissidence*, *op. cit.*, p. 78.

²⁴⁷ L'existence de la Charte 77 découle de la ratification par la Tchécoslovaquie des pactes internationaux conclus lors de la conférence d'Helsinki en 1976 sur les droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels.

politiques, en attirant leur attention sur des violations précises des droits de l'homme et des droits civiques ... »²⁴⁸. S'appuyant ainsi sur le système légal national afin de légitimer la formulation de ses revendications, le projet antipolitique confronte l'État aux devoirs et obligations qu'il s'est lui-même édictés et par la même occasion, recherche la reconnaissance du pouvoir en tant qu'interlocuteur.

La Charte 77 ne se propose pas de renverser le régime ou d'abolir le système social existant en Tchécoslovaquie. Elle n'attaque pas non plus l'ordre légal du pays. Le renouveau du civisme qui lui tient à cœur, elle essaie au contraire de le réaliser en exigeant que les lois soient appliquées et aient réellement force de loi, en attirant l'attention sur leur interprétation abusive par les organes du pouvoir, en militant en faveur de l'exercice effectif et du respect des droits reconnus sur le papier. Dans la mesure où elle trouve à redire au texte de certaines lois, elle en sollicite, par des voies légales, la modification légale. C'est cette même attitude qui fonde son rapport aux pouvoirs publics : elle persiste à adresser et à envoyer ses documents aux autorités, sans tenir compte du refus que celles-ci lui opposent ni du fait que ses communications ne sont pas (officiellement) prises en considération.²⁴⁹

Cependant, le respect de la juridiction par l'État n'est qu'un premier pas vers la réinstauration de garde-fous à l'intérieur du système post-totalitaire. L'antipolitique s'attachant à la réapparition d'une sphère publique indépendante investie par une société civile en émergence, il est évident que le découplage État-société passe par la cohabitation de ces deux entités. « Seconde société », « contre-société », « contre-pouvoir », « *polis* parallèle », sont autant de concepts déclinant le rôle et les attributs que le projet antipolitique accorde à la société civile. Gradation des termes révélatrice : si la formulation de « seconde société » exprime l'idée d'une société civile en état de gestation, soumise aux rapports de force sociaux imposés par l'État post-totalitaire, secondaire dans la hiérarchie sociale, confinée à une réalité

²⁴⁸ Cité dans Miroslav Novak, *Du printemps de Prague au printemps de Moscou*, collection Lug, Genève, Georg, p. 209.

²⁴⁹ Havel, *op. cit.*, p. 52.

officieuse²⁵⁰, celle de « *polis* parallèle » traduit la notion de structures parallèles – considérées par Havel comme la manifestation la plus articulée de la « vie dans la vérité » -, non pas constituées en marge des structures post-totalitaires, mais comme pendants à ces dernières.

À mi-chemin entre ces deux concepts, celui de « contre-société », qui sous-entend un détachement appréciable par rapport au pouvoir, un lieu composé d'une multitude de poches de liberté, hermétiques au langage et à la logique totalitaires²⁵¹, desquelles émergent de nouvelles formes d'expression et d'auto-détermination.

Cependant, le projet antipolitique se perçoit davantage comme un « contre-pouvoir » qu'une « contre-société » et avec raison. Tandis que le concept de « contre-société » est axé sur l'autonomisation de la société civile dans une perspective d'autodéfense, il est dépourvu de l'axe central de la démarche antipolitique, à savoir l'institution d'un dialogue entre l'État et la société. À travers la redéfinition des rôles distinctifs de l'État et de la société civile, l'antipolitique propose la mise en place d'une nouvelle forme de rapports entre gouvernants et gouvernés. D'un côté, il revient à l'État d'arbitrer les intérêts divergents présents au sein de la société, « [...] à défendre et à raffiner les règles du jeu de la société civile. »²⁵²; de l'autre, la société civile doit agir comme contre-poids et veiller à ce que le pouvoir n'outrepasse pas sa sphère d'action. En d'autres mots, que la structure étatique réinvestisse le rôle qui lui a été dévolu à l'origine de la constitution des communautés humaines en sociétés complexes, c'est-à-dire la protection des droits de l'individu face à la société et la coordination des différends qui découlent des intérêts particuliers. Qu'elle se retrouve sous le contrôle d'une société civile responsable et autonome, que celle-ci puisse enfin devenir le contre-pouvoir qu'elle est appelée à être.

²⁵⁰ Molnar, *op. cit.*, p. 9.

²⁵¹ Goldfarb, *op. cit.*, p. 132.

²⁵² Konrad, *op. cit.*, p. 85.

L'antipolitique et le gouvernement travaillent dans deux dimensions différentes, dans deux sphères séparées. L'antipolitique n'apporte son soutien ni ne s'oppose au gouvernement; elle est quelque chose de différent. [...] un réseau qui surveille le pouvoir politique [...].²⁵³

Ainsi, la société civile devrait-elle volontairement se limiter au rôle de partenaire d'un « contrat social » passé avec le pouvoir post-totalitaire²⁵⁴. Si l'antipolitique se veut un « pouvoir qui arrête le pouvoir »²⁵⁵, dans l'optique de limitation de la politique, il n'en demeure pas moins que le rapport entre État et société doit être empreint d'un respect mutuel²⁵⁶ : « [...] le premier enjeu du combat est précisément de dépasser le stade de la tolérance et de la dépendance pour en arriver à celui de l'interdépendance du pouvoir et de la société civile. »²⁵⁷. En espérant que la coexistence des deux sociétés pousse le pouvoir à devenir responsable vis-à-vis de la société civile et l'amène à réintégrer ses quartiers.

De toute évidence, la réalité est tout autre, mais sans parler de respect réciproque, les deux sociétés en présence se supportent mutuellement. Entre acceptation et compétition, l'État transige avec la société civile : « The politics of the totalitarians and their opposition are in competition, but they are sometimes mutually supportive, as are the politics of totalitarian culture and the free public domain. »²⁵⁸. Alors que le projet antipolitique vise à instaurer un dialogue avec le pouvoir – est plus avant, d'instituer de véritables canaux discursifs -, le pouvoir esquive cette voie en tolérant l'existence d'une « zone grise », à travers laquelle transfusent officieusement des échanges vitaux. Les deux acteurs y trouvent leur compte : tandis que l'État voit sa légitimité préservée – du moins en apparence - la société civile

²⁵³ *Ibid.*, p. 207.

²⁵⁴ Molnar, *op. cit.*, p. 10. On peut lire plus loin : « Selon ce contrat, au départ tacite, l'État-Parti pouvait garder les rênes du pouvoir politique en contre-partie de la garantie des libertés civiles, par ailleurs inscrites, mais lettres mortes, dans la Constitution. » (p. 315).

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 324.

²⁵⁶ Konrad, *op. cit.*, p. 111. « Il serait bon que les autorités politique et intellectuelle aient des relations à un niveau plus élevé et empreintes d'un plus grand respect mutuel. L'autorité intellectuelle ne devrait pas essayer d'être une autorité politique, et l'autorité politique ne devrait pas vouloir être une autorité intellectuelle. En respectant l'indépendance de l'autre, elles pourraient apprendre l'une de l'autre. »

²⁵⁷ Molnar, *op. cit.*, p. 4.

²⁵⁸ Goldfarb, *op. cit.*, p. 161.

espère exercer une certaine pression sur les structures officielles²⁵⁹. Cependant, le danger de voir le pouvoir récupérer les fondements de la culture antipolitique à son profit et les noyer dans le discours idéologique est réel, étape que Goldfarb qualifie de phase post-totalitaire : « The official attempt at co-opting oppositional culture and its programs constitutes the third phase of totalitarianism[...] »²⁶⁰.

Mais la question demeure : le projet antipolitique est-il une opposition politique à proprement parler? Certes, un système dont l'objectif politique réside dans la suppression des antagonismes de classes, donc de la divergence d'intérêts sociaux, perçoit inévitablement tout mouvement alternatif comme étant atteinte directe au projet d'uniformisation sociale, un concurrent illégitime. Le fait que le projet antipolitique se détourne de la conquête du pouvoir n'est pas significatif pour le régime post-totalitaire : il en est de même pour tout mouvement de libération sociale n'ayant pas encore atteint un stade de maturité politique²⁶¹. Le pouvoir perçoit donc nécessairement l'antipolitique comme une opposition politique en devenir.

Les relations entre la dissidence et la politique sont complexes et ambiguës non parce que la première serait la forme immature de l'opposition, mais parce que telles sont les relations entre le droit et le pouvoir étatique, entre la revendication des droits et la lutte pour le pouvoir. Seuls les États totalitaires identifient les deux, et, partant, identifient aussi dissidence et opposition.²⁶²

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 174.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 186. On retrouve la même constatation chez Havel : « Cette adaptation – comme dimension « positive » de la réaction de la structure du pouvoir – comporte naturellement tout un éventail de formes et de phases effectives. Elle peut se manifester dans la tentative d'intégrer aux structures officielles certaines valeurs ou certains individus du monde « parallèle », dans la tentative de se les approprier en s'y adaptant un peu, mais aussi en les forçant à s'adapter; c'est là la marque du besoin de corriger légèrement un état insupportable de déséquilibre trop flagrant, de rééquilibrer la situation – rappelons-nous comment, dans les années soixante, certains communistes progressistes ont commencé à « découvrir » des valeurs ou phénomènes culturels jusqu'alors non reconnus, ce qui représentait naturellement un mouvement positif, mais non exempt d'un certain danger : celui, par exemple, que ces valeurs une fois « intégrées » ou « appropriées » ne perdent de leur indépendance et de leur originalité, qu'elles ne soient recouvertes par l'enduit de l'officialité et de la conformité et ne voient leur fiabilité entamée. » (p. 142).

²⁶¹ Novak, *op. cit.*, p. 212.

²⁶² Pomian, « La dissidence », dans *Libre*, no 8, 1980, Paris, Payot, p. 15.

Pourtant, on ne saurait qualifier le projet antipolitique d'opposition politique dans l'acception traditionnelle du terme : issu d'une pluralité de courants sociaux et politiques divergents, matérialisé sous la forme d'une association informelle aux contours autant flous que fluctuants, ouvert à toute personne intéressée à défendre les droits de l'homme. Se refusant d'élaborer un programme de réformes politiques et sociales, l'antipolitique en serait de toute façon incapable : car au-delà d'une conviction consensuelle – la nécessité de restaurer le cadre moral de la société afin qu'elle se réaffirme en tant que société civile –, le spectre des positions face au système post-totalitaire est trop éclaté pour en soutirer une plateforme politique minimale. Sans oublier que l'antipolitique ne formule aucune ambition politique, dans le sens d'une lutte pour le pouvoir et ce, contrairement aux mouvements d'opposition politique. Médiateur entre la société politique et la société humaine – refusant cependant de servir de courroie de transmission au pouvoir –, corps intermédiaire en quelque sorte, le projet antipolitique est d'une nature par trop complexe pour s'insérer dans les définitions d'opposition politique que proposent les systèmes pluraliste et totalitaire.

À l'écart de la sphère politique, mais ancré dans le cadre de la légalité, l'antipolitique ne s'exprime pourtant pas sous la forme d'une action *directe* et *immédiate* sur la structure du pouvoir ou une confrontation au niveau du pouvoir effectif²⁶³, mais plutôt comme une action sur la société elle-même, sans passer par l'intermédiaire du pouvoir. En effet, comment une telle politique, qui se veut extérieure au pouvoir, humaniste, existentialiste, qui rejette le pouvoir en tant que médium entre l'individu et la communauté humaine, pourrait-elle vouloir s'insérer dans le jeu politique ? Si le projet antipolitique menait à l'insertion dans le jeu politique d'un groupe qui le représente, le projet perdrait de sa pertinence dans la mesure où il n'aurait plus le recul nécessaire pour porter un jugement critique à l'endroit de l'appareil d'État et se viderait de sa substance même : son rôle de contre-poids.

Mais le fait que l'antipolitique ne soit pas une opposition politique l'empêche-t-il d'être une activité politique ? « Si nous exigeons d'un État fondé sur l'arbitraire qu'il respecte la légalité,

²⁶³ Havel, *op. cit.*, p. 140.

nous exigeons par là même une modification de son contenu, sa transformation en État fondé sur le droit, en État démocratique. Cette exigence constitue une activité politique. »²⁶⁴.

D'une part, en effet, la dissidence n'est pas un phénomène politique, parce qu'elle se refuse à préparer une prise de pouvoir et qu'elle s'exprime le plus souvent dans des activités scientifiques, artistiques ou littéraires [...]. Mais, d'autre part, la dissidence, par le seul fait d'agir, influence la manière dont s'exerce le pouvoir. En voulant dresser devant ce dernier des barrières déjà existantes, elle intervient, qu'elle le veuille ou non, dans la sphère politique.²⁶⁵

D'où l'intérêt de nuancer les propos du projet antipolitique, qui fait usage du terme « politique » dans le sens étroit de « pouvoir ». Or, nombreuses sont les acceptions du concept de politique. Et le corpus des activités antipolitiques - tant les exercices intellectuels, que les convictions, les revendications et les objectifs du projet - fait indéniablement référence au politique en traitant des modalités du « vivre ensemble » et du rapport entre État et société.

Mais dans cette perspective, mince est la ligne de séparation entre la sphère sociale et la sphère politique. L'émergence de la société civile va plus loin que la simple protection des droits de l'homme et du citoyen, et une fois dépassée la sphère des libertés civiles, l'horizon de la sphère politique devient plus accessible. Que la société civile veuille devenir société politique ou, à tout le moins, qu'elle déborde de l'espace civil en direction de la reconquête de l'espace politique²⁶⁶ est dans le prolongement de la logique antipolitique. Et confirme la défiance du pouvoir post-totalitaire à l'égard du projet antipolitique.

²⁶⁴ Léonide Pliouchtch, *Dans le carnaval de l'Histoire*, Paris, Seuil, 1977, p. 284.

²⁶⁵ Pomian, *op. cit.*, p. 11.

²⁶⁶ Molnar, *op. cit.*, p. 307.

En ce qui concerne les perspectives des « mouvements dissidents » en tant que tels, il me semble fort improbable que l'évolution future puisse mener à la coexistence durable des deux « polis » - la principale et la « parallèle » - sans que celles-ci ne rentrent nécessairement en contact, n'agissent l'une sur l'autre et ne s'intéressent l'une à l'autre. La « vie dans la vérité » - pour autant qu'elle reste ce qu'elle est - ne peut pas ne pas menacer le système. Sa dramatique tension perpétuelle est impensable sans l'existence de la « vie dans le mensonge ». La relation entre le système post-totalitaire, s'il reste semblable à lui-même, et la « vie indépendante de la société » - si elle reste semblable à elle-même (c'est-à-dire qu'elle persiste dans une position de responsabilité envers l'ensemble et pour l'ensemble)-, cette relation sera toujours, ouvertement ou non, conflictuelle.²⁶⁷

²⁶⁷ Havel, *op. cit.*, p. 147.

Chapitre III

L'antipolitique n'est pas un renouveau de la pensée anarchiste

À la limite, les idéologies politiques semblent de plus en plus nous promettre une société qui combinera harmonieusement le paradis anarchiste et le paradis totalitaire : l'État ne sera rien et en même temps l'État sera tout, il s'occupera efficacement de tout et il cédera tout le pouvoir au peuple; chacun de nous sera protégé comme un enfant au berceau et chacun de nous aura une liberté parfaite d'expansion individuelle, de « réalisation » personnelle, etc.²⁶⁸

Si les projets antipolitique et anarchiste ont en commun cette fameuse « morale agissante »²⁶⁹ dont fait état Havel, cette volonté inlassable de voir l'individu recréer un espace sociétal à l'image de son humanité, il est cependant impossible de passer outre une divergence fondamentale : celle de la survivance de la structure étatique. Au-delà de la doctrine politique et de l'opposition idéologique, antipolitique et anarchisme s'imposent comme deux représentations du politique, deux façons de penser et d'articuler la réalité, deux modes d'organisation sociale²⁷⁰. En effet, l'anarchisme considère l'État comme l'obstacle ultime à l'émancipation humaine, et seule l'élimination du pouvoir permet celle de la domination, tandis que l'antipolitique combat l'État sous sa forme autoritaire et tentaculaire, source de domination, mais estime l'État de droit comme essentiel. Pour l'un, donc, destruction du pouvoir générateur de domination, pour l'autre, suppression de la domination, inhérente à une certaine configuration du pouvoir.

Par conséquent, la pierre angulaire de l'antilogie se situe au niveau de l'*instance politique*. Partie intégrante de la société, émanant directement des individus et résultant de leur libre

²⁶⁸ Kolakowski, *Le village introuvable*, p. 14.

²⁶⁹ Havel, *op. cit.*, p. 245.

²⁷⁰ Amedeo Bertolo, « Introduction », in *L'État et l'anarchie*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1985, p. 14.

association dans la perspective anarchiste, elle est, du point de vue antipolitique, extérieure à la société civile sans pour autant être autonome. Découle de ce constat la problématique du *contrat social* : inexorable dissolution de la société dans l'État ou instauration d'un dialogue véritable entre deux composantes sociales?

3.1- Similitudes entre les projets antipolitique et anarchiste

Les similitudes entre antipolitique et anarchisme sont pourtant nombreuses : dénonciation du conflit latent entre l'État et la société que l'État prétend représenter et servir, redéfinition du collectif en tant que totalité obéissante en un collectif fait d'une multitude d'individus libres et solidaires; revalorisation de certains principes – liberté, égalité, responsabilité, initiative et spontanéité -; volonté de mettre fin à la réification, c'est-à-dire rappeler que toutes les règles existantes sont humaines et par conséquent, qu'elles peuvent être modifiées si elles ne conviennent pas à l'épanouissement de l'individu; appropriation collective du principe instituant du social et refus de voir le pouvoir politique confisquer tous les contenus de l'action sociale²⁷¹. En définitive, l'antipolitique et l'anarchisme, en tant que mouvements antipolitiques et non apolitiques, rencontrent le même dilemme, à savoir celui du rapport non résolu entre éthique et politique. En effet, alors qu'antipolitique et anarchisme poursuivent des objectifs éthiques, les moyens mis en œuvre sont nécessairement politiques dans la mesure où le processus de régulation de l'action collective relève jusqu'ici principalement de l'autorité étatique.

²⁷¹ Eduardo Colombo, « Anarchisme, obligation sociale et devoir d'obéissance », in *Réfractations*, Philosophie politique de l'anarchisme, no 2 (Été 1998), p. 106-107.

3.1.1- Contre le pouvoir et la réification

Il ne s'agit donc que d'un détail : reconnaître à temps, à l'instant fatal de la ruine, l'instant où l'idée cesse d'exprimer la dimension transcendante de l'humanité pour se transformer en succédané de cette dimension : reconnaître l'instant où le produit humain, le projet d'un monde meilleur, loin d'être la manifestation d'une identité humaine responsable, dépossède au contraire l'homme de sa responsabilité et de son identité, l'instant où l'abstraction cesse d'appartenir à l'homme pour que celui-ci commence à lui appartenir.²⁷²

C'est donc sur le terrain du rapport ambivalent entre éthique et politique que se rencontrent en tout premier lieu antipolitique et anarchisme. La démystification du pouvoir politique exige par conséquent une distinction claire entre *le* politique et *la* politique, dont l'inexorable interpénétration fut de tout temps mise à profit par les structures étatiques et leurs organes politiques. Il est certes complexe d'établir une césure à ce niveau, voire illusoire, mais cela préside à toute possibilité de réincorporer les individus en tant que citoyens au sein de la société politique. Questionner le pouvoir politique quant à son rôle, ses aptitudes et ses limites permet par la même occasion de lui faire reconnaître la société dite civile non seulement comme un interlocuteur, mais aussi comme un acteur social et politique incontournable.

La remise en question du pouvoir politique dans sa dimension autoritaire et totalitaire tend à prouver que si la domination est intrinsèque à la politique dont la légitimité repose sur la coercition et l'imposition d'un ensemble de règles à la communauté humaine, elle n'est pas pour autant intrinsèque au politique. La perception de l'instance politique dans une perspective autre que dominante relève d'une différenciation préliminaire du pouvoir

²⁷² Havel, *op. cit.*, p. 202.

politique et du fait social. Le champ politique peut dès lors se définir « [...] comme tout ce qui touche aux processus de régulation de l'action collective dans une société globale. »²⁷³, cette régulation n'étant pas l'apanage d'une structure étatique, mais le produit d'une formation sociale.

Or, si le pouvoir politique, à l'évidence, ne précède pas le fait social, tel est pourtant le primat de la domination issue du pouvoir politique. D'où la revendication première des projets antipolitique et anarchiste, à savoir que l'État ne saurait devenir une fin en soi et investir la totalité de l'espace politique de la société. Dans cette optique, l'État est une construction et une structure symbolique qui légitime le pouvoir politique en tant que fait social²⁷⁴. Entité abstraite, corps institutionnel reposant à la fois sur la loi et le droit, l'État s'impose comme une instance autonome, usant de mécanismes rationnels afin de reproduire le pouvoir politique dans son essence de sujétion.

Le pouvoir politique, dans la mesure où il s'exprime par une représentation imaginaire centrale qui organise l'univers socio-politique dans son ensemble, est une force obscure difficile à cerner dans la réalité des institutions, dans l'omniprésence du discours qui les légitime, et dans la participation inconsciente de tout un chacun.²⁷⁵

L'autonomisation de l'instance politique sous une forme étatique est ainsi un prélude à l'hétéronomie institutionnalisée²⁷⁶ dans ses dimensions individuelle et collective. Effectivement, la fracture qui s'opère entre société civile et société politique au profit de cette dernière permet l'aliénation du pouvoir politique en une fiction créatrice du social. Pourtant, le pouvoir politique ne génère pas le fait social, antérieur à sa constitution, mais le refonde de

²⁷³ Colombo, « L'État comme paradigme du pouvoir », in *L'État et l'anarchie*, *op. cit.*, p. 40.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 37.

²⁷⁵ Colombo, « Anarchisme, obligation sociale et devoir d'obéissance », *op. cit.*, p. 90.

²⁷⁶ Bertolo, « Introduction », in *op. cit.*, p. 19. Le concept d'hétéronomie institutionnalisée est au cœur de la réflexion anarchiste dans son approche du pouvoir et de l'État.

manière à lui confisquer son contenu, à savoir l'action sociale. Dès lors que la société civile est dépossédée de sa capacité à s'autoreproduire à travers l'institution de référents qui lui sont propres, la société politique autonomisée procède à une sur-détermination du social²⁷⁷ : « La réification qui commence par forger l'identité de référence entre les énoncés constituants d'un énoncé d'observation catégorique se poursuit en forgeant l'identité de référence à travers le temps et en posant des substances. »²⁷⁸. Par conséquent, l'action sociale est régie par des règles extérieures à la réalité de la société civile, réalité peu à peu diluée par la surimpression de la société politique sur cette dernière.

L'emprise de la société politique sur le contenu de l'action sociale par le biais de moyens légaux et juridiques inaugure donc la forclusion de la société civile. Il n'est plus question d'une société politique issue de la société civile : celle-ci, au contraire, est devenue le produit de l'instance politique étatique. À la fois stratifiée en deux composantes exclusives et différenciée par l'objectivation du monde social, la communauté humaine se trouve prisonnière d'une antériorité instituante dont elle est à l'origine mais dont l'actualisation lui échappe : « Le pouvoir glisse rapidement depuis la capacité active et intentionnelle de « pouvoir faire », propre à l'être humain, à la capacité inerte – non intentionnelle – de produire des effets propres aux choses [...] jusqu'au pouvoir de « pouvoir commander » et de se faire obéir [...]. »²⁷⁹.

Aliénation et réification sont ainsi autant d'étapes à la « dépossession inaugurale »²⁸⁰, à savoir la « Négation de la capacité instituante du collectif humain et autodépossession de cette capacité en faveur d'un législateur extérieur »²⁸¹. Dépossession à laquelle s'opposent évidemment les projets antipolitique et anarchiste, puisque pour eux l'organisation sociétale est avant tout un produit de l'activité sociale de l'homme.

²⁷⁷ Colombo, « L'État comme paradigme du pouvoir », *op. cit.*, p. 21-22.

²⁷⁸ Jean-Pierre Zarader, *Le vocabulaire des Philosophes Philosophie contemporaine (XXème siècle)*, Paris, Ellipses, 2002, p. 710.

²⁷⁹ Colombo, « Anarchisme, obligation sociale et devoir d'obéissance », in *op. cit.*, p. 94.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 108.

²⁸¹ *Idem.*

Par définition, la société se donne ses propres formes et est expérimentale, dans la mesure où elle est faite d'êtres humains individuels qui ont leurs propres volontés et où il n'y a pas de commandement envoyé d'une quelconque sphère plus élevée qui soit supérieure à leur volonté. Toutes les règles sont humaines, conçues par des êtres humains, réclamées et observées par eux. Nos règles ne peuvent être dérivées directement d'une quelconque hypothèse sur Dieu ou sur l'histoire. Elles sont notre œuvre et, si nous ne les aimons pas, nous pouvons en créer d'autres à leur place.²⁸²

3.1.2- Redéfinition du collectif et de ses valeurs intrinsèques sur la base de la revalorisation de l'individu

Cette conception individualiste a produit en philosophie politique une espèce d'impuissance intellectuelle à concevoir des totalités qui ne soient pas définies en termes individualistes ou substantialistes. Ou bien l'individu est tout, ou bien le tout est un individu d'ordre supérieur.²⁸³

Entre un individualisme forcené et un collectivisme réifiant, antipolitique et anarchisme se prononcent pour une dialectique de l'autonomie et de la solidarité²⁸⁴. Partant du principe que l'être humain est la valeur dominante au centre du tout projet sociétal, ils posent la liberté et la responsabilité, individuelles et sociales, en tant qu'éléments constitutifs du collectif. Par voie de conséquence, ils rejettent le postulat selon lequel l'autorité et le pouvoir politique sont les prémisses fondatrices de la société.

Dans cette perspective, l'existence du sujet collectif n'est en rien le produit du pouvoir politique, dans sa quête de légitimation pour asseoir juridiquement son autorité, pas plus qu'il n'est tributaire de cette légitimation fictive. Au contraire, le sujet collectif est la résultante des

²⁸² Konrad, *op. cit.*, p. 169-170.

²⁸³ Colombo, « Anarchisme, obligation sociale et devoir d'obéissance », in *op. cit.*, p. 116.

²⁸⁴ Konrad, *op. cit.*, p. 173.

actions sociales par lesquelles les sujets individuels s'imposent comme les sujets politiques de l'organisation sociale. À l'encontre du sujet collectif devenu objet du pouvoir politique, la pluralité des sujets politiques définit l'entité collective dans la multiplicité de ses composantes irréductibles à l'institutionnalisation politique.

3.1.3 Réappropriation collective du principe instituant du social et refus de voir le pouvoir politique confisquer tous les contenus de l'action sociale

Dans l'optique antiautoritaire propre à l'antipolitique et à l'anarchisme, le pouvoir politique doit son essor et sa pérennisation au phénomène de confiscation du principe instituant du social²⁸⁵. La « dépossession inaugurale » dont fait état Eduardo Colombo, loin d'être un épiphénomène, est en quelque sorte un prologue à la confiscation du principe instituant, dont tire avantage une certaine composante sociale. Mais tandis que la « dépossession inaugurale » est une manifestation du besoin de transcendance éprouvé par l'être humain face à son environnement, la confiscation du principe instituant, quant à elle, est le détournement de ce besoin au profit d'une minorité sociale.

Nous avons appelé principe instituant (ou symbolico-instituant) la capacité globale du collectif humain de créer ses propres règles – les « obligations » respectives entre les acteurs sociaux. Et l'exclusion de la pratique communautaire de cette capacité instituante donnera au groupe social qui se l'approprie le pouvoir (ou capacité) de dicter la loi, d'imposer sa légitimité, de commander, de dominer. La domination politique trouvera ses arguments dans la première dépossession et de connivence avec l'au-delà, elle sacralisera l'action de l'instance politique ainsi créée et séparée de la société.²⁸⁶

²⁸⁵ Colombo, « Anarchisme, obligation sociale et devoir d'obéissance », in *op. cit.*, p. 109.

²⁸⁶ Colombo, « Anarchisme, obligation sociale et devoir d'obéissance », in *op. cit.*, p. 109.

En d'autres termes, il y a glissement d'une hétéronomie transcendantale à une hétéronomie institutionnalisée, celle-ci n'étant rien d'autre que la captation de la capacité sociale du sujet par l'instance politique figée dans le carcan étatique.

Par conséquent, la réappropriation collective de l'institution du social détermine le rôle dévolu au politique par les projets antipolitique et anarchiste, en même temps qu'elle augure leur rejet de la politique – rejet équivoque pour l'un, catégorique pour l'autre. En réfutant le caractère instituant de l'instance politique sous sa forme étatique, détentrice des « [...] moyens de la transformation sociale et de la connaissance de toutes choses. »²⁸⁷ et de la structuration de l'espace social, les deux mouvements réaménagent la problématique du mode de fonctionnement social. En effet, démontrer la capacité symbolico-instituante inhérente à la société civile remet en cause « ... [l]'expropriation et [le] contrôle de la part d'une minorité de la capacité régulatrice de la société ou, ce qui revient au même, du « processus de production de socialité ». »²⁸⁸.

Or, si le principe instituant du social est devenu l'apanage du pouvoir politique, il n'en demeure pas moins que la société civile participe également à l'organisation sociale. Toutefois, la différenciation entre pouvoir politique et fait social à laquelle prétend l'instance politique fait en sorte que les actions sociales sont amalgamées à la capacité de la structure étatique. Cette confusion volontairement entretenue par la société politique entre contribution politique et contribution sociale lui permet ipso facto de confisquer le contenu de l'action sociale à son profit :

Et cependant la conséquence d'avoir deux formes grammaticales différentes, l'une singulière, l'autre plurielle, pour le même référent, conduit à attribuer, si on le veut ainsi, à l'entité particulière construite la responsabilité de l'action accomplie par la pluralité. Ce qui fait ressortir « le problème politique de savoir à qui revient, en dernière analyse, l'œuvre collective qu'est la vie commune, l'existence sociale et politique. ». Un agent d'ordre supérieur est introduit dans

²⁸⁷ Claude Lefort, « La logique totalitaire », in Enzo Traverso (dir. publ.), *Totalitarisme*, p. 719.

²⁸⁸ Colombo, « L'État comme paradigme du pouvoir », in *op. cit.*, p. 38.

l'action sociale et insidieusement il se substitue à l'action sociale collective.²⁸⁹

D'où l'intention d'empêcher l'instance politique autoritaire de détourner à son avantage les actions sociales, les vidant par la même occasion de tout sens, que ce soit par le biais de la propagande, de l'infantilisation ou de la démagogie. C'est en mettant de l'avant les possibilités humaines négligées²⁹⁰, sur la base d'une autoconstitution sociale et à travers l'auto-organisation sociale²⁹¹, qu'il devient possible de soustraire à la structure étatique le monopole de la construction de la société civile et de contrer « La prédominance du principe qui veut que toutes les activités des citoyens [...] aient des buts qui coïncident avec ceux de l'État, qu'aucune cristallisation spontanée de la vie sociale ne soit autorisée à se développer si elle n'est pas conforme aux buts de l'État [...] »²⁹².

Dans cette perspective globale, il apparaît naturel d'opérer un rapprochement entre l'antipolitique et l'anarchisme - dans son acception élargie, c'est-à-dire en référence aux principes et valeurs communs à tous les courants anarchistes - deux projets antiautoritaires (bien qu'à différents degrés) dont l'objectif est de replacer l'individu au cœur des préoccupations sociétales et de constituer une nouvelle société civile sur la base d'une liberté, solidarité et responsabilité communes. Pourtant, malgré les convergences multiples et frappantes entre ces deux conceptions sociales et politiques, l'antipolitique ne saurait être anarchiste, dans la mesure où elle tente d'établir une nouvelle forme de rapports entre gouvernants et gouvernés, tandis que l'anarchisme se définit clairement comme la volonté de destruction de tout ordre politique fondé sur l'autorité.

²⁸⁹ Colombo, « Anarchisme, obligation sociale et devoir d'obéissance », in *op. cit.*, p. 104.

²⁹⁰ Konrad, *op. cit.*, p. 171.

²⁹¹ Havel, *op. cit.*, p. 154.

²⁹² Kolakowski, *Le village introuvable*, p. 33.

3.2 L'antipolitique : projet réformateur ou renouveau de la philosophie politique ?

Pour autant, le projet antipolitique ne constitue pas un prolongement de la pensée anarchiste. En effet, alors que l'anarchisme compromet entièrement la substance même de la philosophie politique²⁹³ en proposant un mode d'organisation sociale basé sur l'absence de structures de pouvoir ou d'autorité, l'antipolitique, au contraire, repense la philosophie politique en ébauchant un nouveau rapport entre État et société. En réhabilitant la société civile en tant que contre-pouvoir à un régime hypertrophié, le projet antipolitique ne recherche en aucune manière à *substituer* un mode d'organisation sociale à l'ordre politique existant.

Pourtant, l'antipolitique ne saurait être, non plus, un projet réformateur, bien que le contexte politique post-totalitaire au sein duquel il s'est développé – absence de souveraineté des pays satellites de l'Union soviétique, passé insurrectionnel récent réprimé par le centre, crainte de voir cette expérience se reproduire, fastidieuse et précaire ouverture des régimes communistes – lui donne cette forme. Si la dialectique État-société demeure au cœur du projet antipolitique, celui-ci allie une certaine conception de l'État minimal et l'idée d'une société civile autonome et responsable, dans une optique où les activités des deux acteurs se complètent, sans pour autant se chevaucher. Mais au-delà des questionnements classiques qui animent la philosophie politique – concentrés essentiellement sur la forme de gouvernement la plus efficiente - la pierre angulaire de la réflexion antipolitique repose sur un *état de société* à même de correspondre au plus près à la nature humaine et ses aspirations sociales, économiques et politiques.

²⁹³ Robert Nozick, *Anarchie, État et utopie*, coll. «Quadrige», Paris, PUF, 1988, p. 19-20.

3.2.1 Contexte politique comme cadre d'évolution du projet antipolitique

Bien que les individus à l'origine du projet antipolitique aient été, pour la plupart, marginalisés par les autorités – bannis de leurs fonctions, cantonnés dans des emplois aliénants, destitués des droits et avantages sociaux propres au régime socialiste, socialement déçus, surveillés, voire arrêtés -, il n'en demeure pas moins qu'ils ne pouvaient faire abstraction de la nature du système dans lequel ils évoluaient et du contexte politique mouvant ayant suivi le processus de « normalisation ». Leur marginalisation, toute relative il va sans dire dans un système d'inclusion sociale autoritaire, ne leur donnait qu'une liberté partielle qu'ils devaient aménager en fonction des contraintes sociales et politiques aussi absurdes qu'incontournables.

Pour cette raison, les dissidents ont - en majorité²⁹⁴ - misé sur une évolution sociale graduelle basée sur le compromis plutôt que sur le conflit social ouvert²⁹⁵. Si l'objectif poursuivi par les tenants de l'antipolitique visait la reconstruction d'un domaine public et la régénérescence de la société civile dans son ensemble, les moyens utilisés répondaient à une volonté d'apaisement vis-à-vis des autorités en respectant le strict cadre de la légalité socialiste.

Consciente que sa marge de manœuvre était des plus étroites et sujette à la moindre susceptibilité politique, la dissidence évitait d'alimenter la répression officielle. Ne souhaitant ni ne pouvant affronter ouvertement le pouvoir, sur le terrain politique, la dissidence, par le biais de l'antipolitique, n'a cessé de jouer la carte de l'apolitisme, se prononçant en faveur de

²⁹⁴ Si on ne peut négliger le fait que la dissidence trouvait sa cohésion dans le rejet du principe totalitaire, la lutte pour le respect des droits civiques et la restauration d'une éthique morale, elle était cependant divisée à bien des égards : sur le plan politique, sur le choix des moyens à employer pour parvenir à ses objectifs, sur sa relation avec la population... À ce sujet, on peut entre autres consulter les ouvrages *L'opposition dans les pays du « socialisme réel »* de Fernando Claudin et *Du printemps de Prague au printemps de Moscou* de Miroslav Novak, qui dressent le portrait d'une dissidence multiforme. Aussi, la polémique entre Vaclav Havel et Ludvik Vaculik concernant les méthodes d'action et leurs répercussions et les nombreux points de vue exprimés par divers dissidents (on pensera à Adam Michnik, Jan Urban et tant d'autres) viennent définitivement discréditer la thèse d'une dissidence uniforme et organisée autour d'une plateforme unique.

²⁹⁵ Jan Urban, « Landscape Before Battle? », in *Uncaptive Minds*, Vol I, No 2, Juin-Juillet-Août 1988, p. 34.

réformes allant dans le sens du projet socialiste. Ainsi, à défaut de pouvoir remettre directement le régime en question, l'antipolitique a su devenir tout à la fois une autorité morale et une « [...] force capable d'avoir une influence positive sur l'évolution des régimes de l'Est. »²⁹⁶. Double mouvement donc, puisque l'antipolitique, dans sa dimension culturelle et éthique, influe sur la société par le biais d'une lente ouverture de la culture officielle et « [...] appelle à une transformation de la structure politique au moyen d'une transformation sociale mûrissant lentement. »²⁹⁷.

La dissidence a su réimposer l'idée selon laquelle l'immixtion entre pouvoir et savoir, entre autorité politique et autorité morale ne devait en aucun cas se reproduire comme ce fut le cas lors de l'émergence des régimes inféodés à Moscou. Non pas qu'il faille que ces deux sphères soient hermétiques l'une à l'autre ou encore que l'une se substitue à l'autre, loin de là. La création informelle d'un mouvement extérieur au pouvoir procédait justement de la volonté – au-delà de la contrainte même - de conserver un espace politique à part entière. L'élimination du pouvoir post-totalitaire n'était pas une fin en soi pour la dissidence, elle visait plutôt la formation d'un contrepoids civil, qui éviterait toute transformation politique brusque susceptible de pousser le régime soviétique à mener une seconde « normalisation », coûteuse sur tous les plans. Prendre en compte le point de vue du parti national, comprendre ses motivations, considérer ses obligations vis-à-vis de la direction soviétique et apaiser ses craintes en optant pour la modération étaient autant de façons d'encourager le pouvoir à engager des réformes dans une certaine direction, favorable à la libéralisation de la sphère publique.

Les intellectuels dissidents, en cessant consciemment d'être le vecteur idéologique entre le pouvoir et la société, ont ainsi cherché à établir un dialogue avec les autorités sur la base de la légalité, afin tant de les rassurer sur leurs intentions que de les forcer à respecter les lois promulguées concernant les droits et libertés individuels. Jamais n'a-t-il été question de remplacer le pouvoir en place, il s'agissait plutôt de devenir son égal, son second, son double moral.

²⁹⁶ Claudin, *op. cit.*, p. 11.

²⁹⁷ Gyorgy Konrad, *op. cit.*, p. 132.

La question de faisabilité inhérente à toute volonté de changement est absente du projet antipolitique, et pour cause : il importait peu, finalement, de savoir si les actions entreprises, individuelles ou collectives, seraient suivies d'effets. Ce qui comptait avant tout, pour les individus ayant rejoint la dissidence par la mise en application de leurs principes, était de retrouver cette humanité qui leur avait été niée et dérobée sous prétexte de la réalisation d'un idéal universel. L'antipolitique avait comme objectif premier la transformation de la société en elle-même, la reconstruction d'un espace public mis à mal par l'amertume, le scepticisme, le découragement et l'indifférence. Procéder à un changement politique alors que la société se trouvait dans un état de déliquescence avancé aurait été non avenu. La dissidence était tout à fait consciente qu'il serait extrêmement difficile d'apprécier la valeur d'actes posés individuellement, sur la seule base de convictions personnelles et de principes moraux surannés :

[...] si l'on adopte une perspective fondée sur la volonté de comprendre l'impact politique d'une action éthique, tout change de face. C'est vrai, du point de vue du jour et de l'utilité immédiate, cette attitude semble corroborer le pouvoir et la légitimité des dirigeants. Du point de l'avenir historique et des principes impérissables, c'est en revanche la conscience civique qui y trouve une confirmation. Le régime changera, l'ordre légal changera, même le système social pourra changer. Mais ce qui conservera toujours sa validité et son actualité impérieuse, c'est le principe selon lequel le citoyen doit assumer sa coresponsabilité pour le destin de la collectivité et agir en conséquence.²⁹⁸

Il est certain qu'à l'aune des critères de succès politiques occidentaux – la confrontation au niveau du pouvoir effectif évaluée à partir de résultats quantitatifs –, la démarche dissidente paraît utopique, illusoire, voire infantile. Mais il est tout aussi certain qu'agir sur la société entraînerait tôt ou tard un changement politique, le pouvoir ne pouvant indéfiniment évoquer

²⁹⁸ Havel, *op. cit.*, p. 53.

la réalisation d'un avenir auquel plus personne ne croyait. Les autorités auraient, d'une manière ou d'une autre, à réagir face à une société en mutation et leur marge de manœuvre s'est vite révélée plus étroite qu'elles ne le pensaient, comprimée entre la pression de Moscou en faveur d'un éternel statu quo et l'agitation sociale.

3.2.2 Un contre-pouvoir antipolitique versus un mode d'organisation sociale anarchiste?

Antipolitique et anarchisme ne se retrouvent certainement pas aux antipodes des formes politiques d'organisation sociale jusqu'ici pensées et mises en pratique. Certes, la divergence fondamentale quant à leur rapport respectif à l'autorité est irréductible, mais on ne saurait taire le fait que tous deux nourrissent un ambitieux projet sociétal, dont les termes convergent de façon troublante.

D'une part, le projet antipolitique ne se contente pas d'être un contre-pouvoir ; il s'agit aussi d'un mode d'organisation sociale à part entière, au même titre que le mouvement anarchiste, en tant que mode d'organisation sociale alternatif, redéfinit le champ du politique. D'autre part, les deux projets ont une portée indiscutablement universaliste et progressiste, de telle sorte que leur « anthropomorphisme politique »²⁹⁹ ne fait aucun doute. Enfin, l'antipolitique n'est en rien une forme d'apolitisme, pas plus que l'anarchisme ne prétend à l'anomie³⁰⁰.

De toute évidence, si l'anarchisme ne revendique pas un statut de contre-pouvoir – dans son rejet sans compromis de l'autorité –, si les modes d'organisation sociale que sont l'antipolitique et l'anarchisme se présentent sous deux *formes* politiques³⁰¹ différentes, leur

²⁹⁹ Qualificatif que l'on doit à Gyorgy Konrad pour désigner l'antipolitique, mais qui convient tout à fait à l'anarchisme, dans leur combat commun contre les phénomènes d'aliénation et de réification.

³⁰⁰ Colombo, « Anarchisme, obligation sociale et devoir d'obéissance », in *op. cit.*, p. 101.

³⁰¹ On ne peut nier le fait que l'anarchisme est effectivement une forme *politique* d'organisation sociale dans la mesure où il s'agit d'un mode de vivre ensemble défini et structuré sur la base de principes et de valeurs communs à une société.

contenu politique touche de la même manière à l'auto-organisation sociale et à l'autogestion³⁰².

Que le pouvoir politique se manifeste est une chose, qu'il s'occulte en est une autre³⁰³. L'anarchisme ne conçoit pas la nécessité de l'existence d'une quelconque autorité, considérant que celle-ci n'est que le dédoublement de la fonction auto-organisatrice de la société civile et que, par conséquent, la constitution d'une société politique a pour unique mandat la confiscation du pouvoir autoconstituant de la société. Le projet antipolitique, pour sa part, ne s'oppose pas, dans les faits, à la manifestation du pouvoir - mais à la nature autoritaire du pouvoir. Toutefois, que le pouvoir s'occulte pose un problème d'envergure puisque c'est, le plus souvent, gage d'une domination insaisissable, donc d'une relation asymétrique entre société politique et société civile. En effet, le projet antipolitique perçoit la dialectique État-société non pas dans une perspective hiérarchique – une instance politique dominante et une structure sociale dominée – mais dans l'optique de deux instances organisationnelles complémentaires.

L'antipolitique, donc, contrairement à l'anarchisme, ne remet pas en question la problématique de la nécessité du pouvoir politique. Cependant, elle récuse le pouvoir sous sa forme autoritaire, ce qui représente une tautologie pour l'anarchisme – lequel établit une équation entre pouvoir et autorité. Le projet antipolitique, pour autant, n'attribue pas à l'État la prérogative organisationnelle de la société civile, qui possède intrinsèquement la capacité de s'organiser sans avoir recours à une instance politique.

Sans faire abstraction de l'environnement autoritaire au sein duquel le projet antipolitique s'est développé – c'est-à-dire sans nier le fait que la dissidence ait dû composer avec le pouvoir post-totalitaire -, il est pourtant possible d'affirmer que l'antipolitique voit dans la dialectique société politique – société civile la garantie d'un fonctionnement sociétal préservé

³⁰² L'auto-organisation sociale et l'autogestion possèdent de façon générale une signification anti-étatiste, ce qui est le cas dans la pensée anarchiste. Dans la perspective antipolitique, toutefois, ces principes viennent délimiter le rôle et les prérogatives étatiques sans pour autant remettre en cause l'existence de l'État.

³⁰³ Colombo, « Anarchisme, obligation sociale et devoir d'obéissance », in *op. cit.*, p. 90.

de toute accumulation de pouvoir. La méfiance est donc double : d'une part, à l'égard d'une structure étatique dont l'excès de pouvoir mène à un autoritarisme tentaculaire, d'autre part, vis-à-vis de la société dont l'entière récupération du pouvoir peut être un prélude à l'émergence d'une structure sociale basée sur l'individualisme et la reproduction de l'inégalité.

Double méfiance qui, en tout état de cause, est absente de la pensée anarchiste. Car si l'anarchisme se défie de la société politique, tirant son origine et sa capacité d'action de la domination³⁰⁴, il pose la société civile comme une instance autorégulatrice.

Forme de contestation radicale des conditions de vie engendrées par le développement conjoint du capitalisme industriel et des structures bureaucratiques de l'État³⁰⁵, l'anarchisme vise, au-delà de la transformation de l'ordre politique, la réalisation d'une justice sociale possible sur la base de plusieurs principes : le refus de domination politique et d'exploitation économique, l'égalité économique et sociale des membres de la société, la garantie d'une autonomie maximale pour tous³⁰⁶. Les anarchistes partent du principe que toute société régie par un appareil politique produit déjà les éléments essentiels à la constitution de son propre fonctionnement en-dehors des institutions étatiques³⁰⁷, preuve que si l'anarchisme rejette le pouvoir politique, il est tout de même une forme politique d'organisation sociale. En effet, loin de prôner l'absence d'organisation ni d'encourager la disparition de valeurs communes à une société, l'anarchisme défend l'idée que l'absence d'une structure de pouvoir n'est pas synonyme de désorganisation sociale.

Robert Nozick synthétise, en quelque sorte, les positions antipolitique et anarchiste en renversant une des questions fondamentales de la philosophie politique, et en s'interrogeant

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 107.

³⁰⁵ Gaetano Manfredonia, *L'anarchisme en Europe*, coll. «Que sais-je?», Paris, PUF, 2001, p. 6.

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 7.

³⁰⁷ Daniel Guérin, *L'anarchisme De la doctrine à la pratique*, Collection Folio/Essais, Paris, Gallimard, 1981, p. 59 et 60.

sur la place que les droits de l'individu laissent à l'État³⁰⁸. Partant de ce constat, selon lequel il est des choses que personne ne peut faire sans enfreindre les droits des individus, seul l'État minimal est justifié, dans la mesure où ses pouvoirs sont limités à des fonctions restreintes de protection contre la force et l'application des contrats. En tentant d'expliquer le politique en termes de non-politique, Nozick soutient que l'imposition d'interdits moraux est certainement le seul domaine légitime de l'activité étatique³⁰⁹. Ainsi, Nozick rejoint à la fois la pensée anarchiste, en justifiant l'exigence de lutter contre les limites à la liberté, et le projet antipolitique, en soutenant que la philosophie morale détermine le champ de la philosophie politique.

L'ouvrage de Robert Nozick, qualifié par certains anarchistes d'anarcho-capitaliste, est essentiel dans la mesure où il rend compte de l'étendue des formes politiques entre État-providence (ou État maximal) et anarchie (interprétée comme état de nature) et défend *à priori* la conception de l'État minimal non pas sous l'angle du libéralisme économique mais à partir du respect des droits de l'individu. En ce sens, sa thèse, qui repose sur l'idée qu'un État dont les prérogatives seraient plus importantes que celles de l'État minimal porterait nécessairement préjudice aux droits fondamentaux des individus, rejoint celle des tenants de l'antipolitique, qui cherchent à circonscrire les activités étatiques à la défense et l'arbitrage de la société civile.

En définitive, le débat opposant antipolitique et anarchisme concernant la légitimité de l'existence du pouvoir politique se rapporte à la question de la nécessité et du mode d'arbitrage de la conflictualité au sein de la société. Effectivement, si les deux projets accordent une importance primordiale à la présence d'intérêts divergents et de conflits sociaux, garante d'une structure sociétale autonome en constante évolution, ceux-ci ne s'entendent pas quant à la canalisation des antagonismes sociaux.

³⁰⁸ Nozick, *op. cit.*, p. 9.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 22.

Ainsi, l'anarchisme ne se propose pas de résoudre les différends existants entre les individus, mais de concilier la liberté de chacun avec la liberté de tous, de permettre l'association de forces autonomes et contradictoires sur la base d'un « [...] accord librement consenti entre ceux qui sentent l'utilité et la nécessité de cet accord. »³¹⁰. La notion de contrainte est ainsi complètement évacuée du projet anarchiste, qui met l'accent sur l'indépendance et la liberté inaliénables de l'individu, en même temps que l'idée d'arbitrage des conflits s'en trouve discréditée. L'antipolitique, pour sa part, insiste sur le besoin d'arbitrer les différends sociaux par le biais de l'établissement juridique des droits et libertés de tout un chacun, et d'un dialogue constant entre l'État et la société civile.

3.2.3 L'antipolitique ou le renouveau de la dialectique État-société

[...] avec le totalitarisme contemporain de l'individu, nulle place reconnue ne reste à l'autorité d'État, sinon celle de la réglementation des activités économiques privées en fonction des droits d'exiger. En ce sens, le développement moderne de la puissance étatique, devenue pourvoyeuse universelle de satisfactions matérielles, s'accompagne d'une transformation qui, par le moyen d'une bureaucratie omniprésente, diffracte le pouvoir en une multitude de *fonctions* et de *compétences* et ne lui permet plus de se poser comme le représentant de l'ensemble d'une communauté. L'État devient à la fois absent – en tant que chargé, au sens traditionnel, de dégager et d'incarner l'intérêt général – et omniprésent – en tant qu'interlocuteur obligé de tous les intérêts particuliers.³¹¹

³¹⁰ Errico Malatesta, *Le Réveil*, Vie année, no 162, 10 mars 1906, cité dans Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France II De 1944 à nos jours*, coll. «Tel», Paris, Gallimard, 1975, p. 146.

³¹¹ Bela Farago, *L'état des libertés*, coll. «R.E.S», Paris, Aubier, 1981, p. 196.

Si l'antipolitique cherche à rétablir le rapport individu-citoyen³¹² à travers la régénérescence de la société civile, ce rapport, bien évidemment, est tributaire de la survie de la structure étatique. Il n'est donc nullement question de dresser l'individu contre l'État afin de démanteler l'instance politique. Au contraire, la responsabilisation et l'autonomisation de l'individu ont pour objectif de permettre l'éveil d'un sens critique à même de rejeter l'attitude schizophrène oscillant entre la peur de l'État et le besoin irréféré d'État³¹³.

Dans son désir de réactiver les interactions entre la société politique et la société civile - par-delà la critique virulente des prérogatives injustifiées d'une structure étatique tentaculaire et la défense de l'individu lésé dans la reconnaissance de ses droits -, le projet antipolitique pose la question des devoirs et obligations non seulement à l'endroit de l'État mais aussi des individus. Puisque l'action politique du pouvoir post-totalitaire s'est affranchie « [...] de toute légitimité qui puisse se baser dans une normativité éthique »³¹⁴, l'imposition de l'idéologie en tant que source de légitimation a entraîné la confusion entre devoir d'obéissance et obligation sociale³¹⁵. Or, la désacralisation des lieux de pouvoir, ou plutôt la répartition des lieux de pouvoir entre les deux composantes sociales, à laquelle s'adonne l'antipolitique, ne vise pas à évacuer l'obligation sociale en même temps que le devoir d'obéissance à un pouvoir autoritaire.

Autrement dit, la rupture radicale qui s'est produite entre le niveau politique de légitimation du pouvoir et la société civile³¹⁶ au sein du système post-totalitaire ne saurait justifier une nouvelle césure entre une société civile désengagée et un État repoussé à l'orée des droits inaliénables de l'individu.

³¹² « Mais une deuxième confusion, de nature plus théorique, se greffe sur cette méconnaissance de la différence entre liberté individuelle et libertés publiques. En effet, l'indifférenciation dont il s'agit a également pour conséquence l'apparition d'une incapacité de plus en plus manifeste de penser les relations très complexes et nuancées qui peuvent, qui doivent s'établir entre liberté et libertés, et, partant, entre l'individu et le citoyen, le privé et le public, l'éthique et le juridique. » Farago, *op. cit.*, p. 9.

³¹³ Kolakowski, *Le village introuvable*, p. 13.

³¹⁴ Colombo, « Anarchisme, obligation sociale et devoir d'obéissance », in *op. cit.*, p. 97.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 113-114.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 100.

En ce sens, la force du projet antipolitique réside dans la volonté de changer les paramètres du rapport entre État et société sans pour autant tomber dans le piège stérile de l'apolitisme, ni sombrer dans l'abîme d'un engagement strictement politique, avec toutes les compromissions qui sous-tendent la course au pouvoir et minent les projets les plus ambitieux. Force est d'admettre que « [...] le sentiment que l'attitude politique n'est pas satisfaisante parce qu'elle manque en quelque manière à la vérité. Mais l'attitude apolitique ne le satisfait pas davantage, parce qu'elle y manque tout autant. Logiquement, il ne lui resterait donc qu'une troisième possibilité, assez difficile à décrire. [...] antipolitique, désignant par ce mot une autodéfense personnelle contre l'excès de puissance des mécanismes politiques. »³¹⁷. Pourtant, définir le projet antipolitique en termes de défense vis-à-vis de l'État demeure extrêmement réducteur et évacue l'idée centrale de l'antipolitique : renouer le dialogue entre société politique et société civile.

Ainsi, contrairement à la pensée anarchiste qui prône l'absence de tout pouvoir ou autorité, le projet antipolitique - au-delà d'une visée réformatrice - repense la philosophie politique en établissant une nouvelle dialectique entre un appareil d'État aux prérogatives définies par une conception propre de l'État minimal et une société civile dont le rôle de contre-pouvoir est renforcé.

Certes, le projet antipolitique demeure dans la lignée de la tradition de la philosophie politique en faisant du rapport État-société le pivot de sa réflexion théorique, cependant, il tente de réaménager ce rapport pour en faire une dialectique féconde entre l'instance politique étatique et la société civile indépendante³¹⁸. En ce sens, creuser un fossé infranchissable entre la société politique et la société civile mènerait à un cul-de-sac tant politique que social et viendrait détruire et non renforcer le lien entre ces deux entités. Il ne s'agirait là que d'une « [...] dialectique viciée à la base et [qui ne pourrait] être, dans le meilleur des cas, qu'un compromis précaire. »³¹⁹. Dès lors, la délimitation du champ d'action de la structure étatique a pour conséquence directe la responsabilisation généralisée de

³¹⁷ Konrad, *op. cit.*, p. 230-231.

³¹⁸ Claudin, *op. cit.*, p. 332.

³¹⁹ Claudin, *op. cit.*, p. 332.

l'individu et de la société nécessaire au réinvestissement par la société civile du domaine public et de l'espace discursif. L'État n'est pas pour autant castré dans sa dimension politique; réinscrit dans un périmètre qui lui est propre et que la société civile ne saurait lui dérober, il demeure essentiel au fonctionnement sociétal dans sa qualité d'interlocuteur et d'arbitre.

Par voie de conséquence, le projet antipolitique se décline sous la forme d'une philosophie morale ou plus exactement, d'une philosophie politique éthique. Culture par essence politique, sociale et morale, l'antipolitique ne peut se substituer ni à la sphère politique ni à la sphère publique, pas plus qu'elle ne peut imposer son autorité morale au champ politique. Car l'antipolitique oppose une résistance éthique à la déliquescence morale tant sociale que politique; vecteur entre la société politique et la société civile, elle ne se fait pas l'appendice de la sphère politique :

... [à] ne pas comprendre qu'à relier *directement* la morale à la politique jusqu'à les rendre indistinctes l'une de l'autre, on perd nécessairement cette authenticité que l'éthique leur a justement permis de reconquérir à travers leur cheminement personnel. Cette erreur est encore d'ignorer que lors de leur passage global du domaine strictement privé de la conduite au domaine public de la politique, les valeurs ne peuvent pas ne pas tomber dans les maux inévitables engendrés par toute une morale extérieure. Si donc le salut de nos sociétés, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, passe par une renaissance des valeurs spirituelles, par une fécondation de la politique par l'éthique, ce n'est cependant pas en niant la spécificité de la politique, ce n'est pas en la soumettant globalement et grossièrement à l'éthique que l'on règlera ce problème capital. Les valeurs, à elles seules, ne suffisent pas pour donner aux problèmes de la Cité, une solution adéquate.³²⁰

³²⁰ Farago, *op. cit.*, p. 154.

Le projet antipolitique serait ainsi une instance de médiation morale entre l'État et la société, mais une médiation à elle seule insuffisante. En effet, la dialectique entre la société politique et la société civile suppose un canal de conciliation dont l'éthique ne pourrait et ne devrait s'acquitter. Or, ayant articulé ses revendications autour de la question des droits de l'homme et des droits civiques, le projet antipolitique érige le droit comme instance conciliatoire, tout à la fois cadre et outil de l'État.

En reprenant à notre compte la définition proposée par Nozick de l'État minimal, comme étant « [...] celui dont les pouvoirs les plus étendus peuvent être justifiés »³²¹, nous pouvons en faire découler une instance politique particulière, propre à l'antipolitique, à savoir une sorte d'État de droit minimal. En d'autres termes, il s'agirait d'un État de droit comme gage d'un État minimal, sans pour autant restreindre l'entité étatique à sa seule dimension institutionnelle.

³²¹ Nozick, *op. cit.*, p. 187.

CONCLUSION

La seule possibilité de renouvellement réside dans le fait d'ouvrir les yeux et de voir le désastre actuel. Un désastre incompréhensible mais qu'il faut laisser entrer car c'est la vérité.³²²

Mon point de départ étant une défense vigoureuse des droits de l'individu, je prends au sérieux l'idée anarchiste que voici : en gardant le monopole de l'usage de la force et en protégeant tous les ressortissants qui peuplent son territoire, l'État empiète nécessairement sur les droits de l'individu et, à ce titre, il est intrinsèquement immoral. À l'encontre de cette thèse, je prétends pour ma part qu'un État naîtrait de l'anarchie (telle qu'elle est définie par l'état de nature défini par Locke) quand bien même nul n'en aurait l'intention ni n'agirait en ce sens – et ce, au terme d'un processus qui ne viole pas nécessairement les droits de quiconque.³²³

Aussi surprenant que cela puisse sembler, il apparaît en définitive que l'anarchisme est une *forme politique antipolitique*. Antipolitique dans son rejet du pouvoir politique capté par une entité hermétique à la société; forme politique dans sa résolution de se constituer en tant qu'organisation sociale formellement non-hiérarchique et exempte de toute instance politique hétéronomiquement institutionnalisée.

Pour sa part, l'antipolitique n'est certainement pas anarchiste et ce, malgré des revendications qui puisent à même la réflexion anarchiste. Non seulement le projet antipolitique considère-t-il l'entité étatique comme faisant partie intégrante d'une société dont l'équilibre réside dans un rapport institutionnalisé entre la société politique et la société civile, mais aussi se

³²² Entretiens de Francis Bacon avec David Sylvester, extrait de l'exposition « Le feu sous les cendres : de Picasso à Basquiat » au Musée Maillol, Paris, 2005-2006.

³²³ Nozick, *op. cit.*, p. 11.

détourne-t-il de l'emploi de toute forme de violence que prône généralement la mouvance anarchiste afin de mettre un terme au pouvoir autoritaire. À moins que le projet antipolitique, tel qu'esquissé dans le contexte post-totalitaire, n'en soit qu'à un stade pré-anarchiste.

C'est en effet ce que laisse entendre la pensée anarchiste, pour laquelle il existe une série graduée de formes de domination, la plus faible étant la domination pré-politique, c'est-à-dire une domination d'ordre social sans caractère juridique et politique³²⁴. De plus, le recours à la notion d'État de droit ne représenterait pas une lutte *contre* la domination, mais plutôt une lutte *pour* une domination restreinte par l'obligation d'imposer une contrainte fondée.

Dans la même ligne, on peut aussi considérer une tendance historique de la société séculière à voir l'État « de droit » aussi pauvre en domination que possible, à l'intérieur des limites, bien entendu, de sa prérogative à exercer une contrainte légitime. « Mais cette société reste pour l'essentiel attachée à l'idéal pré-anarchiste d'un pouvoir de contrainte juste », d'un degré de domination légitime.³²⁵

Pourtant, antipolitique et anarchisme distinguent avec acuité *devoir d'obéissance* et *obligation sociale*, rejetant le premier conjointement avec l'autoritarisme et faisant de la seconde un principe social indissociable de l'émancipation humaine. Car à partir du moment où l'anarchisme se défend d'être une anomie, il souscrit nécessairement à l'idée d'obligation sociale, bien que celle-ci se construise en dehors du cadre strictement politique et juridique : « L'anarchisme ne propose pas la société transparente, la disparition de toute conflictualité, la fin de toute division, l'harmonie globale. Ce qui serait la fin de l'histoire, une eschatologie. Ni non plus l'abolition de toute norme ou règle, de toute obligation, de tout lien »³²⁶.

³²⁴ Colombo, « Anarchisme, obligation sociale et devoir d'obéissance », in *op. cit.*, p. 98.

³²⁵ *Ibid.*, p. 100.

³²⁶ *Ibid.*, p. 114.

Deux formes d'organisation sociale antipolitiques, donc, l'une à l'encontre de l'ordre, l'autre en faveur d'un ordre sanctionné. Il n'est pas question ici de départager l'antipolitique de l'anarchisme quant à leur efficacité sur le plan de la gestion sociale. Trop imbriqués et trop polarisés à la fois, les projets antipolitique et anarchiste sont irréconciliables sur la question de l'État tout en aspirant à un projet sociétal qui dépasse les clivages politiques classiques. Antipolitiques, ils le sont dans leur refus opiniâtre de voir l'être humain dépouillé de son humanité et de sa liberté, frappé d'impuissance par l'oppression d'instances politiques toutes-puissantes, dépossédé de sa capacité symbolico-instituante polymorphe et en constante évolution.

Et si l'antipolitique se maintient dans la tradition de la philosophie politique, son approche particulière du rapport entre État et société se manifeste sous la forme d'une dialectique entre société politique et société civile – ici la notion de « société » prend toute sa valeur dans sa dimension de « corps social » -, entre deux entités capables de dérive autoritaire dans le cadre d'un rapport asymétrique à l'avantage de l'une ou de l'autre. À cet égard, l'importance accordée par le projet antipolitique aux institutions juridiques est fort significative. Car si la société civile devient un contre-pouvoir effectif, encore faut-il que l'État demeure un pouvoir effectif.

L'intérêt de conserver deux contre-poids mutuels réside dans la possibilité d'évolution infinie inhérente à la démultiplication des opinions et des visions, à leur confrontation incessante, à leur enrichissement réciproque. Dans cette optique, le droit permet aux sociétés politique et civile de perdurer, de conserver leur indépendance, de préserver un dialogue véritable et nourri à même une réalité irréductible à l'idéologie, la démagogie, le mensonge, la spéculation.

Contrairement à l'anarchisme, l'État, dans la perspective antipolitique, n'est pas immoral dans la mesure où il est impliqué dans une « quadrilogie »³²⁷ – la société politique et la société civile, l'éthique médiatrice et le droit conciliateur – à la fois contraignante et salvatrice.

³²⁷ En référence à la trilogie droit-éthique-politique mentionnée par Farago, *op. cit.*, p. 157.

Aussi, il serait fort regrettable aujourd'hui de réduire la démarche antipolitique à une « troisième voie », en restreindre la portée et le contenu ; une façon artificielle, superficielle et par trop facile de réconcilier pouvoir et société, au moment où l'État cherche à tout prix à légitimer ses incursions et intrusions forcées dans les sphères publique et privée sous prétexte d'assurer la sécurité sociétale, malgré les nombreuses réticences civiles. D'autant plus que l'antipolitique, bien qu'ayant un puissant contenu politique, reste en retrait des canaux politiques et refuse de figer le projet dont elle est porteuse dans une voie politique particulière, sachant pertinemment qu'un projet d'une telle envergure se situe au-delà des allégeances et partis pris politiques propres au monde de la politique³²⁸.

En ce sens, l'antipolitique fait référence au terme de démocratie non pas dans une optique de démocratie libérale, généralement sous-entendue, mais dans le cadre d'une participation civile, quelque qu'en soit la forme, à la constitution sociale, économique et politique avec le spectre juridique sous-jacent des droits de l'homme et des droits civiques³²⁹.

Mais l'antipolitique pose une question autrement plus pressante. Car si la renaissance de la société civile, dans les pays de l'Est inféodés à l'Union soviétique, s'est faite « [...] parallèlement à l'effritement du système communiste arrivé au terme extrême de ses potentialités. »³³⁰, l'origine de cette effervescence sociale se trouve, le plus souvent, au sein des milieux intellectuels. Élaborée dans le monde irréel des dissidents³³¹ marginalisés du reste de la société, sorte de ghetto théorique hermétique à la réalité de la majorité silencieuse³³², l'antipolitique est issue d'une perception rétrécie du monde environnant³³³. Par conséquent, dans quelle mesure la société pouvait-elle s'approprier un projet dont les préoccupations

³²⁸ « Oui, enfin, la révolution humaniste que nous appelons de nos vœux pour remettre l'homme au centre, là où certains veulent placer l'État et la bureaucratie, et d'autres le capital et le profit, n'est pas seulement sociale, démocratique, nationale à dimension européenne, mais aussi libérale. », pouvait-on lire récemment dans l'éditorial de l'hebdomadaire *Marianne* (« Pourquoi nous vous appelons à nous rejoindre », no 477, 10 au 16 juin 2006, p. 3. Preuve que le concept d'antipolitique est toujours d'actualité et qu'il continue de susciter des réflexions quant à la place réservée à l'être humain dans la société post-moderne.

³²⁹ Traverso, « Totalitarisme et « socialisme réellement existant », in *op. cit.*, p. 76.

³³⁰ Molnar, *op. cit.*, p. vii.

³³¹ Urban, « L'impuissance », dans *La lettre internationale*, été 1993, p. 34.

³³² *Ibid.*, p. 33.

³³³ *Ibid.*, p. 34.

certes la concernaient, mais dont la rhétorique élitiste et les moyens idéalistes prônés pouvaient – au-delà de l’indifférence – l’effrayer, voire la rebuter?

Comme tous les projets « révolutionnaires », l’antipolitique est éminemment élitaire et malgré son désir de s’ouvrir sur le reste de la société, il n’en demeure pas moins que la réalité évoquée par la dissidence ne concerne qu’une fraction de la population. Or, pour qu’un projet comme l’antipolitique devienne un mouvement en soi, à savoir une mouvance éthique à laquelle la majorité de la société pourrait adhérer et se rattacher, faudrait-il encore que le projet, tant dans sa conception que dans sa mise en place, soit élaboré en collaboration avec la population concernée. En effet, comment la dissidence antipolitique pouvait-elle éprouver une responsabilité morale vis-à-vis de la société post-totalitaire alors que celle-ci n’en faisait pas la demande? À ce niveau-là, on peut effectivement parler de « domination pré-politique » - à savoir sociale -, quand bien même les intentions de la dissidence se voulaient toutes autres :

[...] [la] réflexion sur le problème historique de l’émancipation humaine est la démarche, hautement difficile, qui veut tirer de la fin éthique les moyens qui lui sont adéquats dans leur forme, leur contenu et leur logique, et ceux-là seulement. Démarche *presque impossible*, car si par définition la fin est purement éthique, les moyens, eux, sont toujours historiques, c’est-à-dire politiques, et ne peuvent pas ne pas l’être. Il y a donc une hétérogénéité structurelle entre la fin et les moyens.³³⁴

Toute l’intelligence de l’antipolitique réside donc dans son « auto-castration », c’est-à-dire la conscience que le projet perdrait toute sa valeur alternative quant au renouveau de la dialectique entre la société politique et la société civile s’il avait pratiqué la fusion de la politique dans l’éthique en se donnant des moyens politiques pour parvenir à une finalité éthique. D’où la nécessité d’un *État de droit* minimal.

³³⁴ Nico Berti, « Pour un bilan historique et idéologique de l’anarchisme », in *L’État et l’anarchie*, p. 90.

BIBLIOGRAPHIE

Références générales

Besançon, Alain. *Présent soviétique et passé russe*. Coll. « Pluriel ». Paris : Hachette, 1980, 448 p.

Boudreau, Philippe et Claude Perron. *350 mots clés de science politique*. Montréal/Toronto : Chenelière/McGraw-Hill, 1998, p.100-102.

Busnel, François et al. *Les mots du pouvoir Précis de vocabulaire*. Coll. « Les mots ». Paris : Vinci, 1995, 266 p.

Colas, Dominique. *Dictionnaire de la pensée politique Auteurs, œuvres, notions*. Coll. « Les référents ». Paris : Larousse-Bordas, 1997, 295 p.

Glucksmann, André. « Devant le bien et le mal ». In Fidelius, Petr. *L'esprit post-totalitaire*. Paris : Grasset et Fasquelle, 1986, p. 7-59.

Hermet, Guy et al. *Dictionnaire de science politique et des institutions politiques*. Coll. « Coursus ». Paris : Armand Colin, 1998, 285 p.

Lévesque, Jacques. *L'URSS et sa politique internationale de Lénine à Gorbatchev*, 2^{ème} éd. Paris : Armand Colin, 1987, 404 p.

Raynaud, Philippe et Stéphane Rials (dir. publ.). *Dictionnaire de philosophie politique*. Paris : PUF, 1996, 892 p.

Post-totalitarisme

Arendt, Hannah. *Les origines du totalitarisme : Le système totalitaire*. Coll. « Points ». Paris : du Seuil, 1972, 313 p.

Badie, Bertrand. « Les ressorts culturels du totalitarisme ». In Hermet, Guy (dir. publ.). *Totalitarismes*. Paris : Éditions Economica, 1994, p.103-118.

Bauman, Zygmunt. *Legislators and Interpreters On Modernity, post-modernity and intellectuals*. New York: Cornell University Press, 1987, 209 p.

Fejtő, François. *Budapest, l'insurrection La première révolution anti-totalitaire*. Coll. «La mémoire du siècle», Bruxelles: Complexe, 1981, 217 p.

Fidelius, Petr. *L'esprit post-totalitaire*. Paris : Grasset et Fasquelle, 1986, 301 p.

Goldfarb, Jeffrey C. *Beyond Glasnost: The Post-Totalitarian Mind*. Chicago: The University of Chicago Press, 1989, 248 p.

Havel, Vaclav. *Essais politiques*. Coll. « Points ». Paris : Calmann-Lévy, 1989, 255 p.

Jelen, Christian. *Les normalisés*. Paris : Albin Michel, 1975, 285 p.

Pomian, Krzysztof. « Totalitarisme ». In *Vingtième siècle*, no 47, 1995, p. 4-21.

Rupnik, Jacques. « Le totalitarisme vu de l'Est ». In Hermet, Guy (dir. publ.). *Totalitarismes*. Paris : Economica, 1994, p. 43-71.

Traverso, Enzo (dir. publ.). *Le Totalitarisme Le Xxème siècle en débat*. Coll. « Essais ». Paris : Du Seuil, 2001, 923 p.

Zaretskaïa-Balsente, Ioulia. *Les intellectuels et la censure en URSS (1965-1985) : De la vérité allégorique à l'érosion du système*. Coll. « Logiques politiques ». Paris : L'Harmattan, 2000. 401 p.

Antipolitique

Claudin, Fernando. *L'opposition dans les pays du « socialisme réel » : Union Soviétique, Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne : 1953-1980*. Coll. « Recherches politiques ». Paris : PUF, 1983, 382 p.

Erard, Z. et Zygiel G.M. (dir. publ.). *La Pologne: une société en dissidence*. Paris: Maspéro, 1978, 195 p.

Falk, Barbara J. *The Dilemmas of Dissidence in East-Central Europe Citizen Intellectuals and Philosopher Kings*. New York: Central European University Press, 2003, 479 p.

Farago, Bela. *L'état des libertés*. Coll. « R.E.S ». Paris : Aubier, 1981, 235 p.

Goldfarb, Jeffrey C. *Civility and Subversion: The Intellectual in Democratic Society*. Cambridge: Cambridge University Press, 1998, 253 p.

----- « Ideology and Critical Expression » et « Socialist Expression ». Chap. in *The Persistence of Freedom : The Sociological Implications of Polish Student Theater*. Boulder: Westview Replica, 1980, p. 103-134.

Havel, Vaclav. *Méditations d'été*. Coll. « Regards croisés ». Paris : de l'Aube, 1992, 164 p.

----- *Pour une politique post-moderne*. Coll. « Monde en cours ». Paris : de l'Aube, 1999, 81 p.

Kolakowski, Leszek. « L'esprit révolutionnaire ». Chap in *L'esprit révolutionnaire suivi de Marxisme : utopie et anti-utopie*. Paris : Complexe, 1978, p. 9-110.

----- *Le village introuvable*. Coll. « Textes ». Paris : Complexe, 1986, 127 p.

----- *Marxism and Beyond: On Historical Understanding and Individual Responsibility*. Londres: Pall Mall Press, 1968, 240 p.

Konrad, Gyorgy. *L'antipolitique*. Coll. « Cahiers libres ». Paris : La Découverte, 1987, 234 p.

Liehm, Antonin. *Le passé présent : Le socialisme oriental face au monde moderne*. Paris : J.-C. Lattès, 1974, 305 p.

----- (dir. publ.). *Socialisme à visage humain : Les intellectuels de Prague au centre de la mêlée*. Paris : Albatros, 1977, 244 p.

----- *The Politics of Culture*. New York: Grove Press, 1970, 412 p.

Milosz, Czeslaw. *La pensée captive : Essai sur les logocraties populaires*. Coll. « Les Essais ». Paris : Gallimard, 1953, 334 p.

Orsoni, Claude. « De la dissidence ». Chap in *Le régime idéologique soviétique et la dissidence*. Paris : Nautilus, 1983, p 5-21.

Simecka, Milan. *Le rétablissement de l'ordre : Contribution à la typologie du socialisme réel*. Coll. « Cahiers libres ». Paris : François Maspero, 1979, 208 p.

Anarchisme

Baillargeon, Normand. *L'ordre moins le pouvoir*. Coll. « Instinct de liberté ». Montréal : Lux, 2004, 219 p.

Bertelo, Amedeo (dir. publ.). *L'État et l'anarchie*. Lyon : Atelier de création libertaire, 1985, 119 p.

Camus, Albert. *L'homme révolté*. Coll. « Folio/Essais ». Paris : Gallimard, 1951, 384 p.

Chomsky, Noam. *Instinct de liberté Anarchisme et socialisme*. Coll. « Instinct de liberté ». Montréal : Comeau & Nadeau et Agone, 2001, 75 p.

Colombo, Eduardo. « Anarchisme, obligation sociale et devoir d'obéissance ». In *Réfractations*, Philosophie politique de l'anarchisme, no 2 (Été 1998), pages 83-117.

Maitron, Jean. *Le mouvement anarchiste en France : Tome II, de 1914 à nos jours*. Coll. « Tel ». Paris : Gallimard, 1975, 439 p.

Malatesta, Errico. *L'Anarchie*. Coll. « Instinct de liberté ». Montréal : Lux, 2004, 111 p.

Nozick, Robert. *Anarchie, État et utopie*. Coll. « Quardrige ». Paris : PUF, 1988, 442 p.